

AGRI'SCOPIE®

ÉDITION 2020

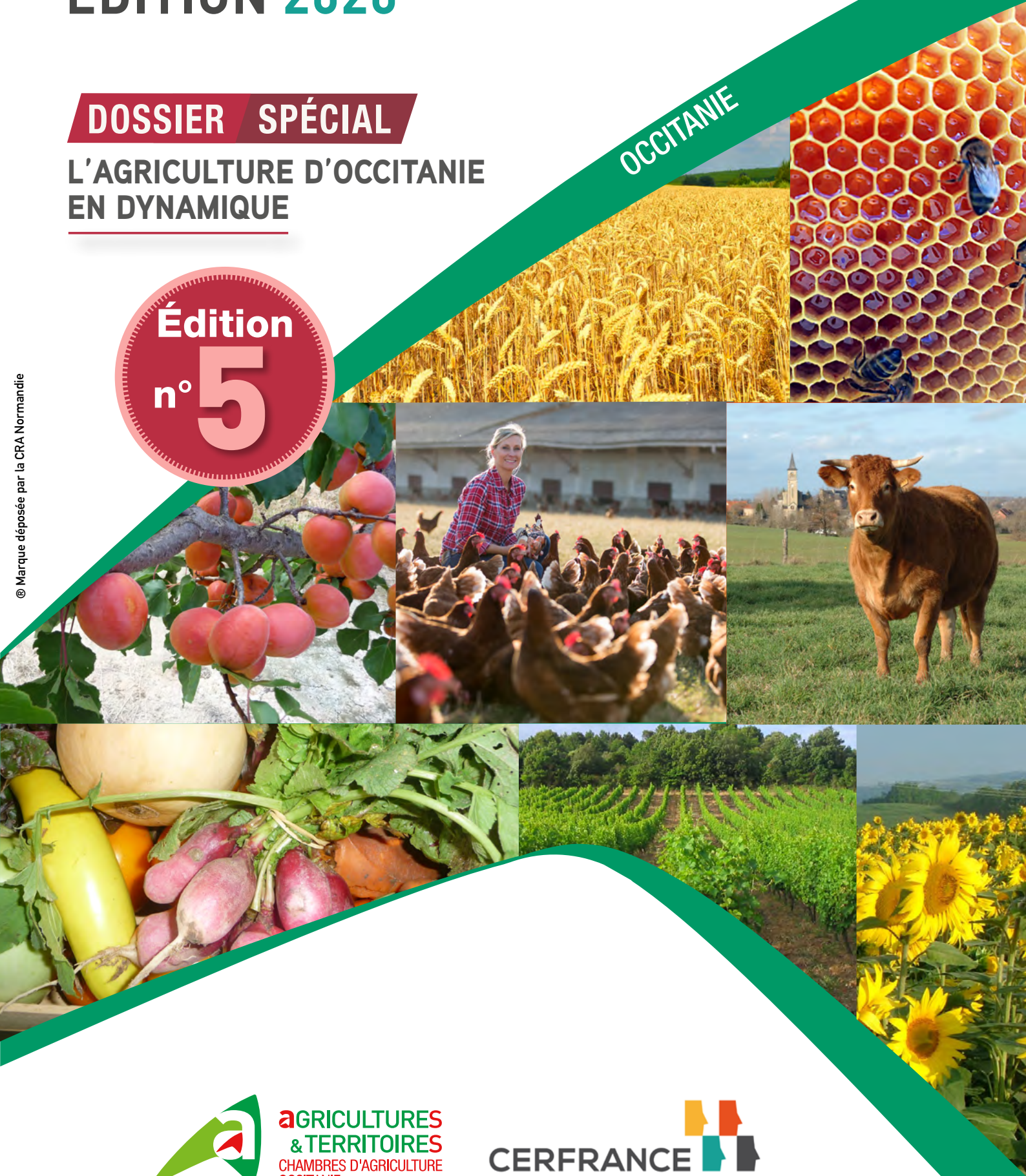
DOSSIER SPÉCIAL

L'AGRICULTURE D'OCCITANIE
EN DYNAMIQUE

OCCITANIE

Édition
n° 5

© Marque déposée par la CRA Normandie



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
OCCITANIE

CERFRANCE
RÉGION OCCITANIE

Édition
n° 5



Denis CARRETIER
*Président de la Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie*



Stéphane LAGARDE
*Président de Cerfrance
Région Occitanie*

Agri'scopie® Occitanie fête ses 5 ans ! En tant que Présidents de la Chambre régionale d'agriculture et de Cerfrance Région Occitanie, nous sommes heureux de vous en présenter l'édition 2020.

Forts de notre partenariat et de la reconnaissance obtenue par cette publication annuelle, nous avons souhaité marquer ce 5^e anniversaire en vous proposant une édition spéciale retraçant les évolutions majeures de l'agriculture régionale depuis la première édition.

Impactées par les évolutions politiques et sociétales, le changement climatique, le contexte économique mondial, nos exploitations agricoles régionales s'adaptent en permanence. Observer et comprendre comment ces changements modifient le paysage agricole de la région est essentiel pour assurer nos missions d'accompagnement et de conseil auprès des agriculteurs.

Aujourd'hui, la "Ferme" Occitanie parvient à contenir ses performances économiques globales, dans un contexte de contraction des surfaces productives. Les facteurs de son évolution se concentrent désormais dans la professionnalisation des exploitations, leur diversification et leur orientation vers des produits sous Signes Officiels et démarches de qualité, l'approche de nouveaux circuits de commercialisation et l'évolution de ses modes de productions.

Plus immédiatement, cette édition spéciale paraît dans un contexte bien particulier. La crise sanitaire et économique que nous traversons, inédite, majeure et brutale, a révélé de fortes capacités de réactivité de tous les acteurs pour maintenir, soutenir et accompagner notre agriculture locale et l'ensemble des filières qui en découlent. Nous reviendrons, dans nos prochains travaux, sur les conséquences constatées et envisageables à court et moyen termes. En attendant, nous vous proposons, en parallèle d'Agri'scopie®, un document plus conjoncturel sur les premiers effets observés en région.

Nous tenons à remercier particulièrement le réseau de partenaires d'Agri'scopie® Occitanie qui se mobilisent fidèlement pour produire ce document de référence.

C'est avec un grand plaisir que nous nous associons à nos collègues, Présidents des Chambres départementales d'agriculture et des Cerfrance départementaux, pour vous présenter cette nouvelle édition.

SOMMAIRE

4 PARTENAIRES

LA RÉGION OCCITANIE

5 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

6 L'AGRICULTURE D'OCCITANIE

DOSSIER SPÉCIAL

L'AGRICULTURE D'OCCITANIE EN DYNAMIQUE

9 LES GRANDES TENDANCES D'ÉVOLUTION DEPUIS 2013

11 ÉVOLUTIONS MICRO-ÉCONOMIQUES 2014-2018

LES TERRITOIRES DE LA RÉGION

13 ORIENTATION AGRICOLE DES TERRITOIRES

14 LES DÉPARTEMENTS : CHIFFRES CLÉS

LES FILIÈRES...

17 LES GRANDES CULTURES

*FOCUS : LES SEMENCES
FOCUS : LA POLYCLTURE*

22 LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

25 LA VITICULTURE

FOCUS : LA HVE (HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE) EN VITICULTURE

29 L'ARBORICULTURE

32 L'ÉLEVAGE BOVIN VIANDE

34 L'ÉLEVAGE BOVIN LAIT

36 L'ÉLEVAGE OVIN VIANDE

38 L'ÉLEVAGE OVIN LAIT

40 L'ÉLEVAGE CAPRIN

42 L'ÉLEVAGE PORCIN

44 L'ÉLEVAGE DES VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS

47 L'APICULTURE

48 L'ÉLEVAGE ÉQUIN

LE POINT SUR...

49 LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE

FOCUS : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

52 LE FONCIER

FOCUS : LE MARCHÉ FONCIER DE L'ARTIFICIALISATION DE L'ESPACE RURAL

53 LES CIRCUITS COURTS

*FOCUS : MANGEZ ET VIVEZ FERMIERS !
L'ADN DES MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS EN OCCITANIE*

54 LA DÉMOGRAPHIE ET L'EMPLOI EN AGRICULTURE

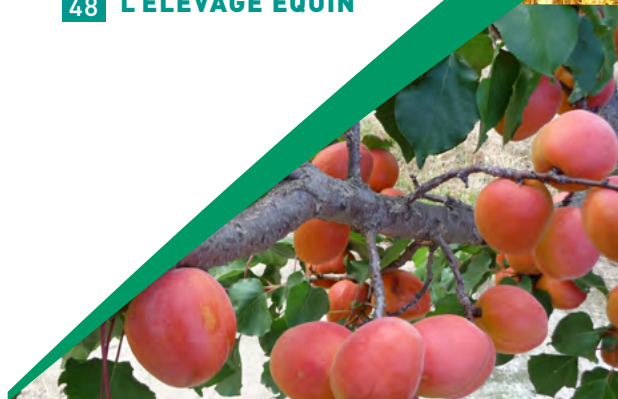
FOCUS : L'AGRICULTURE DE GROUPE, SOLUTION D'AVENIR ?

55 L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION

FOCUS : SUIVI DES CHEFS D'EXPLOITATION 5 ANS APRÈS LEUR INSTALLATION

56 MÉTHODE, SIGLES ET DÉFINITIONS

OCCITANIE



Ce document est réalisé avec la collaboration de nombreux organismes régionaux. Nous tenons à remercier plus particulièrement :

- **DRAAF Occitanie** : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt – Service Régional de l'Information Statistique et Économique Territoriale



- **Safer Occitanie** : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural



- **IRQUALIM** : Institut Régional de la Qualité Alimentaire



- **IBO** : InterBio Occitanie



- **IDELE** : Institut de l'Élevage



- **Autres partenaires** : ADA Occitanie, AFRAC, Agence Bio, Arvalis, CCI Occitanie, CEHM, Centrex, CILAISUD Caprin, CIVER, CIVL, Coop de France, Confédération Générale des Producteurs de lait de Brebis et des industriels de Roquefort CTIFL, Fédération Fruits & Légumes, FRPL, GIE Elevage Occitanie, GNIS, IFIP, IFV, INAO, Inter Oc, Inter Rhône, IVSO, Jeunes Agriculteurs Occitanie, Midiporc, ODR-INRA, Optilait, Serfel, Supagro, Terra Vitis, Terre Inovia, Vignerons Indépendants.

Retrouvez « Agri'scopie® Occitanie » :

→ **sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie :**

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/>

→ **sur le site internet Cerfrance :**

<https://www.cerfrance.fr/page/cerfrance-occitanie/nos-publications>



LA RÉGION OCCITANIE

Avec une superficie de 72 724 km², la région Occitanie est **la 2^e plus vaste région française**. Le paysage régional est caractérisé principalement par l'importance des 2 massifs montagneux qui l'encadrent : les Pyrénées au sud et le Massif Central au nord couvrent environ 45% du territoire. Entre les deux, la zone de plaine se décline en une grande variété de paysages. Enfin à l'est, 4 départements regroupent 231 km de côtes. Cette géographie particulière explique un **climat contrasté et très aléatoire** : sous influence méditerranéenne à l'Est, celui-ci évolue en fonction de l'éloignement de la mer et de l'altitude. Il est fortement marqué par des événements extrêmes (sécheresse, inondations, grêle, gelées, vents violents, etc.).

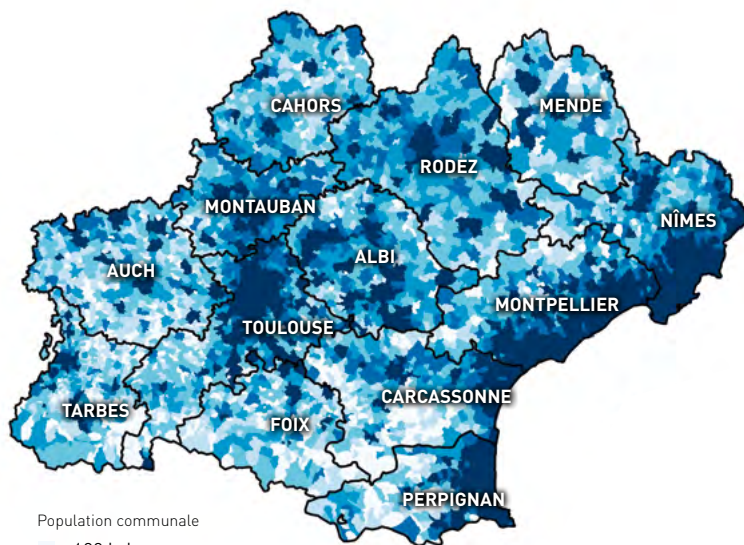
Du point de vue démographique, le profil régional s'avère également très contrasté. Avec un taux moyen annuel de croissance démographique de +0.9% depuis 30 ans, l'Occitanie est la 2^e région ayant le plus fort taux de croissance démographique après la Corse. Le rythme d'augmentation de la population s'est considérablement ralenti depuis 2010 mais il reste deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Pour autant, la population régionale se concentre très largement dans les aires urbaines et sur le littoral : les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard rassemblent ainsi 55% de la population régionale. À l'inverse, les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, du Lot, de la Lozère et des Hautes-Pyrénées ont une croissance démographique annuelle proche de zéro, voire négative dans certaines zones. La région est une des moins densément peuplée (81 hab/km² - France : 119) et certaines zones rurales sont même sous le seuil de désertification (moins de 30 hab/km²).

L'Occitanie est la 7^e région française pour le niveau de PIB par habitant en 2016, avec un PIB par habitant inférieur de 17% à la moyenne nationale. Elle est toutefois la **4^e région française en termes de croissance du PIB depuis 10 ans**. La majeure partie des emplois régionaux sont dans le secteur tertiaire. 1^{re} région française pour la recherche et le développement, l'Occitanie présente également un pôle touristique très développé (4^e région). Malgré un secteur productif moindre, les industries produisent 14% de la valeur ajoutée, notamment dans l'aérospatiale et l'agroalimentaire. Grâce à ces pôles de compétitivité, la région se classe 4^e région exportatrice et surtout 1^{re} en termes de solde commercial sur les 8 dernières années.

LES CHIFFRES

- **5 968 795 habitants**
dont 48% d'hommes et 52% de femmes - estimation au 1^{er} janvier 2020
- **4 454 communes (au 1^{er} janvier 2019)**
- **177 EPCI (au 1^{er} janvier 2019)**
- **249 cantons (au 1^{er} janvier 2019)**
- **13 départements**
- **13% du territoire national métropolitain**
- **7^e région pour le niveau de PIB par habitant :**
PIB par habitant en 2016 : **28 400 €**
Part du PIB de la France métropolitaine (2016) : **7,2%**
- **4^e région exportatrice :**
Total des exportations en 2019 : **54 436 millions d'€**
Dont secteurs agricole et agroalimentaire **9%**
- **Excédent commercial 2019 : 12 258 millions d'€**

(Sources : INSEE, Douanes, Eurostats)



Population communale

- < 100 hab.
- 100 à 200 hab.
- 200 à 500 hab.
- 500 à 1 000 hab.
- 1 000 à 2 000 hab.
- > 2 000 hab.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR COMMUNE

(Source : INSEE - population légale des communes au 1^{er} janvier 2020)

RÉPARTITION DES EMPLOIS RÉGIONAUX EN 2018

(Sources : INSEE; MSA-traitement ODR/CRAO)

	Secteurs agricole et agroalimentaire	Tous secteurs confondus	Part de l'agriculture et de l'agroalimentaire
Emplois de la production de biens	124 087	470 608	dans la production de biens 26%
Emplois de la production de services marchands	33 608	1 059 927	dans la production de biens et services marchands 10%
Emplois des services non marchands (administrations, santé)		785 046	
TOTAL des emplois	157 695	2 315 581	dans le total des emplois 7%

Les secteurs agricole et agroalimentaire jouent un rôle majeur dans l'économie régionale, en particulier pour les zones rurales. **2^e secteur exportateur**, il contribue largement au chiffre d'affaires régional et constitue **un des principaux employeurs avec 157 700 emplois** en 2018. Les IAA occupent notamment une place de premier plan avec 19% des effectifs industriels de la région et près de 8 000 entreprises. L'agriculture et l'agroalimentaire représentent ainsi les principales sources d'emploi et de valeur ajoutée de la région.

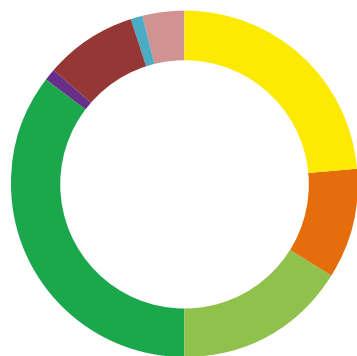
PLUS D'INFOS sur

INSEE : <https://statistiques-locales.insee.fr/#c=report&chapter=compar&report=r01&selgeo1=reg.76&selgeo2=fe.1>

L'AGRICULTURE D'OCCITANIE



L'Occitanie est la **1^{re} région agricole française** avec plus de 61 200 exploitations agricoles en 2017. Comme dans le reste de la France, le nombre d'exploitations agricoles est en constante diminution. Après un ralentissement du rythme des disparitions vers la fin des années 2000 (-1,5% par an entre 2007 et 2012), on assiste à une nouvelle chute (-2,5% par an entre 2012 et 2017). C'est ainsi entre 4 et 5 exploitations agricoles qui disparaissent chaque jour en Occitanie.

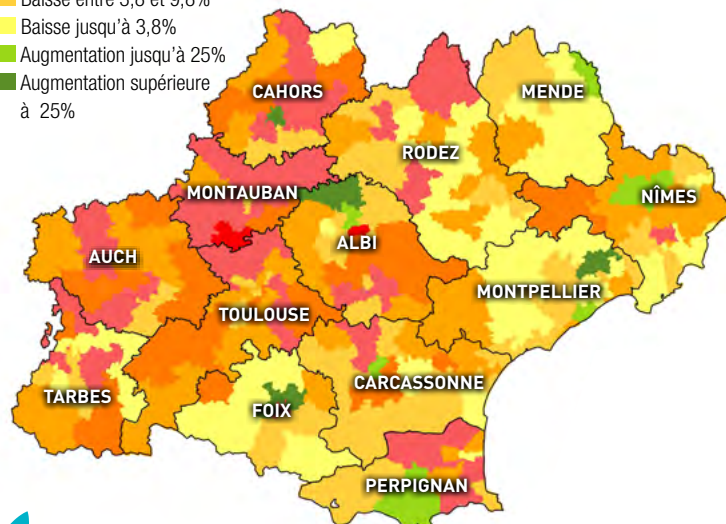


■	Céréales 746 385 ha
■	Oléagineux, protéagineux, plantes à fibre et autres cultures industrielles 321 132 ha
■	Cultures fourragères 509 820 ha
■	Surface toujours en herbe 1 111 400 ha
■	Légumes frais et secs, plein champ ou sous abris 38 115 ha
■	Vignes (y compris raisin de table) 270 778 ha
■	Arbres fruitiers 37 342 ha
■	Autres cultures et jachères 114 763 ha

UTILISATION DES SURFACES DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES D'OCCITANIE : 3 149 735 HA (Source : SAA 2018)

Évolution densité agricole 2011-2016

- Baisse supérieure à 25%
- Baisse entre 13,3 et 25%
- Baisse entre 11,4 et 13,3%
- Baisse entre 9,8 et 11,4%
- Baisse entre 3,8 et 9,8%
- Baisse jusqu'à 3,8%
- Augmentation jusqu'à 25%
- Augmentation supérieure à 25%



ÉVOLUTION DE LA DENSITÉ D'EXPLOITATIONS AGRICOLES RAPPORTÉE À LA POPULATION ENTRE 2011 ET 2016*

(Sources : INSEE ; MSA/ traitement ODR-CRAO)

* Cette carte présente l'évolution du nombre d'exploitations agricoles par canton, rapporté au nombre d'habitants (nombre d'EA pour 100 habitants). L'évolution constatée résulte à la fois de la variation du nombre d'EA (disparition, apparition, regroupement) et de l'évolution de la population globale. Les bornes choisies dans la légende permettent de comparer à la baisse moyenne nationale (-9,8%), à la baisse moyenne régionale (-11,4%), aux évolutions départementales la plus forte (-13,3% en Haute-Garonne) et la plus faible (-3,8% en Lozère).

LES CHIFFRES OCCITANIE

- **61 244** exploitations en 2017 : **1^{re}** région avec **17%** des exploitations françaises
- **3 149 735 ha** : **2^e** région avec **12%** de la SAU métropolitaine
- **95 220 UTA** : **2^e** région avec **14%** de la main-d'œuvre agricole française
Et **2^e** région employeuse de main-d'œuvre agricole avec **12%** de la main-d'œuvre salariée nationale
- SAU moyenne de **51 ha** par exploitation contre 72 ha en France métropolitaine
- **5^e** région productrice de céréales et oléo-protéagineux avec **9%** des surfaces françaises
- **2^e** région productrice de de maïs semences avec **28%** des surfaces françaises
- **1^{re}** région viticole avec **34%** des surfaces françaises
- **2^e** région productrice de fruits avec **19%** des surfaces françaises
- **4^e** région productrice de légumes frais avec **12%** des surfaces françaises
- **1^{re}** région productrice de légumes secs avec **34%** des surfaces françaises

- **8^e** région bovine avec **8%** des effectifs français
- **1^{re}** région ovine avec **31%** des effectifs français, **30%** de la production de viande et **70%** de la production de lait nationales
- **2^e** région caprine avec **14%** des effectifs français
- **4^e** région équine avec **12%** des effectifs français
- **7^e** région porcine avec **3%** des effectifs français
- **8^e** région en volailles avec **3%** des effectifs français
- **2^e** région en palmipèdes gras avec **22%** des effectifs français
- **1^{re}** région apicole avec **23%** des ruches françaises
- **9%** des exploitations pratiquent une activité de diversification* (estimation 2010)
- **18,5%** commercialisent des produits via un circuit court (estimation 2010)
- **15,4%** des exploitations et **15,1%** de la SAU sont en Agriculture Biologique (yc en conversion)
- **65%** des exploitations professionnelles commercialisent des produits sous SIQO (yc AB)**

* « Diversification » inclut la transformation (hors vins), l'accueil, l'agrotourisme, les travaux à façon, la production d'énergie renouvelable et toute autre activité lucrative qui ne soit pas de la production agricole.

** Estimation en 2017

(Sources : RA 2010, Terruti 2018, MSA 2018/ traitement ODR-CRAO, BAEA 2017, Agence Bio 2018, SAA 2018)

Malgré l'érosion continue, la densité d'exploitations agricoles sur le territoire régional (Cf carte ci-contre) reste presque deux fois plus élevée que la moyenne nationale avec 1,13 exploitation pour 100 habitants en 2016. Occitanie est la 1^{re} région française en termes de densité agricole. Néanmoins, la densité régionale diminue plus rapidement qu'en moyenne nationale (-11,4% en Occitanie contre -9,8% en France depuis 2011). Ce phénomène résulte des évolutions régionales fortes à la fois en termes de baisse du nombre d'exploitations agricoles et d'augmentation de la population.

Le maillage territorial suit les disparités liées à l'urbanisation particulièrement forte autour de Toulouse, de Montpellier et du littoral

méditerranéen. Ainsi, la Lozère est le département le plus agricole avec 3,6 exploitations pour 100 habitants et une densité agricole quasi stable (-4%) ; alors que la Haute-Garonne affiche un taux plus bas que la moyenne nationale (0.4 EA/100 hab) et qui baisse très rapidement (-13%). Toutefois, ce sont les Pyrénées-Orientales et le Tarn-et-Garonne qui voient leur densité agricole baisser le plus rapidement (autour de -16% entre 2011 et 2016).

Bien que leur taille ait augmenté, les exploitations régionales sont plutôt petites en termes de SAU. En effet, **la SAU moyenne régionale reste inférieure de 30% à la moyenne française** et augmente moins rapidement.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES D'OCCITANIE (Sources : Comptes de l'agriculture - RICA)

L'économie agricole d'Occitanie (Comptes de l'Agriculture)	Occitanie	Évolution entre 2013 et 2018	France Métropolitaine	Comparaison Occitanie/FR
Valeur ajoutée brute régionale (en millions d'euros) - "2018"*	2 657	+10%	28 946	9%
EBE régional (en millions d'euros) - "2018"	2 605	+14%	28 054	9%
dont subventions d'exploitation (non liées au produit) - "2018"	40%	+15%	29%	13%
Indicateurs de l'économie des exploitations agricoles (RICA)	Occitanie	Évolution entre 2013 et 2018	France Métropolitaine	Comparaison Occitanie/FR
RCAI (€/UTANS) - "2018"	17 253	+24%	25 580	70%
Évolution du RCAI entre "2017" et "2018"	+6%		+10%	
Productivité des surfaces (€/ha) - "2018"	1 730	+7%	2 187	79%
Productivité de la main-d'œuvre (€/UTA) - "2018"	65 167	+0%	95 573	68%
Charges à l'hectare (€/ha) - "2018"	1 793	-2%	2 167	83%

* l'indication "20.." : moyenne triennale affectée à l'année indiquée ("2018" : moyenne des résultats 2016, 2017 et 2018 affectée à 2018)

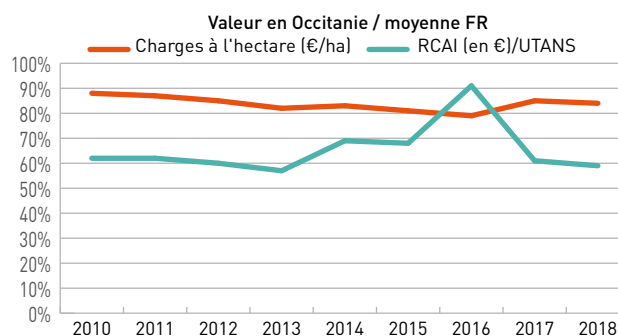
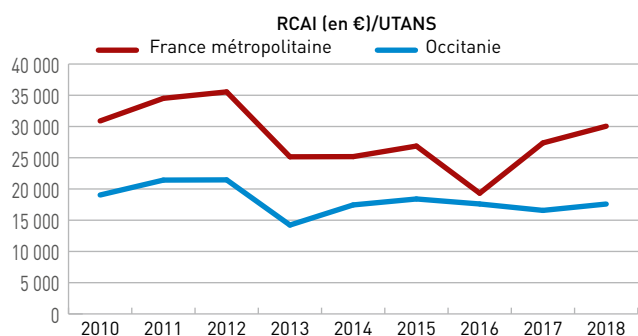
Malgré le poids de son agriculture, la région Occitanie ne représente que 9% de la valeur ajoutée agricole et de l'EBE national alors qu'elle compte 17% des exploitations. La productivité des exploitations agricoles de la région est assez faible et leurs résultats économiques sont globalement bas (voir tableau ci-dessus). On observe notamment une dépendance aux aides plus forte et des charges qui restent importantes par rapport à la moyenne française, fragilisant ainsi l'économie des exploitations.

Historiquement, le revenu agricole moyen en Occitanie a toujours été en dessous de la moyenne française (entre 60 et 75% du revenu national) et **la région enregistre régulièrement le revenu le plus bas de France**. Entre 2013 et 2018, le revenu agricole d'Occitanie (RCAI/UTANS) a augmenté de 24% contre 19% pour la moyenne française. Après une forte chute en 2013, le RCAI en Occitanie est resté relativement stable de 2014 à 2018, alors que la moyenne nationale a

connu une forte chute en 2016 (cf graphiques ci-dessous). Durant ces dernières années, il semblerait que l'extrême diversité des productions présentes dans la région lui ait conféré une certaine stabilité par rapport à des régions plus spécialisées.

Néanmoins, la stabilité de la moyenne régionale masque de très fortes disparités de revenu entre les filières et les territoires (cf pages filières). Sujette à de nombreux événements climatiques extrêmes, la région Occitanie connaît régulièrement des années difficiles.

La région est également très concernée par les contraintes économiques liées aux zones à handicap naturel (ou zones défavorisées). En effet, 85% du territoire est en zones défavorisées, dont environ la moitié en zones de montagne (yc piémont et haute montagne). Du point de vue agricole, cela concerne 86% de la SAU et 72% des exploitations agricoles, principalement situées en zone défavorisée simple.



ÉVOLUTION DU REVENU AGRICOLE ET DES CHARGES EN OCCITANIE COMPARÉS AU REVENU AGRICOLE FRANÇAIS

[Source RICA]

PLUS D'INFOS sur

DRAAF Occitanie : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/DONNEES>

Chambre Régionale d'Agriculture : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/agriculture-regionale/>



RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES SELON LES ORIENTATIONS DE PRODUCTION

[Sources : RA2010/INOSYS ; MSA-traitement ODR/CRAO]

Grandes orientations de production	Nombre d'exploitations agricoles en 2010 (RA 2010 - typologie INOSYS*)	Nombre d'exploitations agricoles en 2010 (MSA - typologie OTEA**)	Nombre d'exploitations agricoles en 2013 (MSA - typologie OTEA**)	Nombre d'exploitations agricoles en 2017 (MSA - typologie OTEA**)	Évolution 2013-2017 (MSA - typologie OTEA**)
Grandes cultures et cultures industrielles	9 894	13 231	13 567	11 886	-12,4%
Cultures permanentes et spécialisées	16 582	22 944	21 746	19 421	-10,7%
Arboriculture	2 220	2 731	2 691	2 324	-13,6%
dont Maraîchage-horticulture	1 778	2 613	2 386	2 289	-4,1%
Viticulture	12 584	17 600	16 669	14 808	-11,2%
Polyculture	3 575	77	82	82	+0,0%
Élevage herbivore	16 557	22 661	21 488	19 301	-10,2%
Bovin lait	1 622	4 764	4 292	3 777	-12,0%
dont Bovin viande	8 209	10 353	9 714	8 686	-10,6%
Autres herbivores (ovins, caprins,...)	6 726	7 544	7 482	6 838	-8,6%
Élevage granivore (porcs, volailles, palmipèdes, lapins)	624	2 659	2 818	2 765	-1,9%
Polyculture-élevage	6 151	330	347	296	-14,7%
Autres ou non renseigné	5 050	10 072	9 786	7 493	-23,4%
Exploitations non professionnelles (hors champ INOSYS)*	19 896	-	-	-	-
TOTAL DES EXPLOITATIONS	78 329	71 974	69 834	61 244	-12,3%

* Cf définitions p 57

** Le nombre d'exploitations est calculé à partir du croisement des deux fichiers MSA d'enregistrement des actifs agricoles (non salariés et salariés).

Les exploitations sont classées par OTEA selon une variable calculée par l'ODR sur la base de l'activité prépondérante en terme de temps de travail pour tous les individus présents sur l'exploitation.

Les deux typologies (INOSYS et OTEA) étant différentes, on constate des écarts importants sur certains groupes, en particulier les groupes mixtes.

La région **Occitanie présente une très grande diversité de productions agricoles** (voir carte ci-contre). La variabilité des paysages et du climat a permis le développement d'agricultures très variées, couvrant pratiquement la totalité des productions agricoles existantes en France. Le relief et l'hydrographie expliquent en grande partie la répartition des productions sur le territoire. En effet, si les zones montagneuses sont propices à l'élevage d'herbivores, les plaines et coteaux du centre-ouest de la région sont plutôt orientés vers les grandes cultures, avec quelques zones adaptées au développement des cultures pérennes, essentiellement le long des cours d'eau. Le littoral, quant à lui, se prête plutôt à la viticulture qui est très largement dominante dans cette zone.

Les évolutions récentes observées sur les orientations de production des exploitations (cf tableau ci-dessus) montrent certaines mutations dans le profil des productions régionales. En effet, on constate que le nombre d'élevages granivores, d'élevages de petits ruminants et d'exploitations maraîchères baisse nettement moins vite que les systèmes les plus emblématiques de la région.

LES GRANDES TENDANCES D'ÉVOLUTION DEPUIS 2013

Un contexte global mouvementé...

Ces dernières années, le contexte global s'est révélé particulièrement complexe pour l'agriculture régionale. Le changement climatique et la multiplication des aléas qu'il engendre (sécheresses, canicules, inondations, grêles...) est un des faits les plus marquants de ces dernières années. Par ailleurs, le contexte politique, réglementaire et économique s'est avéré assez instable avec des évolutions de la PAC extrêmement complexes à mettre en œuvre, le Brexit, évènement très déstabilisant pour l'économie européenne, une accentuation forte de la volatilité des prix et l'effondrement du marché des céréales. D'autres part, des mutations importantes sont à l'œuvre au niveau sociétal, poussant l'agriculture à s'adapter rapidement. Les changements perceptibles dans les habitudes alimentaires affectent directement la nature des productions et les cours du marché. Les attentes accrues pour le respect de l'environnement et le bien-être animal jouent directement sur l'évolution des pratiques et l'innovation.

... qui impacte l'agriculture régionale

On peut aisément constater les effets de ce contexte sur l'agriculture régionale, en particulier sur le recul général de l'activité agricole. En effet, la baisse du nombre d'exploitations agricoles s'est accélérée depuis

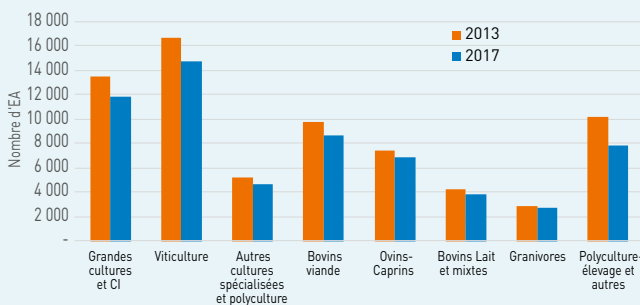
2013 : -2,5% par an contre -1,5% par an entre 2007 et 2012 (équivalent à la moyenne française). Le chiffre d'affaires de la production agricole a reculé de 4,8% et la part des secteurs agricole et agro-alimentaire dans les exportations baisse également de 1 point. Depuis 2013, le solde commercial de la région pour les produits agricoles est négatif en raison d'une forte augmentation des importations (+16,5%) alors que les exportations stagnent.

Le recul du nombre d'exploitations impacte de façon plus marquée les filières « traditionnelles » de la région comme les grandes cultures (-12% d'EA), la viticulture (-11% d'EA) et l'élevage bovin viande (-11% d'EA) ou lait (-12% d'EA). Les autres productions végétales et les petits ruminants reculent moins rapidement (-9%) et les élevages granivores sont pratiquement stables (-2%). Les exploitations qui disparaissent le plus vite sont les systèmes de polyculture-élevage (-23%). Ces tendances se retrouvent également dans l'évolution du nombre d'actifs, dans les dynamiques d'installation et de départs et, de façon beaucoup moins marquée, dans l'évolution des surfaces cultivées. En revanche, l'évolution des volumes de production et du chiffre d'affaires ne font pas nécessairement ressortir les mêmes trajectoires selon les filières, traduisant ainsi des stratégies d'adaptation variables et des dynamiques nouvelles.

ÉVOLUTION DES PRINCIPALES FILIÈRES AGRICOLES D'OCCITANIE

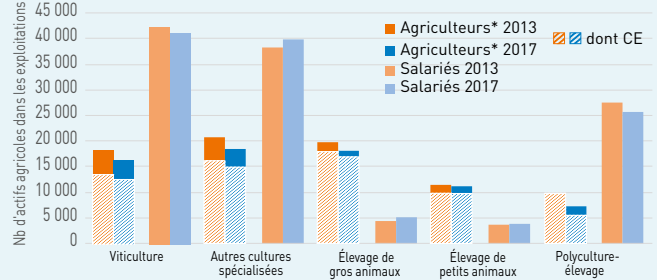
NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

(Source : MSA/traitement ODR-CRAO)



NOMBRE D'ACTIFS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

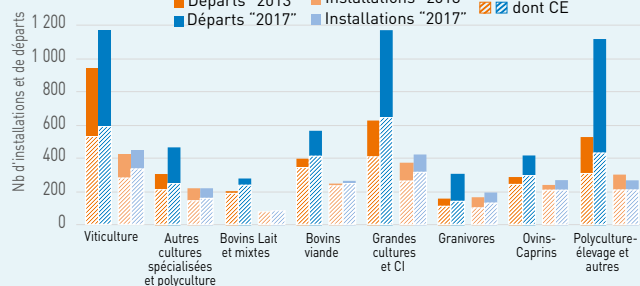
(Source : MSA/traitement ODR-CRAO)



* On inclut dans les "agriculteurs*" les chefs d'exploitation (CE) et les cotisants solidaires (CS).

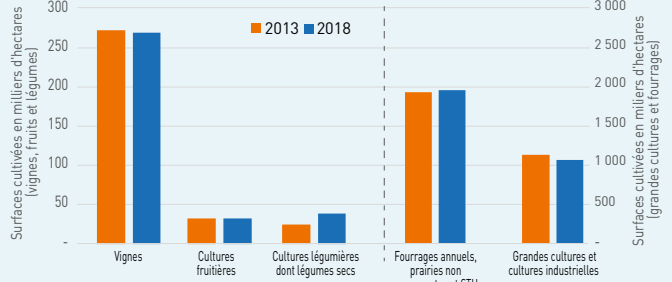
NOMBRE D'INSTALLATIONS ET DE DÉPARTS, CE+CS HORS TRANSFERTS ENTRE ÉPOUX

(Source : MSA/traitement ODR-CRAO)



SURFACES AGRICOLES CULTIVÉES

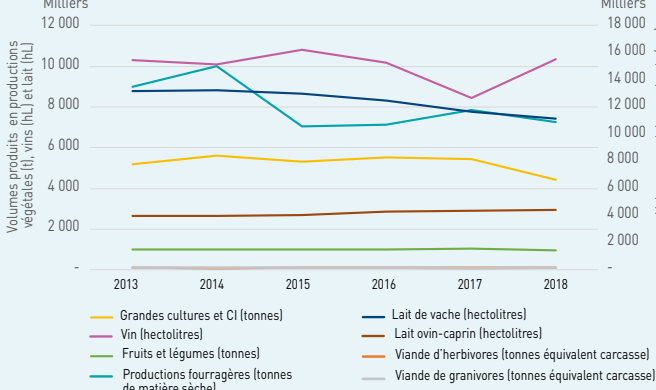
(Source : SAA)



* Les surfaces en grandes cultures et en cultures fourragères étant beaucoup plus importantes que les autres, elles sont présentées sur une échelle différente.

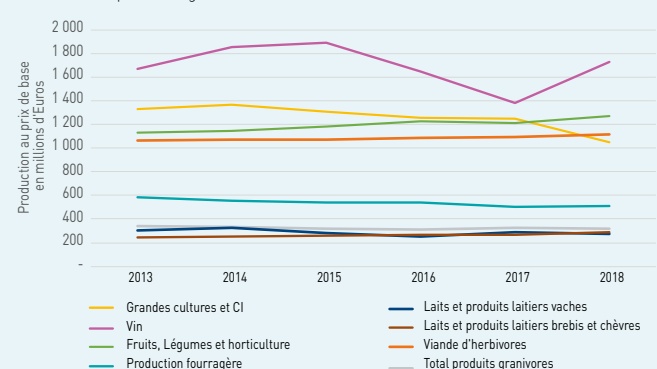
VOLUMES PRODUITS

(Source : SAA)



CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRODUCTIONS

(Source : Comptes de l'agriculture)



économique

politique/réglementaire

sanitaire

climatique

économique

politique/réglementaire

sanitaire

climatique

économique

politique/réglementaire

sanitaire

climatique

économique

politique/réglementaire

sanitaire

climatique

économique

politique/réglementaire

L'AGRICULTURE D'OCCITANIE EN DYNAMIQUE

LES GRANDES TENDANCES D'ÉVOLUTION DEPUIS 2013



Une agriculture qui s'adapte

Malgré la poursuite des tendances de fond que sont le vieillissement de la population agricole et la diminution du nombre d'exploitations, l'agriculture régionale connaît ces dernières années des évolutions assez nouvelles. Le contexte instable pousse l'agriculture à se transformer en profondeur pour mieux s'adapter. Ainsi, on remarque des évolutions notables dans la répartition de la SAU, impulsées notamment par la réforme de la PAC : les surfaces en protéagineux ont été multipliées par 4 depuis 2013 et les surfaces en légumes secs par 3. Cette augmentation importante des légumineuses traduit également un allongement et une diversification des rotations, conséquence directe de l'augmentation des surfaces de grandes cultures Bio.

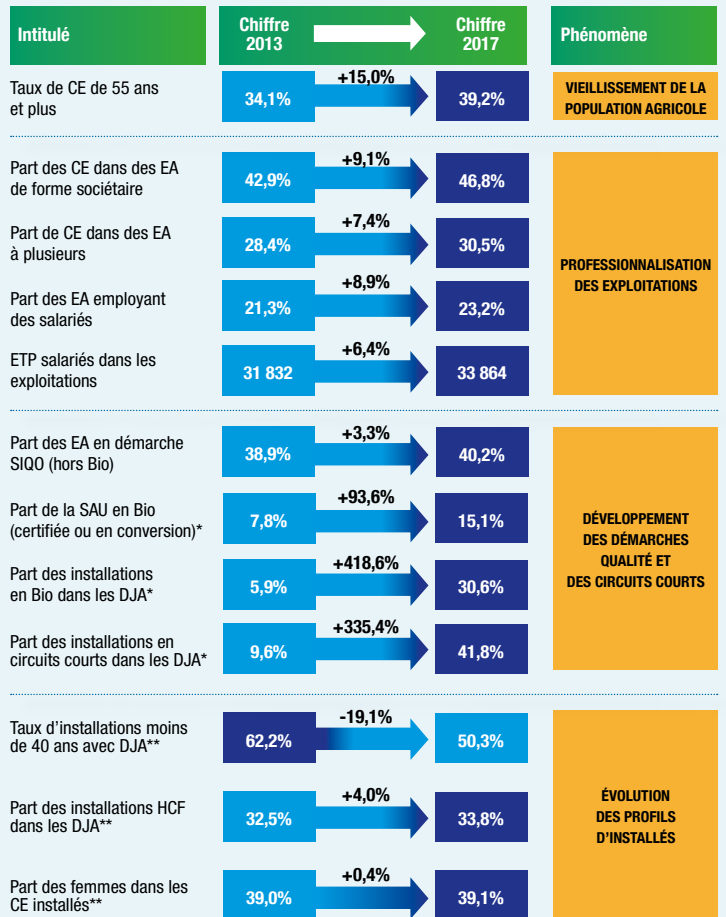
Afin d'optimiser leur fonctionnement et de répondre aux exigences croissantes du métier d'agriculteur, les exploitations se professionnalisent : développement des structures sociétales et pluripersonnelles, développement de l'emploi salarié, regroupement d'exploitations, etc. Ces organisations permettent le plus souvent de gérer des structures plus grandes, avec éventuellement plusieurs ateliers différents. Elles donnent également aux agriculteurs concernés plus de souplesse dans la gestion du temps de travail.

L'agriculture régionale s'adapte également aux attentes sociétales et les démarches permettant de certifier la qualité et l'origine des produits sont en pleine explosion : en 2017, on estime qu'environ 2 exploitations sur 3 s'inscrivent au moins partiellement dans une démarche SIQO (dont AB). Les agriculteurs cherchent à se rapprocher des consommateurs et de nombreuses démarches sont initiées pour faire connaître les produits et les modes de production, même lorsqu'ils ne s'inscrivent pas dans un cahier des charges spécifique. De plus en plus de producteurs proposent des activités permettant à la fois de vendre leurs produits et de faire découvrir leur exploitation.

Ces tendances s'observent également de plus en plus parmi les agriculteurs qui s'installent, laissant penser que la nouvelle génération d'agriculteurs aura déjà intégré ces adaptations dans son mode de fonctionnement.

CHIFFRES CLÉS

(Sources : SAA, MSA/traitement ODR-CRAO, Comptes de l'Agriculture, Douanes, CA, Agence Bio)



* Données 2014-2018

** Moyennes quinquennales 2009-2013 et 2013-2017

Crise du COVID-19 et agriculture

La crise sanitaire, sociale et économique engendrée par la pandémie de coronavirus en ce début d'année 2020, vient bouleverser ou conforter les différents phénomènes observés ces dernières années. L'agriculture se retrouve soudainement au centre des préoccupations et redevient un secteur hautement stratégique. Plusieurs tendances fortes de consommation ont été observées durant les premières semaines de la crise : explosion des circuits courts, diversification des modes d'approvisionnement, retour aux produits bruts... Les filières ont été impactées de manières diverses mais les principales causes de difficultés ont été liées à la fermeture de nombreux débouchés : arrêt de la restauration hors foyer, réduction des marchés de plein vent, baisse de cadence des industries, ralentissement des chaînes logistiques... Les exploitations agricoles ont également été très impactées par le manque de main-d'œuvre saisonnière, habituellement étrangère. La crise a ainsi soulevé des problématiques de fond sur la sécurisation de la production alimentaire et de l'approvisionnement au niveau local et national. Si les conséquences à moyen et long terme ne sont pas encore connues, il est très probable que cette crise provoquera des inflexions significatives dans les tendances observées jusqu'à présent.

Les Chambres d'agricultures et les CERFRANCE proposeront à l'automne des analyses plus approfondies des premiers impacts économiques de la crise sur l'agriculture régionale.

ÉVOLUTIONS MICRO-ÉCONOMIQUES 2014-2018 (SOURCE : CERFRANCE OCCITANIE)

LA FERME OCCITANIE

Stabilité du revenu mais toujours pas de marge de manœuvre

La productivité de la main d'œuvre mesurée par le ratio produit net/UTH se stabilise autour de 70 k€/UTH depuis 2014. Le produit végétal (grandes cultures et vin principalement) représente 55% de l'activité. À l'échelle de la Ferme Occitanie, le niveau des aides européennes est plus élevé depuis 2015 et explique la progression du produit. De 2014 à 2017 en moyenne les charges ont baissé puis se sont stabilisées. 2018 marque un tournant avec une progression forte ayant une incidence sur l'EBE.

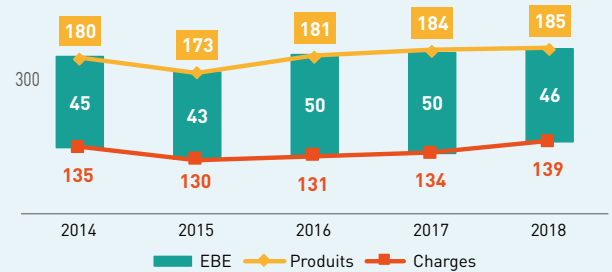
Même si elle cache des disparités entre filières et entre exploitations, l'évolution de l'EBE sur 5 ans reste modérée. Les facteurs prépondérants de variation sont les événements climatiques, l'évolution des marchés et des charges. L'utilisation de l'EBE se répartit entre engagements financiers et prélèvements privés (16,3 k€/UTH familial en 2018).

Par contre le niveau d'EBE ne permet pas d'assurer l'autofinancement des investissements de l'entreprise ni de renforcer la trésorerie.

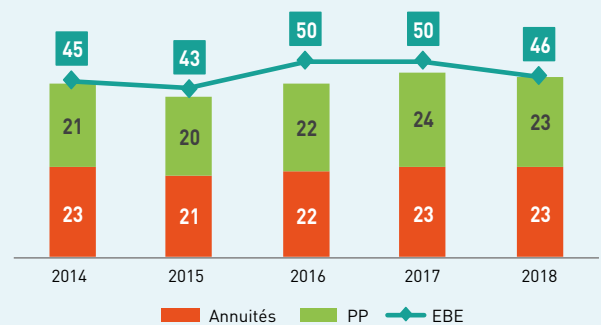
C'est une fragilité pour l'avenir, d'autant plus que le niveau de l'actif d'exploitation s'élève (275 k€/UTH familial en 2018, soit +12,3% par rapport à 2014). Pour le financer, le montant des encours LMT augmente également (93 k€, +15%). La capacité de remboursement n'ayant pas évolué, la durée moyenne de remboursement s'allonge. La possibilité d'investir se réduit donc. Dans ces conditions, il sera de plus en plus difficile pour une bonne partie des exploitations d'assurer sereinement leur pérennité et leur transmission.

Les paragraphes suivants permettent d'apporter un éclairage économique plus précis sur 3 filières pour lesquelles les évolutions ont été très marquantes sur la période.

ÉVOLUTION DES PRODUITS, CHARGES ET EBE (EN K€)



ÉVOLUTION DE L'EBE ET DE SON UTILISATION (EN K€)



GRANDES CULTURES

Un secteur en crise

À l'exception de 2017, les années étudiées peuvent être qualifiées de très moyennes. Le produit de l'exploitation ne retrouve pas son niveau de 2014 : les rendements ont été périodiquement affectés par de fortes pluies ou la canicule. Mais le phénomène majeur demeure la faiblesse des cours, conséquence de l'entrée sur le marché de nouveaux pays qui concurrencent la France sur ses marchés traditionnels. La baisse des aides PAC depuis 2015 représente un manque à gagner supplémentaire, de l'ordre de 18 000 € pour une SAU de 200 ha.

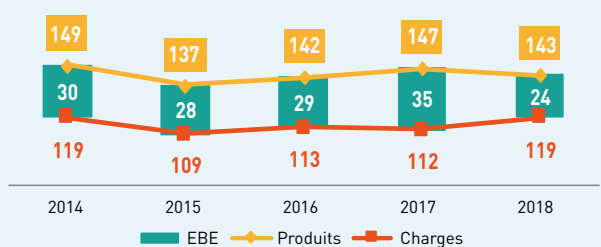
La dégradation de l'EBE et du résultat courant est nettement perceptible (résultat = 28 €/ha en moyenne sur 5 ans). L'exploitation doit désormais puiser dans ses fonds propres pour financer ses prélèvements privés, pourtant inférieurs à 1 SMIC net (12 400 €/UTHF/an). Elle ne dispose plus des moyens pour s'autofinancer. Le pourcentage d'exploitations en bonne santé financière passe de 63% en 2014 à 56% en 2018.

Devant la baisse de ses ressources et la remise en cause de l'utilisation des produits phytosanitaires, le modèle de production conventionnel se voit contraint d'évoluer, et ce d'autant plus que la future PAC envisage une réorientation des soutiens. D'où la décision d'un nombre croissant d'agriculteurs de convertir leur exploitation en agriculture biologique.

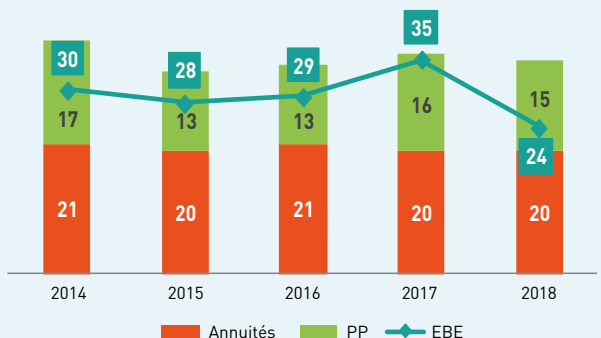
Les premiers résultats confortent cette stratégie : par exemple, en 2018, l'EBE atteignait 43 000 € en moyenne en grandes cultures bio* contre 21 700 € en grandes cultures conventionnelles. Si on déduit de ce chiffre le supplément d'aides bio, l'EBE chute de près de 20 000 €, ce qui montre une fragilité si cet avantage n'est pas pérenne et que la technicité de l'exploitation n'est pas au rendez-vous.

*249 exploitations bio sur un échantillon total de 2068

ÉVOLUTION DES PRODUITS, CHARGES ET EBE (EN K€)

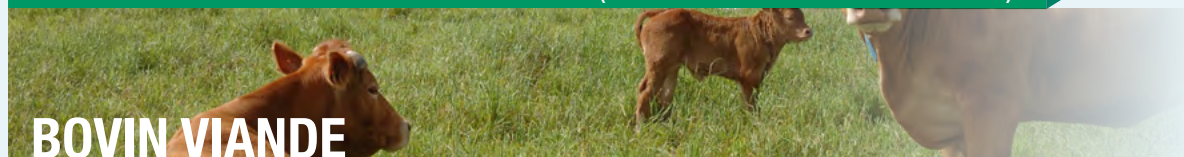


ÉVOLUTION DE L'EBE ET DE SON UTILISATION (EN K€)



L'AGRICULTURE D'OCCITANIE EN DYNAMIQUE

ÉVOLUTIONS MICRO-ÉCONOMIQUES 2014-2018 (SOURCE : CERFRANCE OCCITANIE)



BOVIN VIANDE

Un rééquilibrage favorable

Sur la période 2014-2018, le ratio aide/produit progresse de 3 points, pour atteindre 40% en 2018, ce qui explique en grande partie l'augmentation du produit courant.

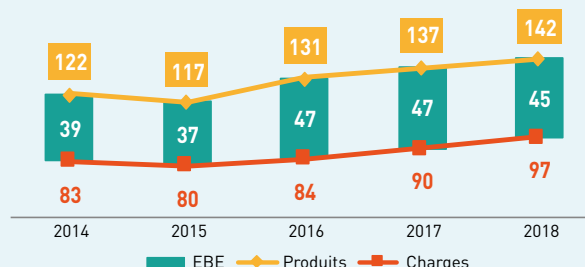
La consommation de viande bovine est sur une tendance à la baisse et s'oriente toujours plus vers des produits de type steak haché au détriment de morceaux plus nobles. Cela a une influence sur la nature et la quantité des animaux qui s'échangent sur les marchés internationaux (sexe, niveau d'engraissement, taille des carcasses...). Ainsi, la valorisation des brouards chute de 14 € par veau sur la période.

Après une nette augmentation de l'EBE entre 2014 et 2016, +16%, ce dernier s'affaïsse progressivement sous la pression des charges, notamment des charges alimentaires et des charges sociales.

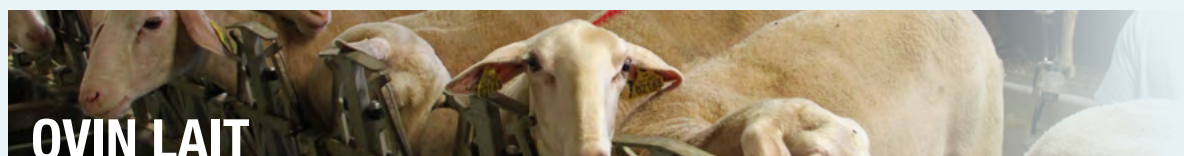
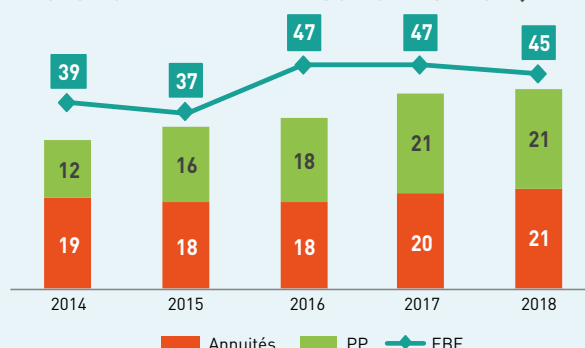
Le niveau d'annuité se stabilise et absorbe 47% de l'EBE en 2018. De 2014 à 2016, l'augmentation progressive des prélèvements privés, qui atteignent 14 200 €/UTHF/an en 2018, n'altère pas la marge de sécurité. Mais celle-ci se réduit fortement en 2018 pour chuter à 3 000 € contre 6 000 € en 2014.

La situation financière des exploitations reste toutefois saine, même si 2018 marque le début d'une inflexion avec une part des exploitations en catégorie « danger » qui progresse de 3 points pour atteindre 8% de l'échantillon.

ÉVOLUTION DES PRODUITS, CHARGES ET EBE (EN K€)



ÉVOLUTION DE L'EBE ET DE SON UTILISATION (EN K€)



OVIN LAIT

Une des filières les plus performantes

La surface par exploitation a très peu évolué sur la période, par contre le nombre de brebis a légèrement augmenté (+17 brebis soit +5%). La progression la plus marquante est celle de la production laitière par brebis (+ 41 litres soit +15% en 5 ans). En 2016, les éleveurs ont saisi l'opportunité de produire 10% de leur référence laitière en plus, sans accroître le cheptel. Le potentiel génétique et technique a pu enfin s'exprimer. En 2017 et 2018, la progression du volume produit par exploitation est due à l'augmentation du cheptel.

L'évolution positive du produit provient :

- du produit lait : plus de volume et un prix plus élevé aux 1 000 litres
- des aides : revalorisation de l'ICHN, des landes et parcours pour le calcul des DPB et prise en compte de l'ensemble des associés lors de la transformation en GAEC.

Dans le même temps, les charges progressent mais avec une intensité variable. Au niveau des charges opérationnelles, certes le coût global s'accroît, mais ramené aux 1 000 litres, il diminue de 2,4% entre 2014 et 2018. La maîtrise technique est réelle.

Par contre au niveau des charges (fixes hors amortissements et frais financiers), l'augmentation est notable tant au niveau global qu'aux 1 000 litres, mais à un degré moindre du fait de la progression du volume de lait produit. On n'observe pas d'économie d'échelle.

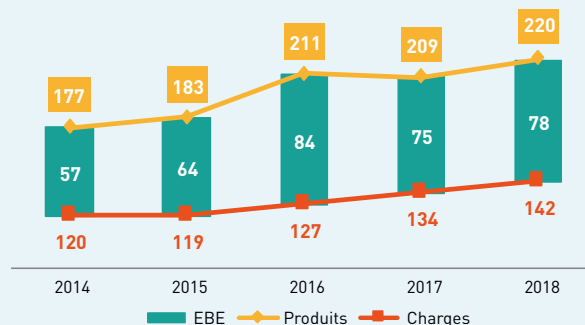
L'EBE couvre l'ensemble des besoins.

La situation financière est saine avec une progression de 9 points des entreprises classées en « sérénité » (78% du groupe).

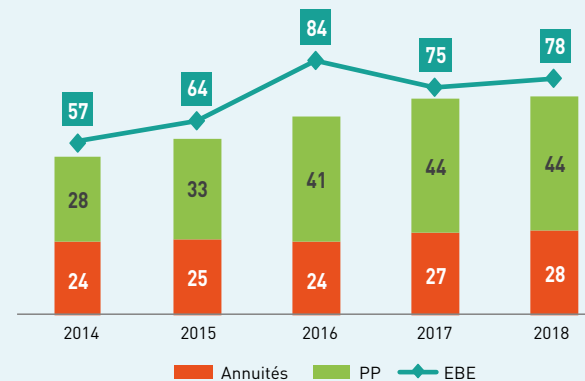
La maîtrise de l'autonomie alimentaire et des charges de mécanisation sont toujours les gages de la réussite.

Avec le départ à la retraite de nombreux exploitants dans la décennie prochaine, l'enjeu pour la filière sera d'assurer la transmission des exploitations.

ÉVOLUTION DES PRODUITS, CHARGES ET EBE (EN K€)



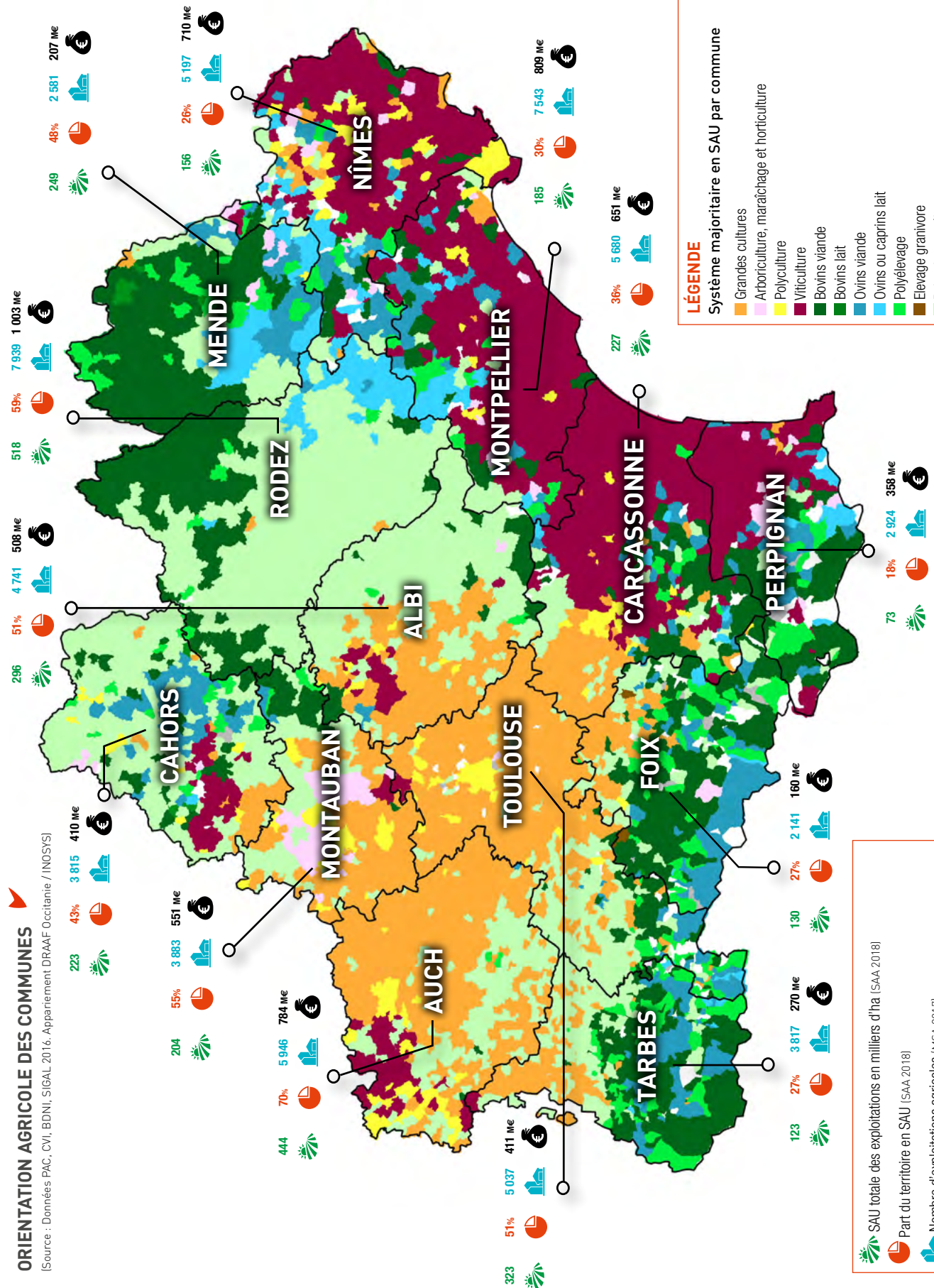
ÉVOLUTION DE L'EBE ET DE SON UTILISATION (EN K€)



LES TERRITOIRES DE LA RÉGION

ORIENTATION AGRICOLE DES COMMUNES

(Source : Données PAC - CVI - BDNI - SIGAL 2016, Appariement DRAAF Occitanie / INOSYS)



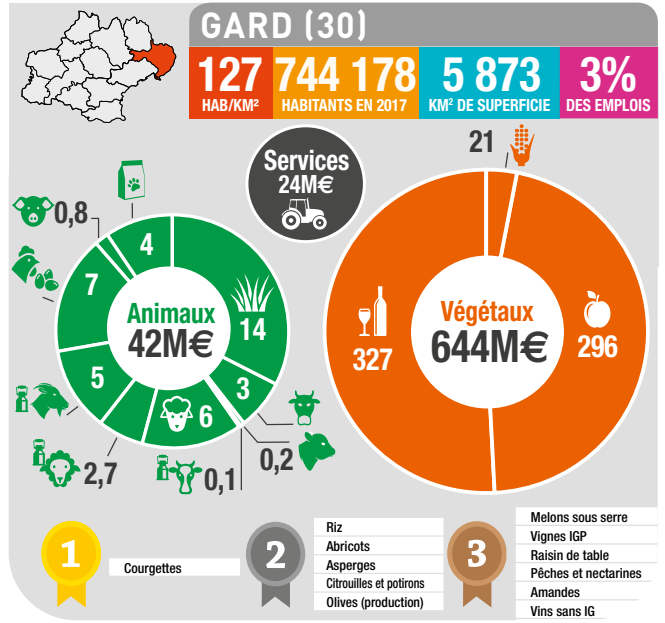
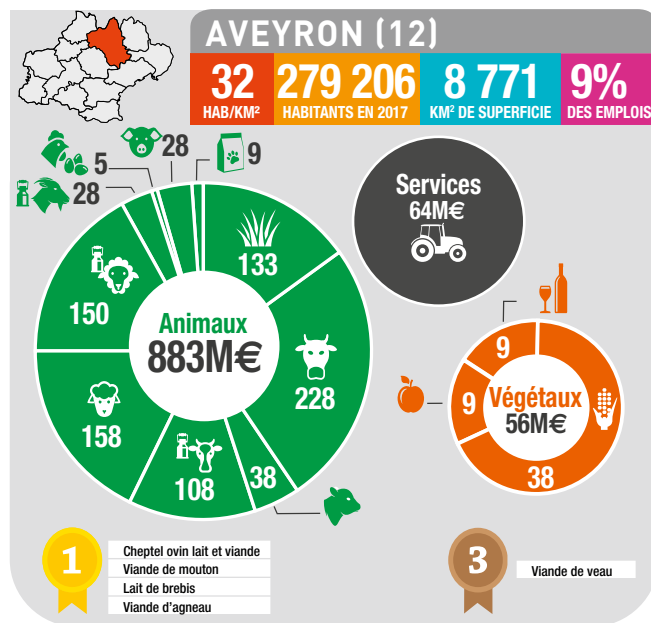
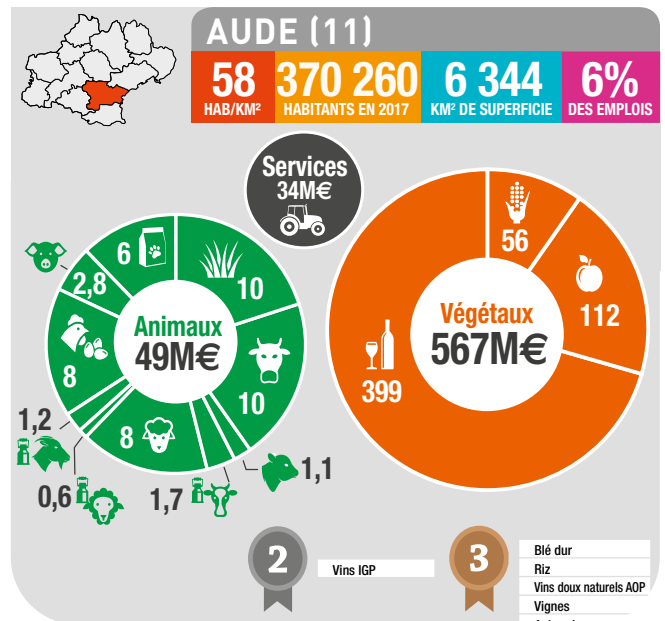
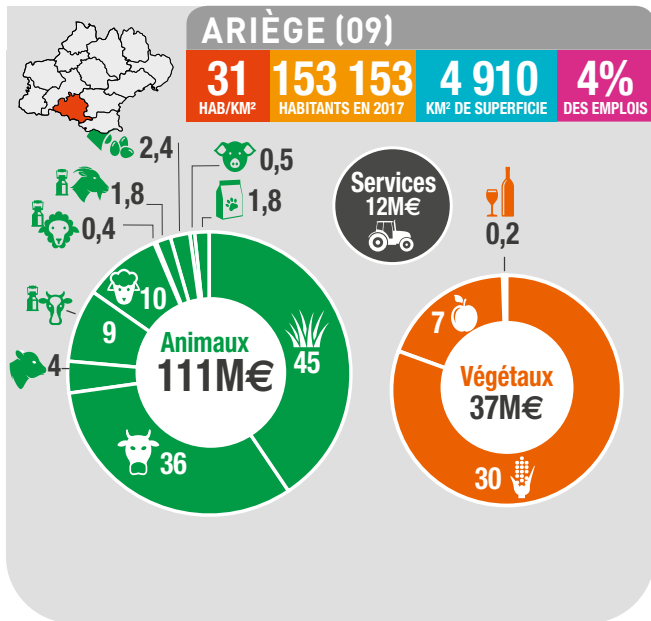
LÉGENDE

Système majoritaire en SAU par commune

- Grandes cultures
- Arboriculture, maraîchage et horticulture
- Polyculture
- Viticulture
- Bovins viande
- Bovins lait
- Ovins viande
- Ovins ou caprins lait
- Polyélevage
- Élevage granivore
- Polyculture et élevage
- Autres élevages (équins, apiculture, microélevage...)
- Pas d'EA ou EA non affectées

- SAU totale des exploitations en milliers d'ha (SAA 2018)
- Part du territoire en SAU (SAA 2018)
- Nombre d'exploitations agricoles (MSA 2017)
- Chiffre d'affaires agricole (Comptes de l'agriculture 2018)

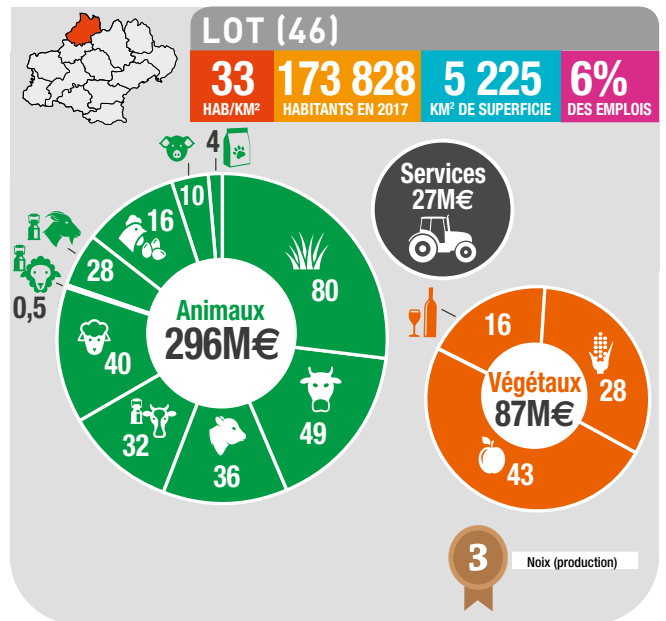
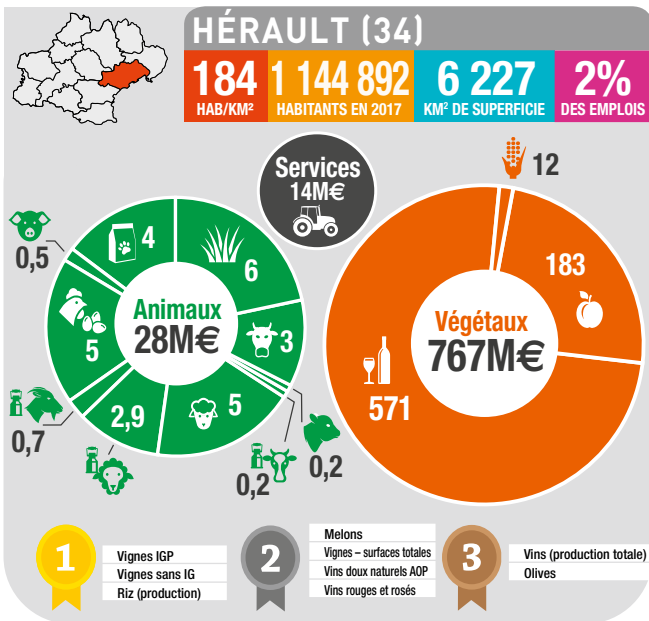
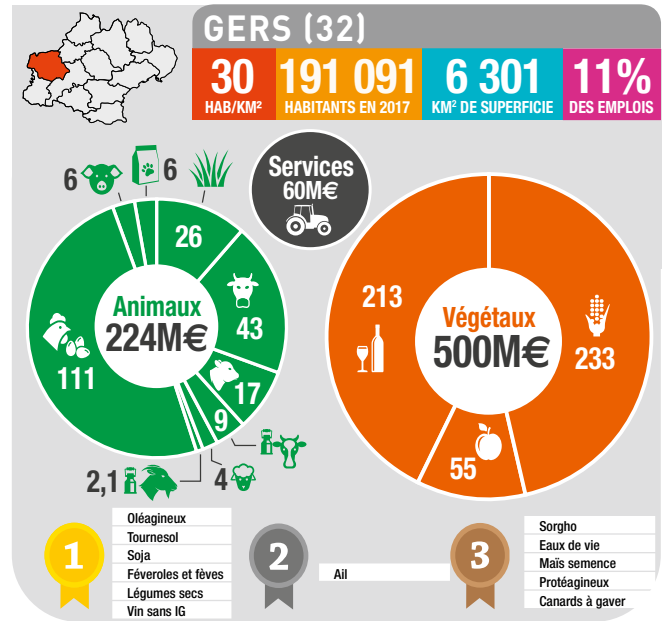
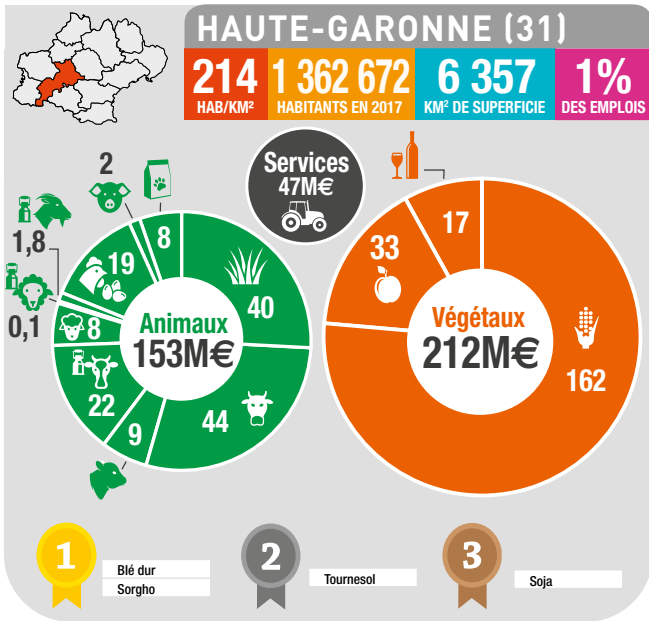
LES TERRITOIRES DE LA RÉGION



LÉGENDE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AGRICOLE SELON LES PRODUCTIONS EN MILLIONS D'EUROS [Source : Comptes de l'agriculture 2018]





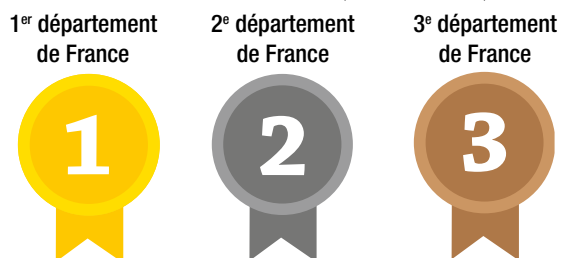
DONNÉES PAR DÉPARTEMENT (Source : INSEE)



PLACE DU DÉPARTEMENT SUR LE PODIUM NATIONAL

(Source : SAA 2018 et RA2010 pour volailles et palmipèdes).

NB : La position du département est calculée à partir des surfaces cultivées ou du cheptel en 2018. Pour la viande, le lait et le vin, le calcul est fait à partir des volumes de production en 2018.



LES TERRITOIRES DE LA RÉGION

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AGRICOLE SELON LES PRODUCTIONS EN MILLIONS D'EUROS (Source : Comptes de l'agriculture 2018)

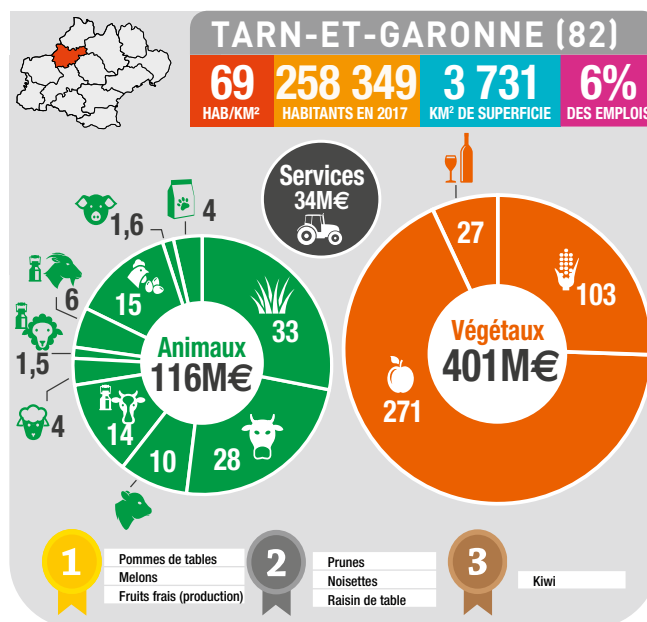
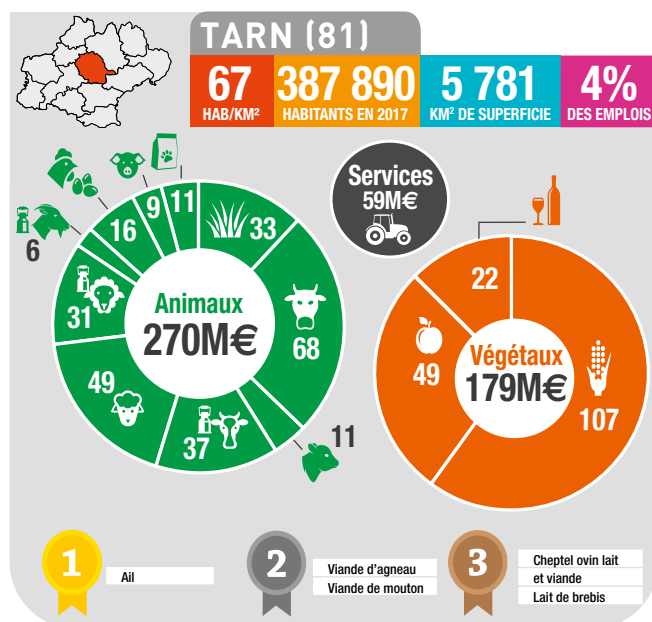
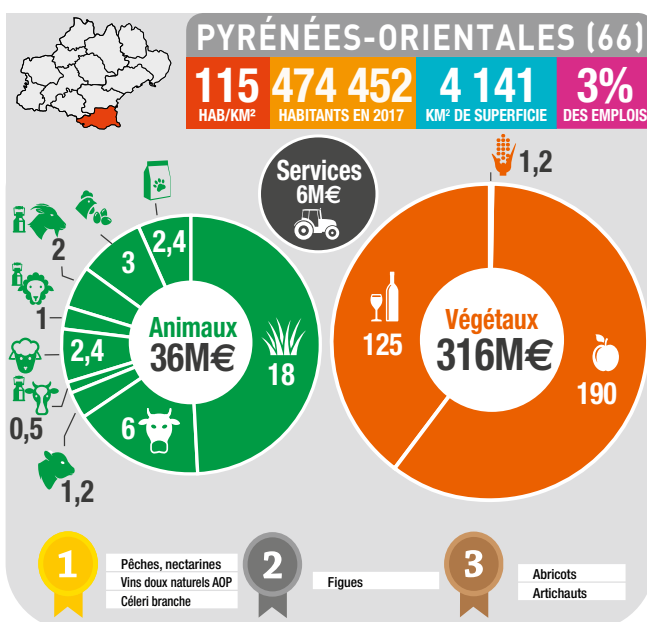
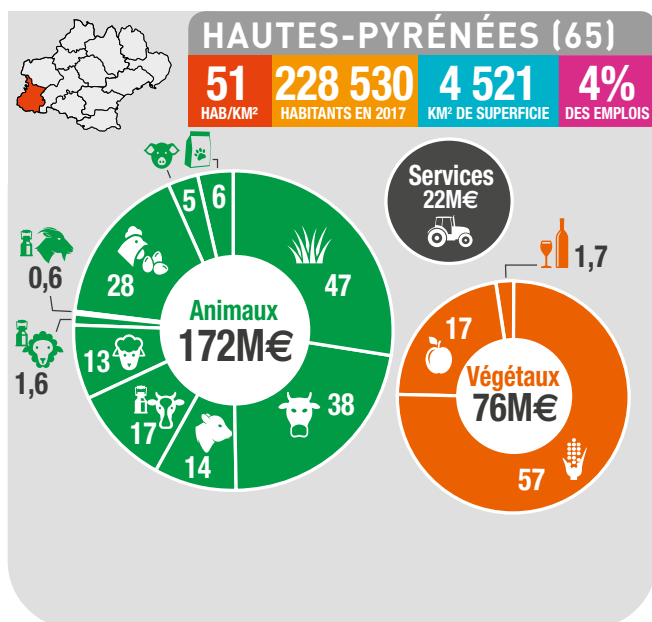
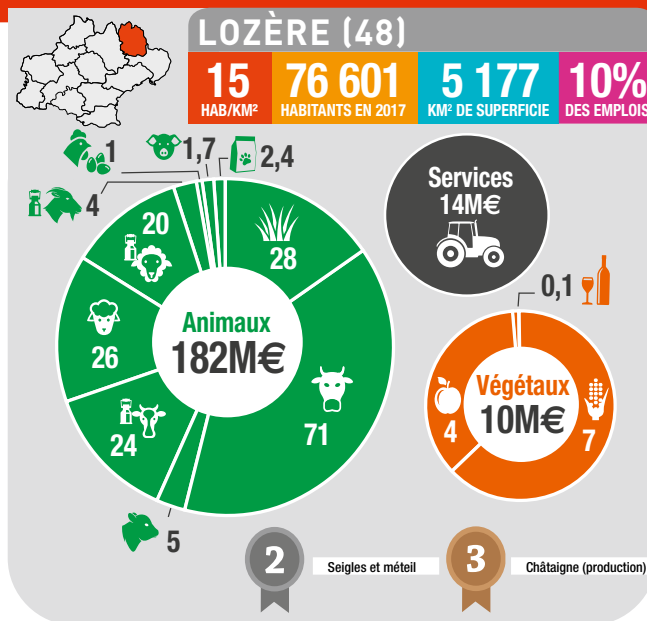


DONNÉES PAR DÉPARTEMENT (Source : INSEE)



PLACE DU DÉPARTEMENT SUR LE PODIUM NATIONAL

(Source : SAA 2018 et RA2010 pour volailles et palmipèdes).



LES GRANDES CULTURES

Les grandes cultures et les semences occupent un peu **plus d'1 million d'hectares** de la SAU régionale. Elles sont concentrées dans les zones de plaines et de coteaux, voire de piémont. Sur la zone méditerranéenne, les rendements sont plus faibles que sur le reste de la région. L'accès à la Méditerranée est un atout indéniable pour l'exportation de céréales et de tourteaux via les deux ports de Sète et Port-la-Nouvelle.

Le développement des grandes cultures est étroitement lié à leur exportation sur les marchés espagnols (maïs, blé tendre et blé dur) et maghrébin, italien, grec (blé dur), ainsi qu'à leur utilisation locale pour l'alimentation animale (maïs) ou la transformation (farine, huile...).

De plus, la région est leader en grandes cultures bio avec 1/4 de la sole nationale. Avec un développement soutenu, estimé à 32% entre 2017 et 2018, la part des surfaces en bio dépasse désormais 10% des surfaces en grandes cultures en Occitanie.

Composante essentielle de la production de grandes cultures dans la région, l'irrigation constitue une assurance contre les aléas climatiques et garantit la qualité et la productivité. Les collecteurs de la région Occitanie développent les filières de blé de qualité. Les surfaces cultivées en blés améliorants et blés tracés atteignent 128 000 ha en 2017, soit 38% des semis alors qu'ils ne représentent que 4% de l'emblavement au niveau national.

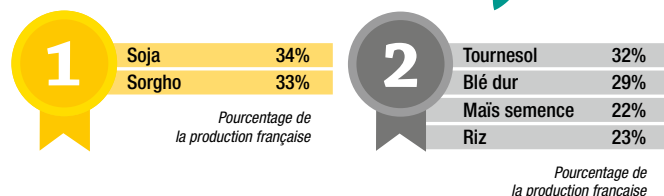
La région bénéficie aussi d'une filière soja non OGM, source de valeur ajoutée, bien structurée autour des besoins en alimentation animale et humaine qui représente un tiers des surfaces françaises.

LES CHIFFRES

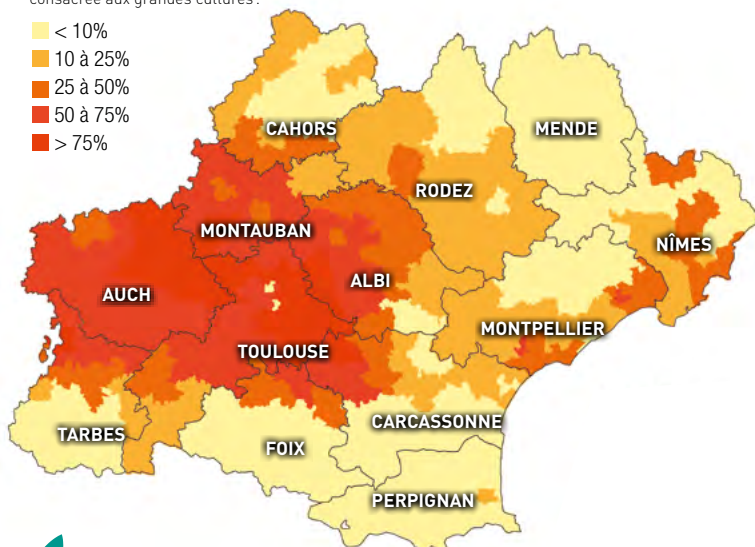
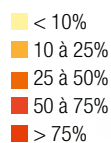
- **1,1 million ha** de grandes cultures en 2018, soit **9%** des Surfaces Françaises (SF)
dont 58 600 ha de semences en 2018
dont 117 000 ha en AB (ou en conversion) en 2018
- **4,4 millions de tonnes de COP** produites en 2018
dont 84% de céréales et 15% d'oléagineux
- **830 millions d'€**, soit **12%** du produit agricole de la région en 2018
dont céréales : 636 millions d'€
dont oléagineux : 188 millions d'€
dont protéagineux : 8 millions d'€
- **785 millions €** d'exportations en 2019 pour les céréales, légumineuses et oléagineux

[Sources : SAA 2018, GNIS 2019, Agence BIO 2018, Comptes de l'agriculture 2018, Douanes 2019, MSA 2017]

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2018)



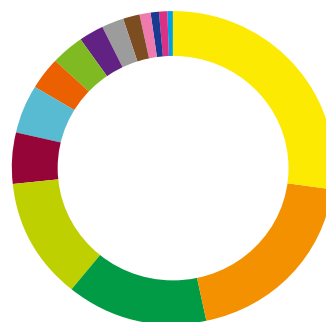
Part de la SAU cantonale consacrée aux grandes cultures :



RÉPARTITION DES SURFACES EN GRANDES CULTURES

[Source : ASP - données PAC 2018]

Surfaces en grandes cultures y compris semences



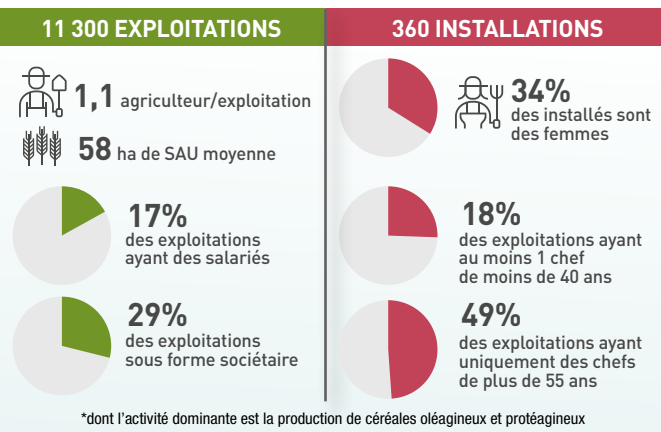
- Blé tendre **268 000 ha**
- Tournesol **189 000 ha**
- Blé dur **139 000 ha**
- Maïs grain **122 000 ha**
- Soja **52 000 ha**
- Colza **50 000 ha**
- Autres céréales **33 000 ha**
- Triticale **31 000 ha**
- Protéagineux **25 000 ha**
- Sorgho **21 000 ha**
- Maïs semence **17 000 ha**
- Orge **10 000 ha**
- Autres oléagineux **9 500 ha**
- Avoine **9 000 ha**
- Riz **3 000 ha**

SURFACES CULTIVÉES EN GRANDES CULTURES EN 2018

[Source : SAA 2018]

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS EN COP*

[Source : MSA 2017]



PLUS D'INFOS sur

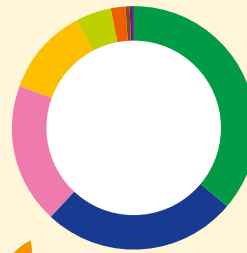
FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/>

GNIS : www.gnis.fr

FOCUS : LA PRODUCTION DE SEMENCES

LES CHIFFRES (Source : GNIS 2019)

- 2^e région productrice, avec 15% des surfaces françaises
- 54 600 ha en 2019, en baisse de 7% par rapport à 2018 alors que les surfaces régionales avaient connu une légère embellie en 2017 et 2018.
- Le Gers, 1^{er} département producteur de la région, avec 27% des surfaces régionales
- 125 millions d'€ de chiffre d'affaires régional



SURFACES DE SEMENCES EN OCCITANIE :
54 667 HA (Sources : GNIS 2019)

Un rebond au niveau des contrats de multiplication en maïs

La filière semence se caractérise par des contrats de production évitant la volatilité des prix. Le maïs semence est la 1^{re} production régionale de semences avec 28% des surfaces françaises. Suivant la tendance nationale, cette culture, en recul de 30% par rapport à 2014, tend à se redresser avec une progression de +7% en 2019. Les semences d'oléagineux se placent au 2^e rang avec 14 000 ha. Le Gers et l'Aude figurent parmi les principaux départements producteurs de semences biologiques en France. Pour l'ensemble de ces cultures à haute valeur ajoutée, l'irrigation est indispensable.

FAITS MARQUANTS 2019

BLÉ TENDRE

L'embellie des prix en 2018 entraîne un engouement pour le blé tendre, en particulier pour les blés améliorants, segment sur lesquels les organismes économiques régionaux sont bien positionnés. Les rendements moyens élevés cachent de fortes disparités avec un secteur méditerranéen fortement impacté par des conditions sèches. Le marché, sous pression avec l'augmentation importante des disponibilités des pays de la Mer Noire, est en repli.

BLÉ DUR

Pour la première fois, la région passe sous la barre des 100 000 ha emblavés en blé dur. Cette diminution exceptionnelle des surfaces (-31% par rapport à la moyenne quinquennale) est liée à la persistance d'une conjoncture défavorable sur plusieurs campagnes. Malgré des disparités pénalisant les secteurs Est de l'Occitanie, les rendements sont plutôt bons et accompagnent la tendance haussière de prix, situant la région dans une position favorable pour se placer à l'export.

MAÏS GRAIN

L'engouement pour le maïs en sec qui avait permis d'obtenir des marges intéressantes ces dernières années est perturbé par les effets de la sécheresse estivale et des fortes chaleurs. Le différentiel de rendement joue en faveur du maïs irrigué. Les cours qui s'étaient améliorés lors de la saison dernière, repartent à la baisse.

TOURNESOL

L'érosion des surfaces se poursuit (-17%/moyenne quinquennale). Le démarrage poussif de la saison lié à la fraîcheur des températures favorise les dégâts de taupins et d'oiseaux. Les conditions sèches de l'année expliquent aussi la faiblesse des rendements. Si les prix sont orientés à la baisse en début de saison de commercialisation, un fort différentiel de prix est constaté entre le tournesol linoléique et oléique avec + 70€/t en faveur du premier.

SOJA

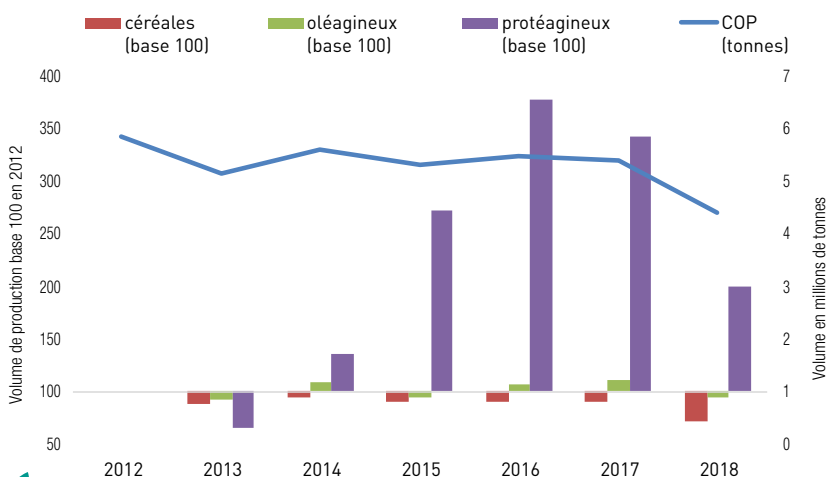
En augmentation constante depuis 2015, les surfaces de soja permettent de maintenir le chiffre d'affaires malgré la baisse des rendements, notamment en sec. Les perturbations du marché liées à la guerre sino-américaine impactent peu la filière non OGM régionale, source de valeur ajoutée et bien structurée autour des besoins en alimentation humaine et animale, qui se déploie dans un contexte de prix favorables.

COLZA

Un repli très important des surfaces (-27%/moyenne quinquennale) est constaté depuis quelques années. Les cours et les rendements sont toutefois favorables.

BIO

La sole de grandes cultures bio est en très forte augmentation depuis 2014. La campagne se caractérise par de bons résultats notamment sur les céréales à paille, après une année 2018 catastrophique. La collecte régionale 2018 toutes cultures confondues s'établissait à 110 000 tonnes, alors que les estimations en septembre 2019 avoisinent les 180 000 tonnes.



Conséquences des changements de la PAC et des turpitudes d'un marché capricieux, la filière COP connaît des variations importantes de surfaces depuis 2013 auxquelles vient s'ajouter l'instabilité des rendements. La production de protéagineux connaît une ascension spectaculaire avec une multiplication par 4 des surfaces, hissant l'Occitanie du 9^e au 4^e rang des régions. Toutefois, la production de protéagineux, ne pesant qu'1% des volumes régionaux, ne suffit pas à enrayer le déclin de la production de COP, entraînée vers le bas par la chute de 18% du volume des céréales entre 2013 et 2018.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION EN GRANDES CULTURES (Source : SAA)

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN GRANDES CULTURES

Exercices clos entre le 01/07/2018 et le 30/06/2019
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2018

Les pluies continues du printemps favorisent le développement des maladies et causent les premières atteintes au rendement. Puis une période orageuse s'installe, perturbant les moissons. Après des semis tardifs, c'est au tour du maïs et du tournesol, d'être soumis à la canicule estivale. La fin de campagne est plus calme. Le maïs est récolté précocement avec un taux d'humidité très bas.

Les rendements enregistrent une baisse importante, de l'ordre de 25% sur céréales d'hiver et de 10-20% sur cultures d'été. Les chiffres varient fortement en fonction des parcelles et des conditions locales.

Le prix du blé tendre se redresse. Il profite d'une baisse de la production mondiale, qui pour la 1^{re} fois depuis 2013, est inférieure à la consommation. Mais l'embellie concerne peu notre région, très touchée par des problèmes de qualité. L'année est particulièrement délicate pour les producteurs de blé dur, payés en moyenne 165€/t du fait des réfections. A contrario, la demande est soutenue pour le maïs destiné à la fabrication d'éthanol et à l'alimentation du bétail. Quant au marché du soja, il souffre du différent Chine-USA.

→ Le revenu s'effondre en conventionnel

La récolte 2018 restera dans les esprits comme la seconde année la plus mauvaise après 2013.

En production conventionnelle, le produit hors aides subit une baisse de 8%, passant de 1 020 à 925€/ha. Même si l'exploitation réduit ses charges opérationnelles (-2%) et ses charges de structure (notamment le fermage), la situation est grave : l'EBE chute de plus de 12 000€, tandis que le résultat courant moyen est négatif (-2 800€/ exploitation en moyenne).

Les producteurs bio s'en tirent mieux : la baisse de leur production est aussi marquée (de 1 028 €/ha à 914€) mais ils bénéficient d'un montant d'aides de 381€/ha contre 254€ en conventionnel. En outre, le total de leurs charges est inférieur de 50€/h à celui du conventionnel. Ils dégagent un EBE de 48 000€ pour 128 ha et un résultat courant positif de 15 000 €.

Une analyse des dispersions montre que dans 60% des exploitations, la valeur ajoutée est négative. Cela signifie, en pratique, que la production de l'exercice ne couvre pas les charges d'approvisionnement.

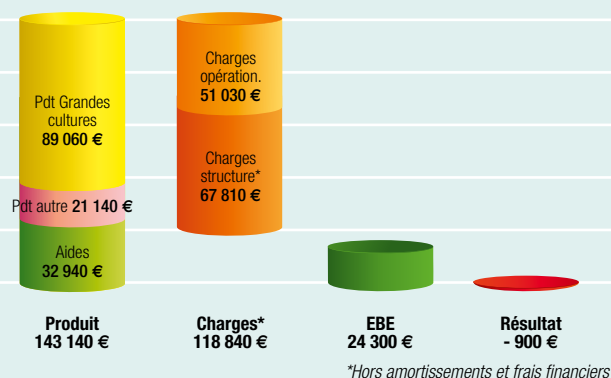
→ Nouvelle dégradation de la trésorerie

Les annuités ont baissé mais absorbent cette année 79% de l'EBE. Il manque en moyenne 10 500€ à l'entreprise pour couvrir tous ses engagements et commencer à s'autofinancer.

Malgré 5 années de difficultés, la plupart de ces entreprises fait preuve d'une solidité financière certaine : le fonds de roulement assure toujours près de 8 mois du cycle de charges, la trésorerie nette globale demeure positive.

L'échantillon CERFRANCE

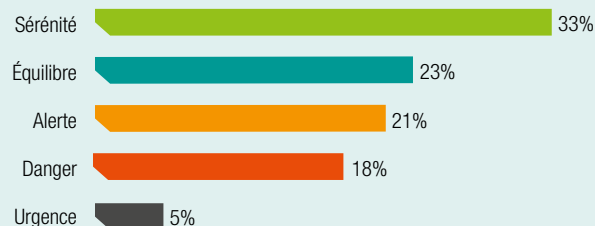
- **2 066 exploitations spécialisées** (dont 12% engagées en bio), dont 46% individuelles et 32 % EARL
- **SAU : 121 ha** dont 15 ha irrigués. Céréales : 65 ha, oléagineux et protéagineux : 39 ha, jachère : 6 ha
- **1,2 UTH familiale / 0,2 UTH salariée**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MAÏS SEMENCE

Exercices clos entre le 01/07/2018 et le 30/06/2019
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2018

→ Des surfaces stables dans la région

Les surfaces de maïs semence couvrent plus de 138 000 ha en Europe où elles ont augmenté de 7,5% en 2018. Premier producteur et premier exportateur européen, la France n'a vu ses surfaces augmenter que de 4,5%, car la multiplication s'est déplacée en partie vers les pays de l'Est. Dans notre région, les surfaces de multiplication se stabilisent autour de 16 800 ha après avoir régulièrement diminué depuis 2014; elles s'ajustent à la présence de stocks excédentaires et au recul du maïs consommation, mais devraient croître à partir de 2019.

Depuis 2 ans, la part de la culture dans l'assolement est stable, autour de 19%. Faut de contrats, des producteurs se diversifient vers d'autres filières, par exemple le maïs pop corn, ou d'autres semences. Pour en tenir compte, nous avons comme l'an passé retenu des exploitations ayant plus de 8 ha de maïs semences et non 10 ha comme initialement.

Des semis tardifs en conditions difficiles, puis la canicule survenue lors de la fécondation, pénalisent les rendements. Ils atteignent en moyenne 85 à 90% des objectifs avec quelques bonnes surprises dans certains secteurs de l'Ariège ou du Gers.

→ Baisse des revenus

La limitation de la surface en multiplication, et la moindre rentabilité des autres cultures due à la conjoncture, conduit à une baisse des résultats en 2018.

Le produit par ha du maïs semence diminue de 3%, passant de 3800 € à 3700 € par ha, mais l'ensemble des produits végétaux chute de 5% du fait de la conjoncture. Les indemnités d'assurances, en augmentation sensible, ne couvrent qu'en partie ce manque à gagner. Presque tous les frais d'approvisionnements de l'exploitation enregistrent une hausse, la plus élevée étant celle des carburants. Les cotisations MSA des exploitants sont aussi plus élevées suite aux bons résultats de 2017. Les charges opérationnelles progressent ainsi de 2% et celles de structure de 3%, à échantillon constant. L'EBE perd 11 000 € par rapport à 2017 pour s'établir à 55 800 € ce qui représente 469 €/ha pour 119 ha. C'est avec celui de 2016, le moins bon chiffre de la décennie.

→ Un endettement toujours élevé

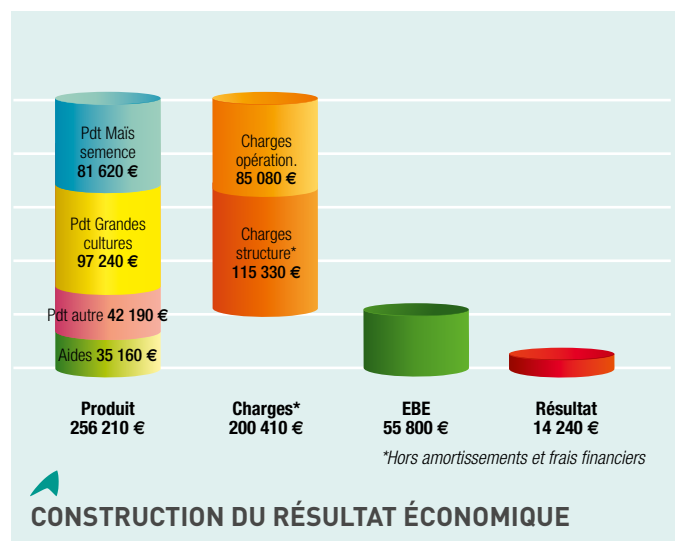
Les engagements financiers sont stables, autour de 35 000 € mais atteignent 63% de l'EBE. Une fois les annuités remboursées, le revenu disponible ne couvre pas en totalité les prélèvements privés des exploitants, pourtant en baisse (18 180 € par UTH familiale). Les producteurs ne disposent cette année d'aucune capacité d'autofinancement.

Le montant des investissements nets de cessions est en moyenne de 26 000 € entièrement financés par emprunt. Fin 2018, le taux d'endettement atteint 51% dont 22% de dettes court terme. Les exploitations de maïs semence comptent aujourd'hui parmi les plus endettées.

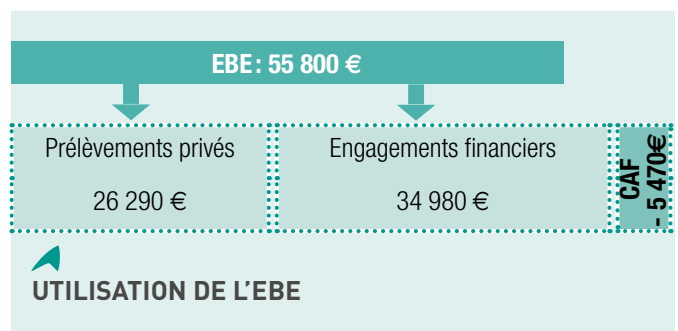
Avec plus de 70% des exploitations en situation sereine ou équilibrée, la filière reste porteuse, mais le nombre d'exploitations en difficulté a augmenté de 3% par rapport à 2017.

L'échantillon CERFRANCE

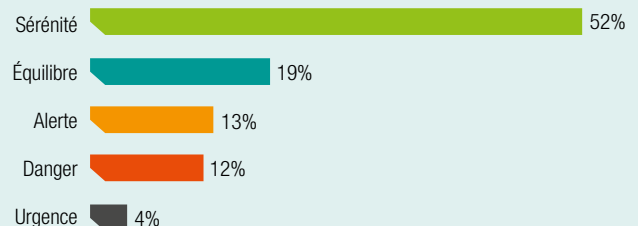
- **214 exploitations spécialisées** (dont 7% engagées en bio) dont 48 % EARL, 24% individuelles, 15% GAEC
- **SAU : 119 ha** (dont 38 ha irrigués) dont 22 ha de maïs semence et 6 ha d'autres semences
- **1,4 UTH familiale / 0,9 UTH salariée**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN POLYCLTURE

Exercices clos entre le 01/07/2018 et le 30/06/2019
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2018

Les exploitations de polyculture subissent en 2018 les conséquences d'un contexte difficile pour les grandes cultures, dont le produit, habituellement compris entre 25 et 30% du total, se dégrade. Le produit des autres productions dominantes est stable ou en légère progression (viticulture).

Le modèle de ces exploitations, dont une grande partie a une surface relativement faible, repose sur des cultures à forte valeur ajoutée. Sur certaines d'entre-elles les marges s'érodent. Dans ce contexte, il est difficile de tirer son épingle du jeu, d'autant que la récente réforme de la PAC a été plutôt défavorable à ces exploitations.

→ Les grandes cultures pèsent dans la baisse de résultat

L'EBE diminue fortement en 2018 (-15%) pour se situer autour de 32 500 €. C'est un des EBE les plus bas de ces dernières années. La baisse du produit grandes cultures et l'augmentation des charges de structure expliquent cette évolution. Le produit viticole est le seul à progresser, les autres (arboriculture et maraîchage) restent stables. Au-delà de ces moyennes, les disparités sont très fortes. En réalité, la moitié des exploitations seulement subit un résultat en baisse, pour les autres il se stabilise ou progresse. L'EBE baisse de 40% en moyenne pour celles à dominante grandes cultures (40% du produit issu des SCOP), qui avaient pourtant bien résisté en 2017. Sans surprise, ce sont principalement les exploitations à dominante viticole qui voient leur EBE progresser fortement (+24%), grâce à une bonne vendange.

→ Un modèle économique à adapter

L'EBE couvre juste les prélèvements privés, que l'on peut qualifier de modestes (11 700 €/ UTHF), et le remboursement des annuités qui absorbent à elles seules 55% de l'EBE. Il n'existe aucune marge de manœuvre pour financer les investissements ou consolider la trésorerie.

Pour couvrir 18 000 € d'annuités, il serait nécessaire d'obtenir au minimum un EBE de 45 000 € (ratio EBE/annuités = 40%) pour assurer une situation sereine, correspondant à un revenu disponible de 22 000 €/ UTHF. 35% des exploitations y parvient malgré tout. Notons également qu'un quart n'a plus ou peu d'annuités LMT.

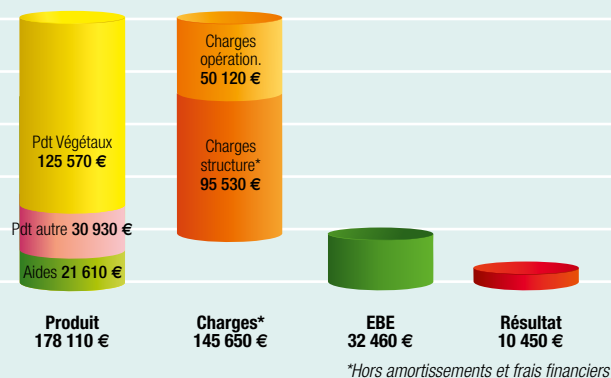
Le modèle économique polyculture est viable s'il est parfaitement maîtrisé. Pour cela il est nécessaire pour certains de faire évoluer les productions.

→ Dégradation des situations financières

La proportion d'exploitation dont la santé financière est sereine ou équilibrée passe de 70% à 60% cette année. 40% ont donc une situation que l'on peut qualifier de délicate, voire une situation que l'on peut qualifier d'« urgence » pour 9% d'entre elles.

L'échantillon CERFRANCE

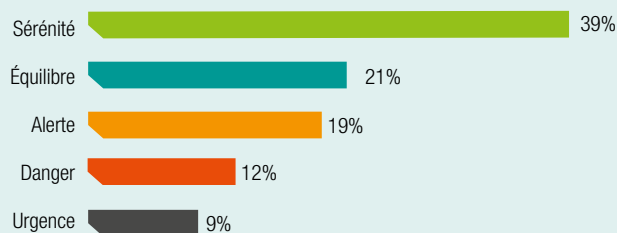
- 468 exploitations spécialisées dont 60% individuelles, 25% EARL
- SAU : 73 ha dont SCOP 44 ha, Viticulture-arboriculture -maraîchage 11 ha
- 1,3 UTH familiale / 1,2 UTH salariée



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

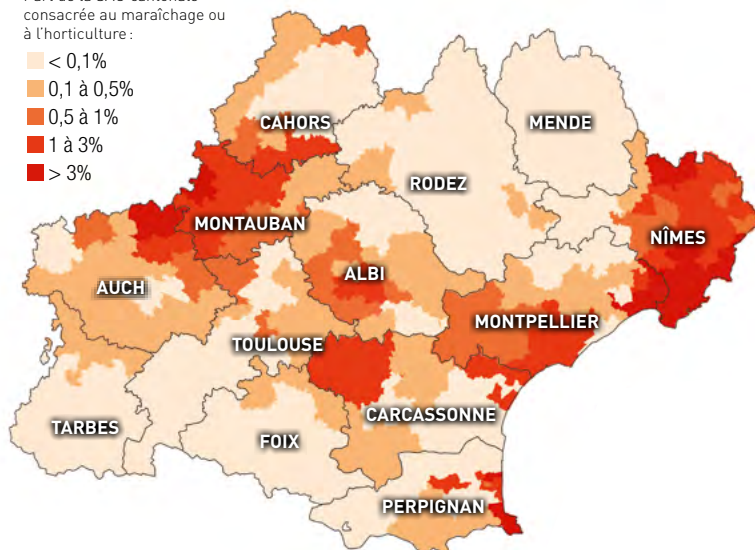
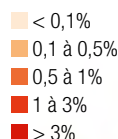
La région Occitanie se classe 4^e région maraîchère et 5^e région horticole de France. Avec des filières structurées sur le territoire, des entreprises reconnues, y compris à l'export, de nombreux SIQO et une certaine précocité des productions en raison du climat, **la région dispose d'un positionnement concurrentiel plutôt avantageux** sur ces 2 filières, malgré la proximité de l'Espagne.

Très **consommatrices de main-d'œuvre** et porteuses de valeur ajoutée, ces filières ont un poids économique important dans les territoires, même si elles ne concernent que 7% des exploitations.

Les productions légumières occupent 39 000 ha en 2018. Après une période de forte baisse au début des années 2000, les surfaces en légumes tendent à augmenter de nouveau depuis 10 ans. La production maraîchère se développe notamment en péri-urbain, près des bassins de consommation. La région se distingue plus particulièrement par sa production de melons, de légumes secs, de tomates et d'ail.

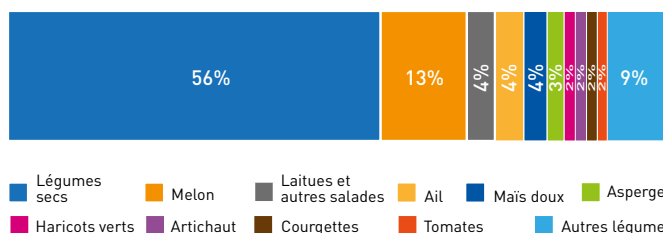
Les légumes produits localement bénéficiant d'une image positive auprès du consommateur, les exploitations maraîchères sont nombreuses à développer les circuits courts : marchés, vente à la ferme, AMAP, etc.

Part de la SAU cantonale consacrée au maraîchage ou à l'horticulture :



RÉPARTITION DES SURFACES EN MARAÎCHAGE ET HORTICULTURE

[Source : ASP - données PAC 2018]

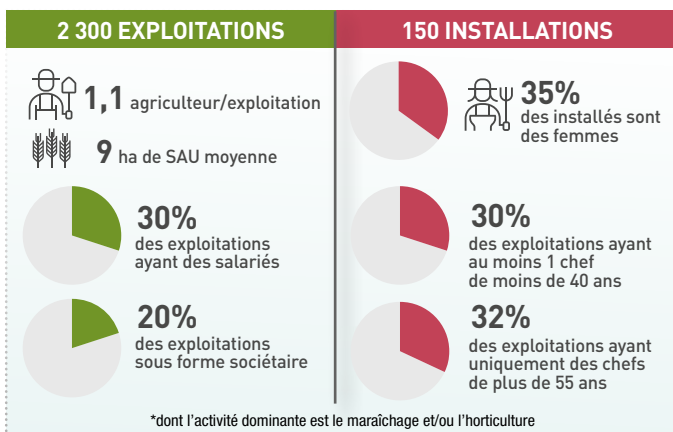


RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES LÉGUMIÈRES : 39 000 HA

[Source : SAA 2018]

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES ET HORTICOLES*

[Source : MSA 2017]



LES CHIFFRES

MARAÎCHAGE :

- 39 000 ha de légumes en 2018, soit 12% des SF dont 13 200 ha en AB représentant 20% des SF bio en légumes frais et 44% en légumes secs
- 407 000 tonnes de légumes produites en 2018
- 45 organisations de producteurs pour la filière fruits et légumes
- 780 établissements de collecte, conditionnement et transformation
- 280 millions d'euros pour la production de légumes frais et de pommes de terre, soit 4% du produit agricole d'Occitanie en 2018
- 686 millions d'euros de légumes et melons exportés en 2019

HORTICULTURE :

- 668 ha développés en horticulture et pépinière en 2018, soit environ 8% des SF
- 140 millions d'€ pour la production horticole et les pépinières soit 2% du produit agricole d'Occitanie en 2018
- 10,8 millions d'€ de fleurs et plantes exportées en 2018

[Sources : SAA 2018, Agence BIO 2018, Comptes de l'agriculture 2018, Douanes 2019, fédération de fruits et légumes d'Occitanie]

PLUS D'INFOS sur

AREFLH : <http://www.areflh.org/>

FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/>

FAITS MARQUANTS 2019

AIL

Les conditions climatiques printanières jouent en faveur d'une campagne de commercialisation précoce avec des calibres moyens à gros et une qualité correcte. Les conditions sèches du mois de juillet accompagnent le séchage. Les cours se maintiennent en début de campagne au-dessus de la moyenne quinquennale. En fin de période, les volumes en provenance d'Espagne pèsent sur le marché.

MELON

Le début de campagne affiche un bon dynamisme avec des prix supérieurs à la moyenne quinquennale : les melons régionaux s'assurent une bonne place sur le marché face à la faiblesse des importations espagnoles pénalisées par des aléas climatiques.

Dès la mi-juillet, l'offre s'étoffe avec les apports de la production nationale qui viennent s'ajouter à la production roussillonnaise, de PACA et du Sud-Ouest alors que les importations espagnoles sont présentes. Les prix se réajustent à la baisse avant de s'effondrer à la mi-juillet, le marché du melon sera ensuite porté à l'état de crise conjoncturelle (17 juillet).

Par la suite, la baisse de la production permet d'équilibrer un marché qui reste sans dynamisme. La fin de saison, accompagnée d'une météo favorable à la consommation, voit une réduction de l'offre et les prix progressent.

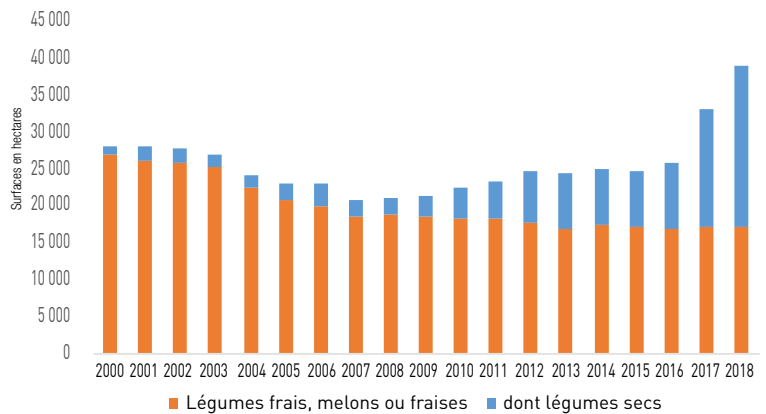
SALADE

L'évolution des surfaces plantées s'inscrit durablement à la baisse, notamment pour les salades de plein champ. La filière connaît des difficultés structurelles depuis plusieurs années liées à l'instabilité de la conjoncture sur le marché européen. Des surfaces de serres sont démontées ou abandonnées, fragilisant plus encore la filière. La campagne 2018/2019 est une fois de plus inédite avec un début de saison retardé et une offre déficitaire sur le marché français. Les conditions météorologiques impactent la production : le plein champ a souffert de problèmes qualitatifs liés à un excès d'eau alors que le déficit de luminosité pénalise la culture sous serre.

Les cours sont bien orientés en début de campagne pour les salades d'hiver. Les difficultés rencontrées par l'Espagne et l'Italie atténuent l'impact des importations de début de saison sur le marché français du frais. À partir du mois de février, les prix sont divisés par deux puis chutent drastiquement en fin de saison. Sur les marchés contractualisés, les prix sont plus âprement discutés mais globalement, les cours restent supérieurs à la moyenne quinquennale.

LÉGUMES BIO

La dynamique d'augmentation des surfaces reste importante, supérieure à celle de la France entière. En 2018, 20% des légumes de la région étaient déjà produits sous le label AB. Du côté des marchés de fruits et légumes bio, la clientèle toujours en croissance tire les prix vers le haut notamment au troisième trimestre. Entre juillet et septembre, le prix moyen a augmenté de 2% par rapport à 2018 quand les achats se sont accrus de 6,4% en volumes et de 8,4% en valeur (source : Interbio Occitanie).



ÉVOLUTION DES SURFACES DE LÉGUMES EN OCCITANIE

(Source : SAA 2018)

Le début des années 2000 témoigne d'une érosion marquée des surfaces régionales consacrées au maraîchage. Elles se redressent à partir de 2010 grâce à l'accroissement puis à l'explosion des surfaces de légumes secs (majoritairement les pois et les lentilles) qui passent de 1 500 à 17 000 hectares entre 2008 et 2018 et sont même multipliées par 3 entre 2016 et 2018, conséquence des réformes de la Politique Agricole Commune. Alors que la production de melons, majoritaire, reste stable depuis le début des années 2000, la plupart des cultures légumières se sont effondrées. Quelques cultures telles que l'artichaut, l'ail, l'oignon, tendent vers une augmentation des surfaces mais pour la plupart d'entre elles, on observe une stabilisation depuis une dizaine d'années.

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2018)

Rang	Légume	Pourcentage
1	Ail	60%
	Melon	40%
	Légumes secs	34%
	Courgette	24%
	Céleri	23%
	Cornichon	20%

Pourcentage des surfaces françaises

Rang	Légume	Pourcentage
2	Asperge	22%
	Pastèque	22%
	Chicorées	21%
	Concombre	17%
	Artichaut	12%
	Maïs doux	6%

Pourcentage des surfaces françaises

Rang	Légume	Pourcentage
3	Aubergine	22%
	Poivron et piment	16%
	Courges	13%
	Tomates	13%
	Laitues	10%
	Bette et cardé	9%

Pourcentage des surfaces françaises

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES, HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

Exercices clos entre le 01/07/2018 et le 30/06/2019 (Source : CERFRANCE Occitanie)



EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES

→ Récoltes 2018 moins abondantes qu'en 2017

Les aléas climatiques (pluviométrie excessive au printemps, sécheresse estivale) sont la principale cause de ce recul. On observe également des réductions de surfaces pour la courgette, le concombre et le melon. La météo rythme aussi la consommation des ménages, plutôt orientée à la baisse. Les cours quant à eux progressent sur cette campagne.

→ Une situation économique et financière assainie

Le produit maraîchage progresse de 7,5% pour atteindre 203 100 €, amenant le produit moyen par hectare maraîcher à plus de 25 000 €. Une grande disparité caractérise l'échantillon : 27 exploitations ont un produit/ha inférieur à 12 000 € et 13 un produit /ha supérieur à 100 000 €. La maîtrise des intrants permet une baisse des charges opérationnelles de 3%. La hausse est de 6% pour les charges de structure, notamment le poste salarié (+8%) et le poste mécanisation (+4%). L'EBE reste constant à 46 640 €. Les annuités absorbent 30% de l'EBE, le niveau de prélèvements privés est de 17 900 € par UTH familial, laissant une capacité d'autofinancement de l'ordre de 7 650 €. Le fonds de roulement progresse et permet de couvrir 3 mois de charges. La situation financière s'améliore avec 71% des exploitations en situation de sérénité ou d'équilibre.

EXPLOITATIONS HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

Le marché des végétaux (ornement + potager) est stable en volume mais progresse en valeur, surtout sur la partie plantes ornementales. La France est largement déficitaire sur sa balance commerciale. Le chiffre d'affaires moyen des entreprises horticoles et pépinières a continué d'augmenter en 2018 au niveau national, contrairement à celui de notre région où il est resté voisin de celui de 2017 (257 000 €). Les fortes pluies du printemps n'ont pas favorisé la vente de végétaux.

→ Produit stable et baisse du résultat

Dans ce groupe très hétérogène en termes de taille d'exploitation, de production et de mode de commercialisation, la moitié des producteurs dégage un produit compris entre 100 et 300 000 €, et 18% un produit supérieur à 300 000 €.

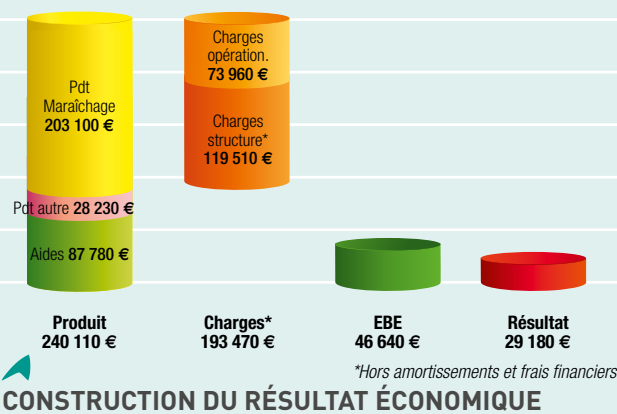
Les charges d'exploitation absorbent 85% du produit. Le coût des approvisionnements diminue (-3%) alors que les charges de structure augmentent (+5%). Le coût de la main d'œuvre salariée augmente, ainsi que les charges de mécanisation tirées à la hausse par une forte augmentation des carburants et des travaux par tiers. Les charges financières sont en diminution, de même que les frais généraux. Le montant de l'EBE est stable à 50 000 €, mais le résultat courant recule de 6%. L'EBE moyen demeure inférieur de 12 000 € à l'EBE moyen national estimé à 62 200 €.

→ Une santé financière correcte

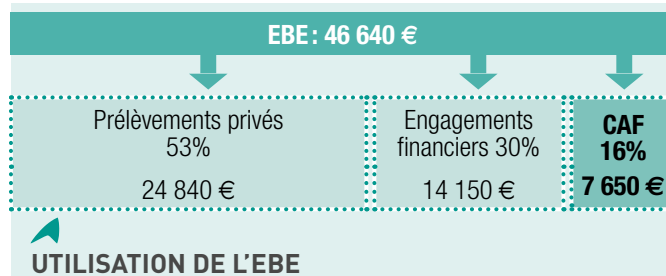
L'EBE est absorbé à hauteur de 29% par le remboursement des annuités et les frais financiers, permettant un niveau de prélèvement privé de 13 700 € par UTH familial et une capacité d'autofinancement de 15 200 €. Les principaux ratios financiers sont au vert avec un taux d'endettement inférieur à 40%, et un fonds de roulement qui permet de financer 5 mois du cycle de production.

L'échantillon CERFRANCE Maraîchage

- 145 exploitations spécialisées, dont 61% individuelles, 22% EARL, 9% GAEC
- SAU : 31 ha dont 8 ha de cultures maraîchères
- 1,4 UTH familiale / 2,8 UTH salariées



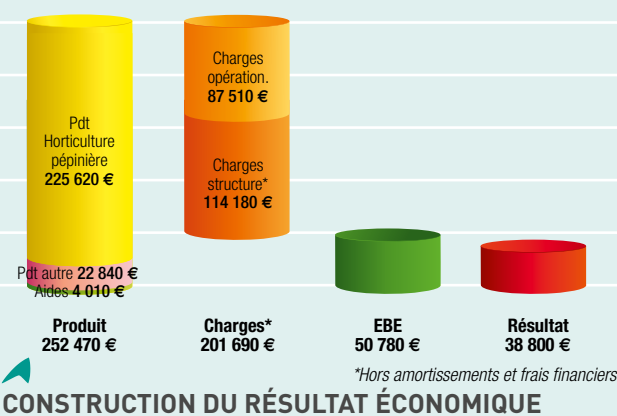
CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



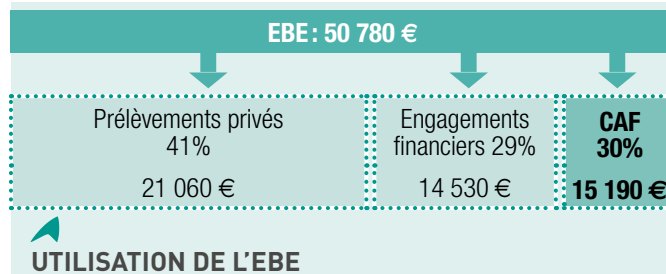
UTILISATION DE L'EBE

L'échantillon CERFRANCE Horticulture et pépinières

- 78 exploitations spécialisées dont 50% individuelles, 22% en EARL, 13% en GAEC
- SAU : 14 ha dont 5 ha consacrés aux pépinières ou à l'horticulture
- 1,5 UTH familiale / 2,3 UTH salariées



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE

LA VITICULTURE



L'Occitanie possède le 1^{er} vignoble national avec des surfaces en vignes réparties sur 2 bassins de production à hauteur de 37 000 ha sur la partie Sud-Ouest et 230 000 ha en Languedoc-Roussillon. Elles se localisent principalement dans l'Hérault (31% de la surface régionale en vigne), l'Aude (25%), le Gard (21%), les Pyrénées-Orientales (9%) et le Gers (7%).

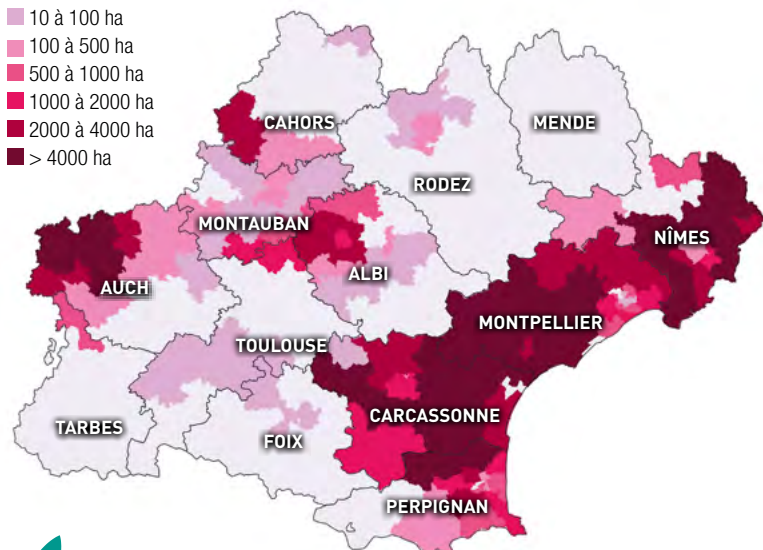
La région occupe une place majeure en France sur le segment de marché des IGP, avec plus de 80% des volumes produits, majoritairement rouges ou rosés.

Ces vins sont issus principalement de l'Est (Hérault, Aude, Gard) mais aussi du Gers, département où les cépages blancs sont majoritaires. Ils représentent 84% des exportations françaises des vins à IGP, vendus principalement dans les pays de l'Union européenne, Allemagne en tête.

L'Occitanie se distingue aussi par sa grande diversité de terroirs. La viticulture d'appellation est même majoritaire dans certains départements tels le Lot, la Haute-Garonne et les Pyrénées-Orientales. Pour les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, la répartition est équilibrée entre production AOP et IGP. L'Union européenne est le premier client à l'export des vins AOP régionaux qui se tournent aussi vers l'international en développant aujourd'hui fortement les marchés asiatiques et américains à la recherche d'une meilleure valorisation concernant ce dernier.

Surface en vignes à raisin de cuve par canton :

- < 10 ha
- 10 à 100 ha
- 100 à 500 ha
- 500 à 1000 ha
- 1000 à 2000 ha
- 2000 à 4000 ha
- > 4000 ha



RÉPARTITION DU VIGNOBLE

(Source : ASP - données PAC 2018)

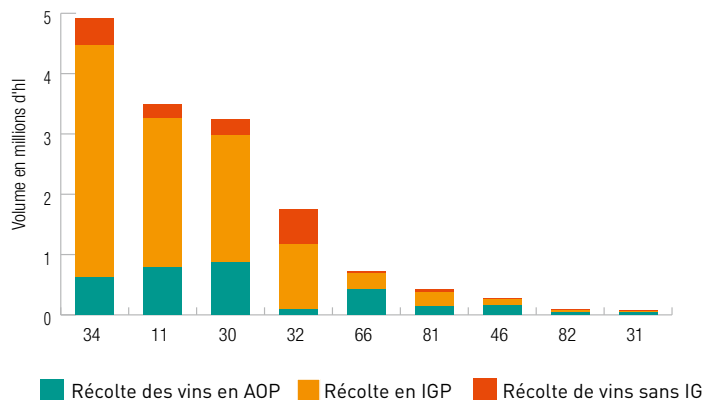
LES CHIFFRES

- **270 000 ha de vignes en 2018**
dont 35 000 ha en AB ou en conversion soit environ 13% des surfaces
80 000 ha revendiqués en AOP en 2018
154 000 ha revendiqués en IGP en 2018
- **15,5 millions d'hl produits en 2018**
62 % des volumes de vins commercialisables en cave coopérative en 2017
- L'Occitanie représente **31%** du vin français (44% de la production nationale de vins rouges et rosés) en 2018
- **22 600** entreprises vitivinicoles
- **230** caves coopératives et unions, employant 5 900 salariés
- **1,7 milliard d'€** soit **25%** du produit agricole d'Occitanie en 2018
dont 34% issus des vins d'appellation
- **880 millions d'€** de vins exportés en 2019
- **59 AOP, 34 IGP** dont 6 IGP départementales et 2 IGP régionales (Pays d'Oc et Comté Tolosan)

(Sources : SAA 2018, Agence BIO 2018, Comptes de l'agriculture 2018, INAO, Douanes 2019, FranceAgriMer 2017)

PLUS D'INFOS sur

FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/>
Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc :
<http://www.languedoc-wines.com>
Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon :
<http://www.vinsduroussillon.com/>
Vins de cépages Pays d'Oc : <http://www.paysdoc-wines.com/>
Interprofession des Vins du Sud-Ouest :
<http://www.france-sudouest.com/fr>



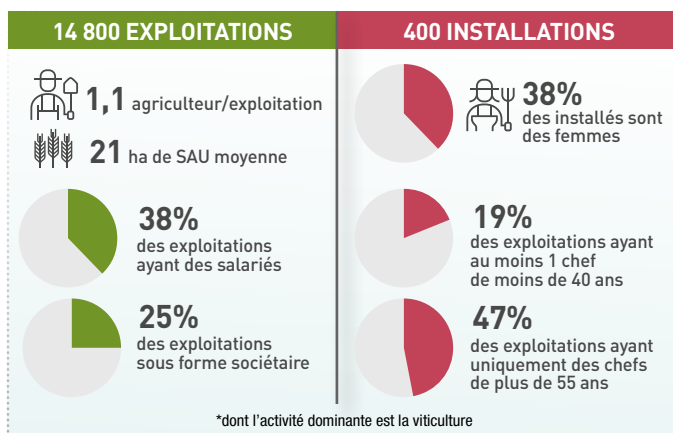
■ Récolte des vins en AOP ■ Récolte en IGP ■ Récolte de vins sans IGP

LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX DÉPARTEMENTS VITICOLES

(Source : SAA 2018)

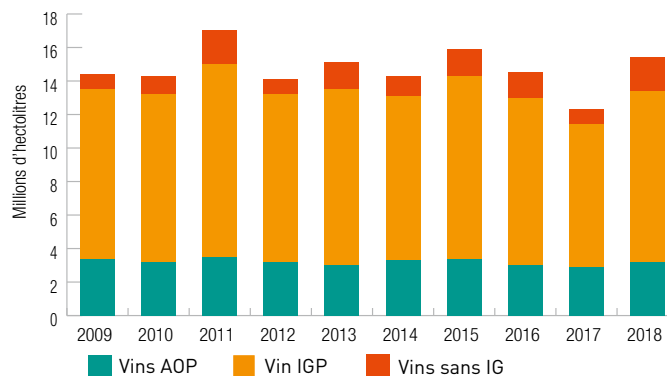
CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS VITICOLES*

(Source : MSA 2017)



La tendance baissière de la production de vins est d'abord liée à la chute de 21% des surfaces qui ont disparu entre 2000 et 2018, conséquences de campagnes d'arrachage engendrées par les difficultés structurelles de la filière. Entre 2013 et 2018, la chute s'adoucit mais l'Occitanie voit ses surfaces en vignes chuter 30% plus vite que la moyenne nationale.

Ces derniers temps, la succession d'années difficiles liées aux caprices du climat pénalise les rendements et la production régionale. Les efforts de maintien du potentiel viticole et d'adaptation au marché réalisés par la filière semblent porter leurs fruits : les vins à IGP et AOP se maintiennent respectivement aux alentours de 68% et 22% alors que le segment des vins sans IG, créé en 2009 dans un cadre réglementaire assoupli, s'installe dans le paysage et oscille entre 6 et 13% de la production.



ÉVOLUTION DES VOLUMES DE VINS EN OCCITANIE

[Source : déclaration de récolte - SAA]

FOCUS : LA HVE (HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE) EN VITICULTURE



Lors des États Généraux de l'Alimentation en 2017, l'ensemble des acteurs se sont accordés à identifier la démarche de certification environnementale HVE comme un dispositif très approprié pour accompagner la transition agro-écologique de l'agriculture.

Elle répond aux attentes des consommateurs qui recherchent une alimentation écoresponsable tout en assurant aux exploitations autonomie et robustesse grâce à une approche systémique et multi performante.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les ambitions de la filière vins qui affiche l'objectif d'atteindre les 50% d'exploitations certifiées en 2025 et voit dans ce dispositif un moyen de se doter d'un système public d'accompagnement et de reconnaissance environnementale : la "Certification Environnementale des Exploitations." À la clé, l'opportunité de s'imposer à côté du bio comme une alternative à l'agriculture conventionnelle.

Le cahier des charges se décline autour de thèmes tels que la biodiversité de l'exploitation, le faible recours aux intrants phytosanitaires et aux engrais et la préservation de la ressource en eau.

Le dispositif est progressif et permet aux exploitations d'accéder par 3 niveaux à la possibilité d'affichage du logo :

- **Certification environnementale de niveau 1** : respect des pratiques essentielles à la réglementation environnementale.
- **Certification environnementale de niveau 2** : adoption de pratiques techniques à faible impact environnemental.
- **Haute valeur environnementale** : niveau d'excellence du dispositif pour les exploitations présentant un haut niveau de biodiversité et un très faible recours aux intrants assorti d'une obligation de résultats.

LES CHIFFRES (Source : ministère de l'agriculture)

- **5 400 exploitations certifiées HVE en France au 1^{er} janvier 2020 soit 3,5 fois plus qu'en janvier 2019**
- **690 exploitations certifiées en Occitanie au 1^{er} janvier 2020**
- **Multiplication par 3 du nombre d'exploitations certifiées en occitanie en 6 mois (de juillet 2019 à janvier 2020)**
- **64% des entreprises viticoles régionales certifiées sont en vente directe**

La démarche trouve un fort écho auprès de la distribution qui peine à s'approvisionner en produits BIO et peut aussi compter sur les démarches collectives au sein de coopératives, sociétés de négoce ou de régions viticoles.

FAITS MARQUANTS 2019

Deux années seulement après le millésime 2017 exceptionnellement bas, la région Occitanie connaît à nouveau un niveau de récolte inférieur à la moyenne quinquennale avec une estimation de production à 14 millions d'hectolitres.

Le printemps frais a pénalisé le bon déroulement de la floraison. La pluviométrie limitée et les épisodes caniculaires se sont succédés jusqu'à la récolte, affectant les rendements. La partie méditerranéenne a été la plus lourdement impactée avec des températures maximales record en juin et juillet qui ont occasionné des brûlures sur les grappes et la végétation. De nombreux incendies ont contribué à la baisse de récolte, détruite sur les parcelles incendiées ou rendue impropre à la vinification pour les parcelles proches aspergées d'eau et de retardateur. Dans le bassin Sud-Ouest, le département du Lot a vu sa récolte réduite de moitié en raison d'un épisode de gel.

Si les quantités sont moindres, la qualité est bien au rendez-vous pour le millésime 2019 qui conjugue l'absence de pression sanitaire avec une maturité optimale liée à des pluies tardives qui ont permis de débloquer la maturation. Du côté des marchés, les cours moyens des vins IGP de ce début de campagne

atteignent 96,5€/hl, supérieurs à ceux de la campagne précédente, alors que ceux des Vins sans IG accusent une baisse de 1,2% par rapport à cette même période et s'affichent à 71,6€/hl.

Les transactions de vins AOP sont en net recul en ce début de campagne par rapport à la même période l'année dernière (-64% en volume). Toutefois la situation du marché reste globalement saine grâce à un niveau de disponibilités bas lié à la baisse de la récolte et un marché des vins rosés toujours soutenu. Sur le marché du Bio, l'offre est toujours inférieure à la demande et la progression des prix se confirme avec +24% en 2018.

À l'export, les vins d'Occitanie gagnent 3% en valeur entre 2018 et 2019. Les marchés, notamment des AOP sont tirés vers le haut par les Etats-Unis sauf pour le bassin Sud-Ouest où la contraction du marché chinois engendre une diminution.

L'augmentation des taxes vers le marché nord-américain (taxe Trump) et la sur-taxe sur le marché chinois pénalisent très fortement le potentiel export de la filière.

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

Exercices clos entre le 01/07/2018 et le 30/06/2019
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2018

L'année 2018 est marquée par un printemps très pluvieux, à l'origine d'une pression exceptionnelle des maladies, et plus particulièrement du mildiou. Localement, le gel ou des épisodes de grêle ont également emporté une partie de la récolte. L'été 2018 a par ailleurs été caniculaire (2^e année la plus chaude après 2003). Néanmoins, le niveau de la récolte est globalement satisfaisant, proche de la moyenne quinquennale pour le bassin Languedoc-Roussillon et même légèrement au-dessus pour la zone Midi-Pyrénées, même si certaines exploitations ont eu à déplorer de lourdes pertes.

CAVES PARTICULIÈRES OCCITANIE

→ Une récolte 2018 satisfaisante... mais une trésorerie impactée par la petite récolte 2017

Globalement, le produit viticole est stable. Les caves particulières qui vendent majoritairement en conditionnés sont moins impactées que les caves particulières vendant au négoce ou les exploitants en cave coopérative. L'évolution du chiffre d'affaires en conditionnés ne répond pas aux conditions du marché du vrac. Il est néanmoins nécessaire de décrypter cette stabilité qui résulte de la combinaison complexe de deux récoltes.

D'un point de vue trésorerie, le chiffre d'affaires est issu principalement de la vente de la récolte 2017, historiquement basse, qui faisait suite à une récolte 2016 moyenne. Ainsi, nous sommes plutôt sur une baisse du chiffre d'affaires, concernant la partie vrac et une baisse des stocks des récoltes antérieures.

En revanche, comme la récolte 2018 est bien plus importante que celle de 2017, la variation de stock est globalement positive et absorbe ainsi la baisse de chiffre d'affaires. Il en résulte un produit stable (+2%).

Parallèlement, les charges marquent une progression sensible, liée principalement au poste des produits phytosanitaires (+12%) et au carburant (+17%), en lien avec la pression mildiou. Mais globalement les charges progressent faiblement (+3%).

Conséquence de tout cela, l'EBE et le résultat sont globalement stables, en très légère diminution. Derrière ces moyennes, la variabilité est très forte. A noter en particulier des exploitations qui connaissent de fortes baisses du produit viticole, en raison de pertes de récolte très élevées (mildiou, gel, grêle).

Globalement, le niveau de rentabilité est satisfaisant. Les montants d'investissements sont importants (1 500 €/ha). Les flux de trésorerie sont équilibrés, avec des prélèvements privés à hauteur de 30% de l'EBE.

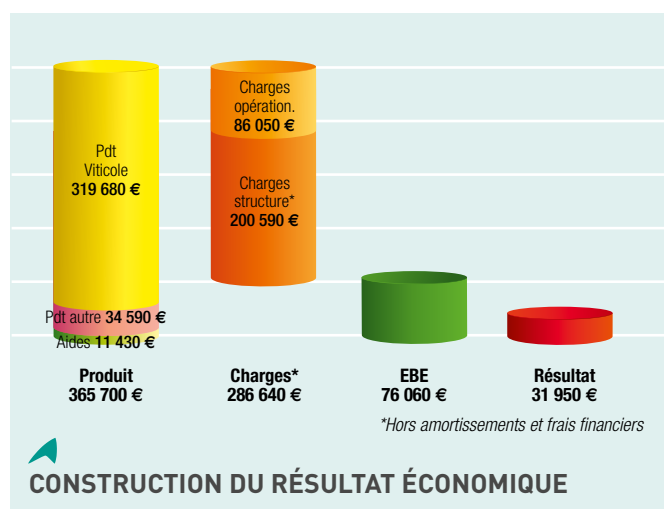
Les résultats financiers sont également satisfaisants avec environ ¾ des exploitations en situation financière saine.

ZOOM SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

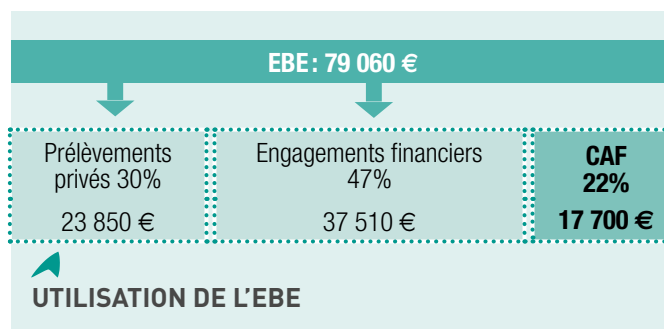
99 exploitations sont en Agriculture Biologique soit 34% de l'échantillon. Les exploitations sont en moyenne plus petites : 26 ha de surface viticole contre 31 ha pour les exploitations en conventionnel. Si le produit viticole brut est supérieur en AB (11 410 €/ha contre 10 800 €/ha en conventionnel), en revanche l'EBE est en moyenne inférieur (2 560 €/ha en AB et 2 800 €/ha en conventionnel). Ainsi, sur l'année 2018 et sur cet échantillon, les charges supérieures en AB sont insuffisamment compensées par les produits. Est-ce par manque de rendements sur l'année 2018 compte tenu de la très forte pression mildiou ou en raison de prix de vente en Bio insuffisants pour compenser la hausse des charges ? Si la valorisation du vin Bio en vrac est nettement meilleure que celle du conventionnel, sur la bouteille il est plus difficile de générer de la plus-value.

L'échantillon CERFRANCE

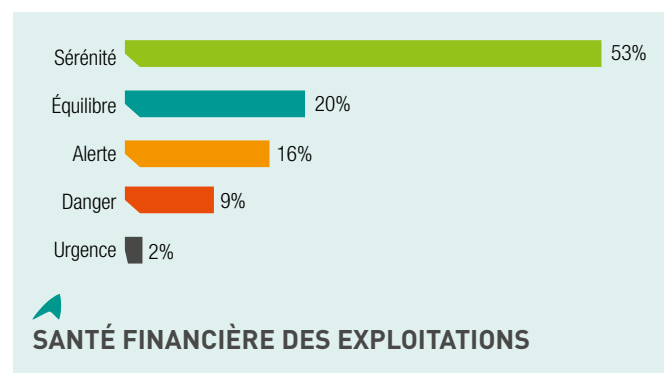
- 292 exploitations spécialisées dont 37% individuelles, 34% EARL, 16% SCEA
- SAU : 41 ha dont 29 ha en vigne soit 5,8 ha vigne/ UTH
- 1,5 UTH familiale / 3,5 UTH salariées
- Produit viticole : 11 000 € / ha de vigne



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018
(Source : CERFRANCE Occitanie)



VENTE COOPÉRATIVE ET NÉGOCE

→ Un résultat en hausse malgré une année climatique 2018 compliquée

Le chiffre d'affaires est globalement stable, malgré la faible récolte 2017 dont la baisse sensible des acomptes est généralement compensée par un solde 2016 d'un bon niveau. Comme la récolte 2018 est en moyenne d'un rendement satisfaisant, la variation de stocks est nettement positive. Il en résulte un produit viticole 2018 en hausse de 13% sur l'échantillon étudié.

En raison du printemps pluvieux à l'origine d'une pression mildiou exceptionnelle, les charges 2018 sont en hausse. Les postes produits phytosanitaires et carburant présentent une hausse de 21%. Les autres postes étant plutôt stables, les charges d'exploitation progressent de 4%. Globalement, le résultat 2018 est ainsi en hausse.

→ Avec un EBE renforcé, les flux financiers sont toujours équilibrés

Les investissements sont encore soutenus, avec en particulier un renouvellement régulier des plantations ces dernières années, même s'ils sont en baisse (-5%). Comme l'année précédente, la part d'autofinancement est négative en raison du financement des investissements par cessions d'immobilisations, emprunts et subventions, supérieur à la valeur des investissements. Cela est certainement lié au fait que le paiement tardif de certaines subventions ces dernières années incite les exploitants à financer leurs investissements sur le montant total, sans déduire la subvention. Les prélèvements privés continuent à progresser. Ils représentent 44% de l'EBE et 78% du résultat courant.

→ Des situations financières globalement saines

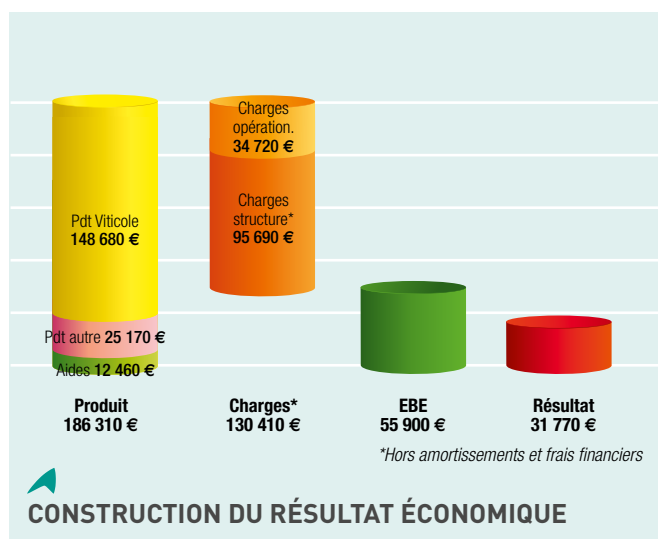
Sur le groupe étudié, 78 % des exploitations apparaissent en situation dite de « sérénité » et d'« équilibre », ce qui marque une progression de 4 points par rapport à 2017.

ZOOM SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

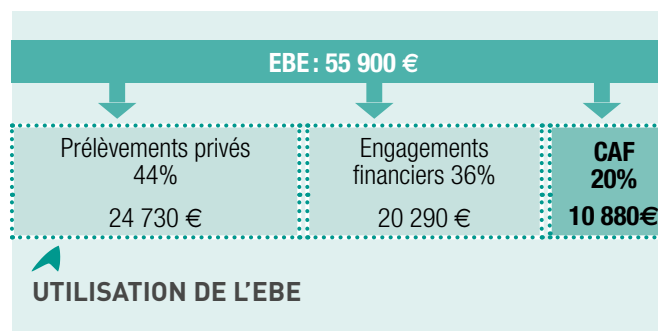
Dans l'échantillon, 121 exploitations, soit 10%, sont en Agriculture Biologique. Elles représentent également 10% des surfaces. La taille de l'échantillon permet de tirer quelques tendances économiques même s'il faut encore rester prudent. Les résultats économiques de l'échantillon en 2018 marquent des différences importantes entre les 2 systèmes. En effet, le produit viticole moyen en AB est de 6 430 €, contre 4 960 € en conventionnel. De même, l'EBE moyen par exploitation est de 67 550 € (soit 2,420 €/ha) en AB contre 54 580 € (soit 1,860 €/ha) en conventionnel. Ces écarts sont d'autant plus remarquables que l'année 2018 avec sa forte pression mildiou aurait pu être très défavorable à la filière Bio, ce qui n'est pas le cas. Les mercuriales en AB, en particulier pour les IGP, sont actuellement particulièrement favorables, avec des écarts suffisants avec la filière conventionnelle pour absorber les surcoûts liés à l'itinéraire technique Bio.

L'échantillon CERFRANCE

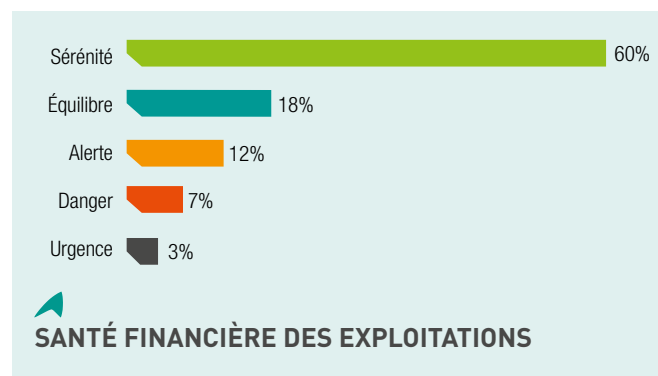
- 1 190 exploitations spécialisées dont 65% individuelles, 15% EARL
- SAU : 43 ha dont 29 ha en vigne
- 1,2 UTH familiale / 1,5 UTH salariée
- Produit viticole : 5 100 € / ha de vigne



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



L'ARBORICULTURE

Avec 20% du verger français (y compris raisin de table), l'Occitanie est la 2^e région productrice de fruits. Elle réunit une grande diversité de situations en produisant l'ensemble de la gamme dans quatre zones principales de production : le Tarn-et-Garonne pour la pomme, le kiwi, la prune, le raisin de table, la noisette, le Gard et les Pyrénées-Orientales pour les fruits à noyaux, ainsi que le Lot pour la noix. La région se caractérise par une filière pommes performante et très dynamique à l'export, concentrée essentiellement sur le Tarn-et-Garonne. Pour la plupart des fruits, la production est étroitement liée quantitativement et qualitativement à l'irrigation et requiert une maîtrise technique importante.

LES CHIFFRES

- **33 700 ha** d'arbres fruitiers et vignes à raisin de table
dont 9 400 ha en AB ou en conversion, soit 20% des SF
- **540 000 tonnes** de fruits produites en 2018
dont 58% de pommes.
- **45 organisations** de producteurs et **32 coopératives** et SICA pour le secteur fruits et légumes
- **575 millions d'€**, soit **8%** du produit agricole d'Occitanie en 2018
- **275 millions d'€** de fruits à noyaux, fruits à pépins et raisins exportés en 2019
- **9 signes officiels de qualité** concernant les fruits frais ou transformés : 6 AOP, 1 IGP et 2 Labels rouges

(Sources : SAA 2018, Agence Bio 2018, Comptes de l'agriculture 2018, INAO, Douanes 2019, Iqualim)

FAITS MARQUANTS 2019

ABRICOT

Malgré des conditions climatiques difficiles en début de campagne, la production est en hausse de 8% par rapport à la moyenne quinquennale. Les surfaces sont stables après plusieurs années d'augmentation liées au remplacement des vergers de pêcheurs. La concurrence espagnole pèse sur les marchés. Globalement, les conditions climatiques et la concurrence espagnole inscrivent 2019 dans la liste des mauvaises campagnes. On soulignera toutefois la bonne tenue des produits sous AOP.

POMME

La campagne démarre lentement avec un volume de production supérieur à celui de 2018. Les surmaturités induites par les températures caniculaires posent des problèmes de conservation durant le stockage. Conséquences des pluies printanières et lors de la récolte des variétés tardives, la qualité est jugée moyenne et les volumes sont pénalisés. Même si l'export dope le marché, la concurrence européenne est importante.

PRUNES

L'année 2019 s'annonçait prometteuse mais les épisodes caniculaires ont eu un impact négatif sur la qualité et la campagne débute avec du retard pour les variétés précoces. La prune française souffre de la concurrence espagnole et d'une consommation très orientée vers les autres fruits d'été. Les bons volumes ne compensent pas la baisse des prix.

PÊCHE

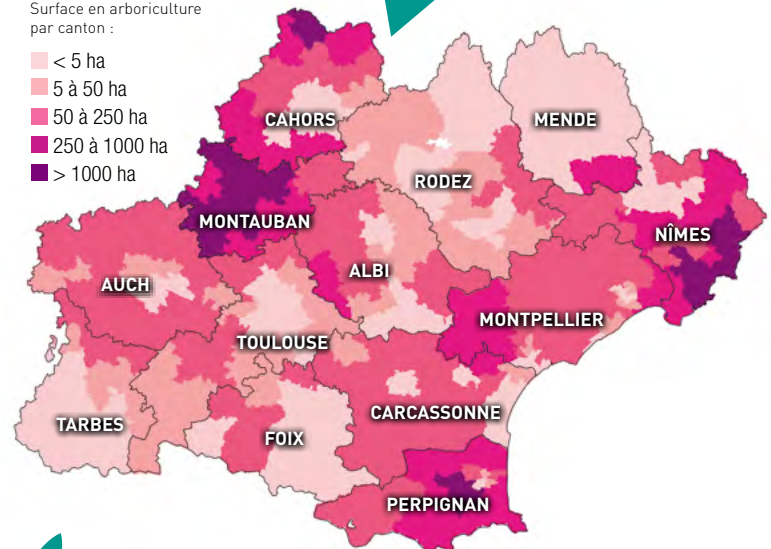
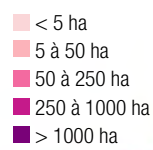
La diminution des surfaces due à l'épidémie de sharka semble stoppée. La production régionale est en hausse de 18% par rapport à 2018. Les fortes températures estivales ont induit la production de petits calibres mais ont favorisé la consommation. En fin de saison, le décalage entre la production et la demande pèse sur le marché.

PLUS D'INFOS sur

AREFLH : <http://www.areflh.org/>

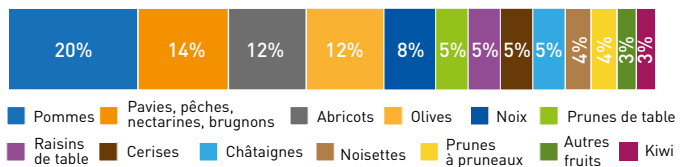
FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/>

Surface en arboriculture par canton :



RÉPARTITION DES SURFACES FRUITIÈRES

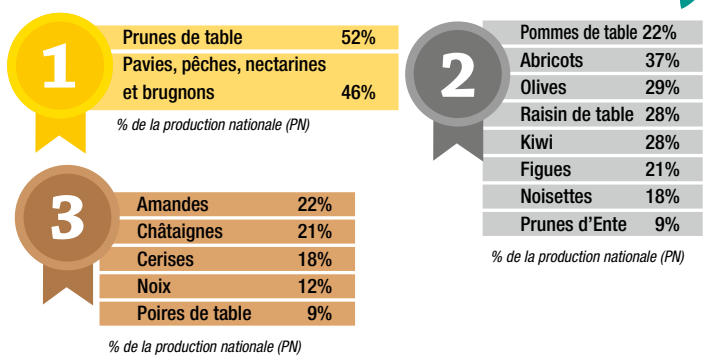
(Source : RASP - données PAC 2018)



RÉPARTITION DES SURFACES POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES FRUITIÈRES : 34 000 HA

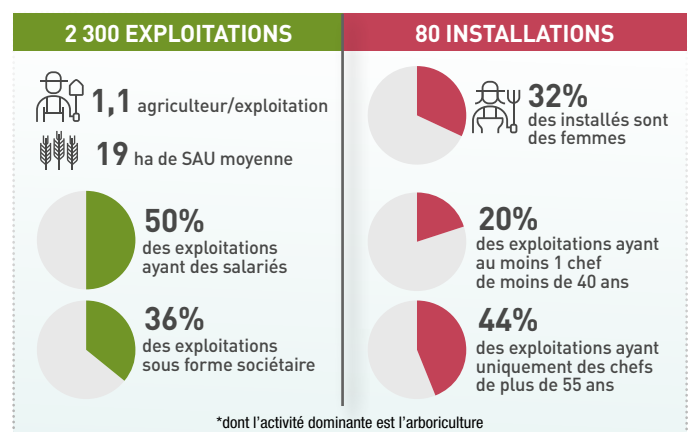
(Source : SAA 2018)

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2018)



CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS FRUITIÈRES*

(Source : MSA 2017)



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS ARBORICOLES

Exercices clos entre le 01/07/2018 et le 30/06/2019
(Source : CERFRANCE Occitanie)



FRUITS D'ÉTÉ

LE POINT CAMPAGNE 2018

La saison des fruits d'été 2018 est marquée par un déficit de production important. Les conditions climatiques du printemps 2018 ont impacté toutes les productions de fruits à noyaux. Le gel de février a entraîné une perte allant jusqu'à 100% sur certains vergers de prunes ou d'abricots précoces. Globalement les pertes vont de 20 à 50% en fonction des exploitations. L'épisode pluvieux du printemps pénalise encore la production et la qualité des fruits oblige des producteurs de cerises à cesser les récoltes. Le début de campagne est difficile en abricot et en cerise : la faible qualité et la concurrence étrangère (notamment sur l'abricot) plombent les cours. En deuxième partie de saison, un marché à deux vitesses s'installe avec d'un côté des lots qualitatifs qui rencontrent la demande et, de l'autre, des fruits de 2^e catégorie qui peinent à trouver leur marché. Pour la pêche et la prune, on assiste par contre à une campagne exceptionnelle au niveau des prix du fait de la petite récolte. Les GMS jouent le jeu de la mise en avant du produit français et le déficit de quantité dope le marché. Pour le raisin, le bon niveau des rendements a compensé la baisse du prix.

→ Des résultats dans la continuité de 2017

La tendance générale en fruits d'été reste favorable en 2018 pour la quatrième année consécutive, à l'exception des producteurs spécialisés en abricots qui ont encore vécu une campagne difficile. L'EBE est en légère baisse mais reste suffisant pour couvrir les prélèvements privés et les emprunts.

Les charges ont été bien maîtrisées (la stabilité est essentiellement due à la baisse des charges de main d'œuvre et d'emballage liée à la faible récolte). Pour autant la disparition du CICE et les interrogations sur le maintien de l'exonération TODE (pour l'emploi de travailleurs occasionnels agricoles) inquiètent cette filière où les charges de main d'œuvre représentent près de 50% des charges de structure.

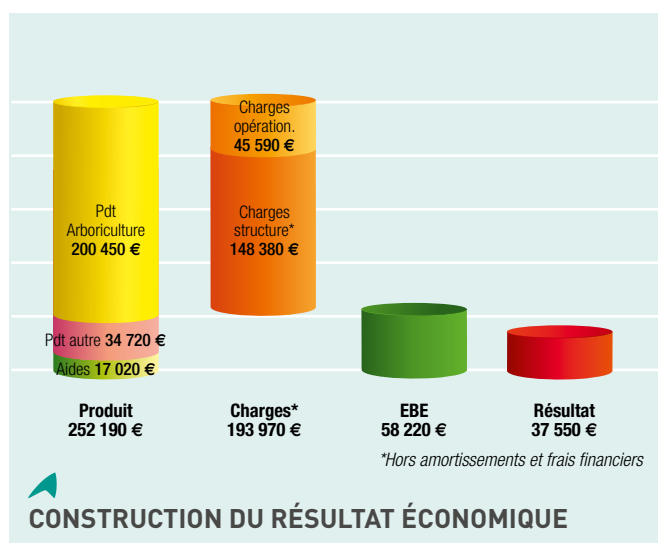
Ces résultats cachent une grande hétérogénéité des situations : les performances d'une exploitation sont certes liées au marché mais aussi à de nombreux autres facteurs tels que le renouvellement du verger avec le bon choix variétal, l'équilibre entre variétés précoces, de saison ou tardives, la maîtrise des coûts ou le positionnement commercial... Les équilibres financiers peuvent vite être dégradés car les déficits sont rapidement importants. On assiste d'ailleurs à un « éclatement » des résultats : les exploitations fragiles ont des résultats plus faibles, les exploitations en bonne santé améliorent les leurs.

→ Consolidation de la santé financière

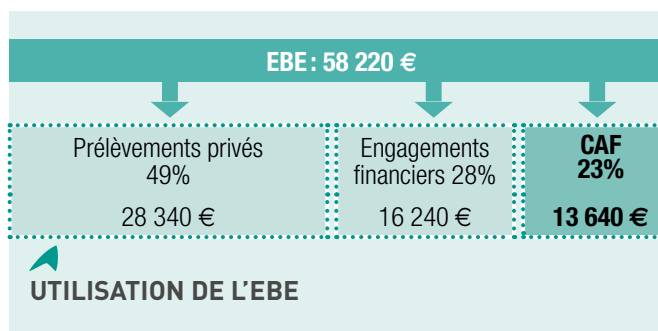
Les ratios de santé financière se sont consolidés depuis quelques années et sont plutôt satisfaisants avec près de 80% d'exploitations en « équilibre » et « sérénité ». Mais, en écho aux remarques précédentes, on assiste à une augmentation de la part des exploitations en « urgence ». Il s'agit essentiellement de producteurs spécialisés en abricots qui enchaînent les campagnes compliquées.

L'échantillon CERFRANCE

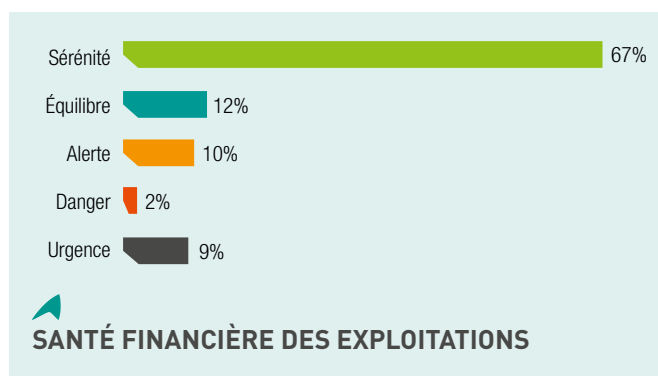
- **126 exploitations spécialisées**
dont 42% individuelles, 38 % EARL et 10% GAEC
- **SAU : 29 ha** dont 15 ha arboricoles (3,6 ha pêches, 3,3 ha abricots, 3,1 ha prunes)
- **1,3 UTH familiale / 3,4 UTH salariées**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS ARBORICOLES

Exercices clos entre le 01/07/2018 et le 30/06/2019
(Source : CERFRANCE Occitanie)



FRUITS D'HIVER

LE POINT CAMPAGNE 2018

Dans notre région, les gelées et intempéries du printemps ont fortement pénalisés les rendements pour presque tous les fruits surtout pour les variétés précoces.

Concernant la pomme, au niveau européen, la récolte est nettement supérieure à celle de 2017, et en particulier en Pologne. En France, la production est en recul de 4% ; en Occitanie, la baisse est plus marquée avec des variations importantes suivant les zones et les variétés. Malgré la faiblesse des rendements, le calibre est plus petit avec des problèmes de coloration et de conservation pour certaines variétés.

La commercialisation a débuté sur un marché peu chargé, mais les grosses chaleurs de l'automne ont réduit la consommation et la concurrence des autres pays européens a été forte, d'où des prix plus faibles qu'en 2017 surtout en Gala, Golden et Granny. Les variétés rustiques et Club ont mieux résisté.

Pour le Kiwi, la récolte est à nouveau faible, mais les prix ont été bien orientés, surtout pour les gros calibres.

→ Chute du produit mais aussi de l'EBE

La faiblesse des rendements a entraîné une diminution de 8% du produit arboricole. Hormis le kiwi, tous les autres fruits ont subi une baisse de chiffre d'affaires.

Le moindre volume récolté a généré une charge moindre en emballage et en main d'œuvre salariée (-9%). Les autres charges ont continué à progresser. Au final, l'EBE est plus faible que celui de 2017 mais reste bien orienté. Il permet de couvrir les annuités et les prélèvements privés.

Toutefois, on observe au sein de l'échantillon une grande hétérogénéité de l'EBE. Pour 35% de l'effectif, il est inférieur à 40 000 € et pour 34%, il est supérieur à 100 000 €.

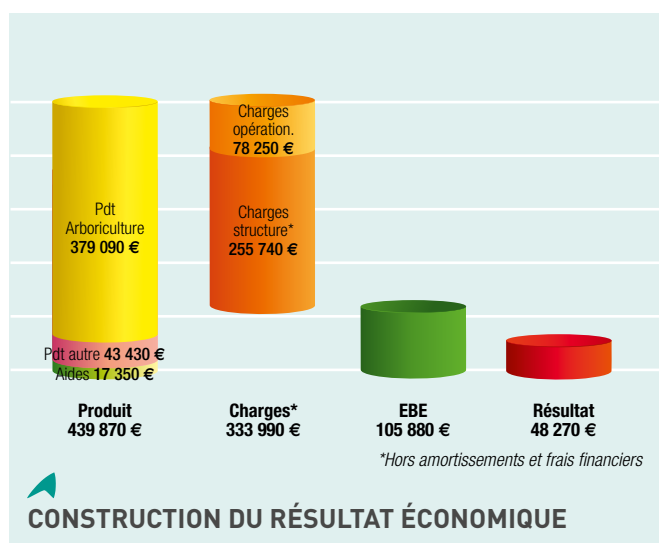
→ Une marge de sécurité insuffisante

Malgré la diminution de l'EBE, la capacité d'autofinancement demeure positive mais n'est pas suffisante pour couvrir la totalité de l'autofinancement des investissements. Certaines structures ont investi très fortement. L'investissement moyen du groupe est élevé (106 330 €).

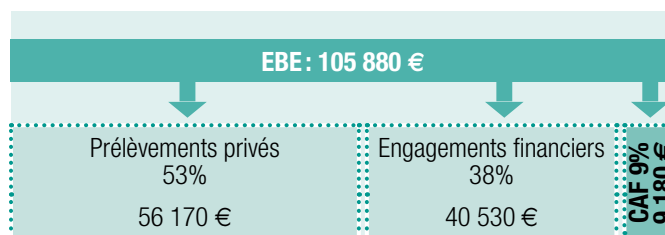
Le fonds de roulement et la trésorerie se sont légèrement dégradés. Malgré tout, la situation financière demeure saine pour une majorité d'entreprise. Par contre, les écarts se creusent et le nombre d'exploitations en situation d'urgence a nettement augmenté (+5 points).

L'échantillon CERFRANCE

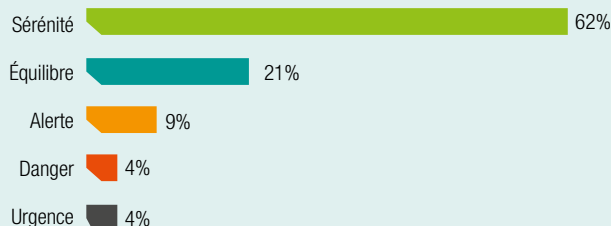
- 68 exploitations spécialisées dont 47 % EARL, 35 % individuelles
- SAU : 36 ha dont 19 ha arboricoles (14 ha pommes, 2 ha kiwis)
- 1,3 UTH familiale / 6,3 UTH salariées



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



L'ÉLEVAGE BOVIN VIANDE

Avec plus de 517 000 vaches nourrices en 2018, l'Occitanie dispose de 13% du cheptel national. **L'élevage bovin viande représente une des principales activités agricoles de la région** : une exploitation sur 7 est spécialisée dans cette activité et plus d'une sur 5 possède des bovins. La production est principalement concentrée dans le Nord de la région (Aveyron, Lozère, Tarn) et dans le piémont pyrénéen. La race limousine domine (28% des effectifs), suivie de la Blonde d'Aquitaine (19,6% des effectifs). On note une forte progression ces dernières années de la race Aubrac, en troisième position, avec 18% des mères en 2018 (soit +22% par rapport à l'année précédente). Dans les départements littoraux (Gard et Hérault), on trouve la présence de races « camarguaises » dont l'élevage se développe depuis une petite dizaine d'années, porté par la dynamique de l'AOC Taureau de Camargue.

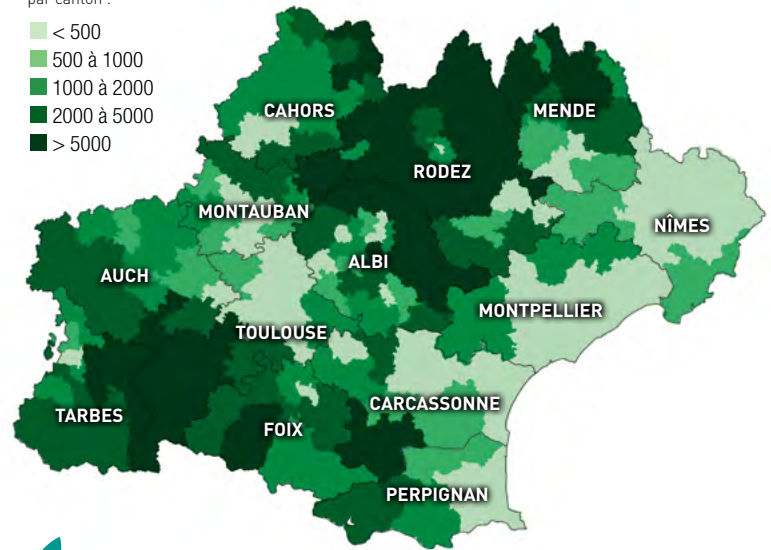
Le cheptel de mères a diminué de 6% depuis 2011 alors que le nombre d'animaux vendus a augmenté de 5% en parallèle. La région produit 6% de la viande bovine nationale (y compris viande issue du troupeau laitier). Les exploitations produisent en grande majorité des broutards et « repoussés » destinés à l'exportation, vers l'Italie et l'Espagne. Ils représentent respectivement 36 et 11% des ventes d'animaux. Les broutards sont plutôt jeunes et légers au sud de la région, et alourdis au nord. 40% des animaux sont engraisés sur les exploitations. La filière bovin viande régionale se caractérise également par une production sous signe officiel de qualité importante. Ainsi, près d'une exploitation spécialisée sur cinq produit sous SIQO : Veaux d'Aveyron et du Ségala, Génisses Fleur d'Aubrac, Bœuf de Bazas (IGP), Bœuf fermier Aubrac, Bœuf Gascon, Veaux fermiers élevés sous la mère, Veaux fermiers du Lauragais, Bœuf limousin Blason prestige, Bœuf Blond d'Aquitaine (Label Rouge), Taureaux de Camargue (AOC), etc. La filière bio se développe également avec près de 975 exploitations en bio ou conversion en 2018 (+9% par rapport à 2017), 36 709 vaches certifiées et plus de 10 000 en conversion. L'Occitanie est par ailleurs la première région française en production bovine AB.

Cette page a été réalisée en collaboration avec IDELE



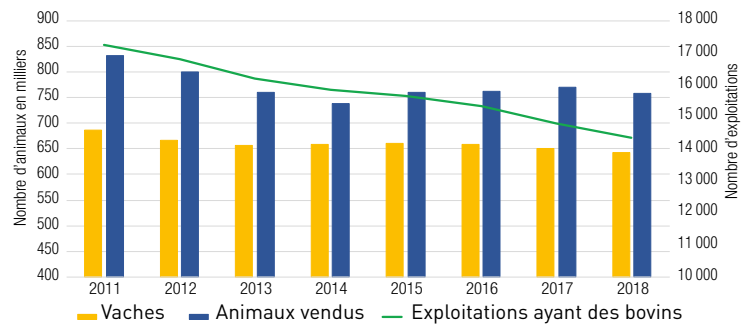
Nombre de vaches nourrices par canton :

- < 500
- 500 à 1000
- 1000 à 2000
- 2000 à 5000
- > 5000



RÉPARTITION DU CHEPTEL BOVIN ALLAITANT

[Source : BDNI 2016]



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VACHES, D'ANIMAUX VENDUS ET D'EXPLOITATIONS

[source BDNI]

LES CHIFFRES

- **517 368** vaches allaitantes (soit **13%** du cheptel national)
- **14 358** exploitations ont des bovins
dont 11 387 ont des vaches allaitantes
- **975** exploitations certifiées AB ou en conversion
- **91 267** TEC produites (soit **6%** de la production nationale y compris élevage laitier)
- **773** millions d'€ de valeur produite soit **11,3%** du produit agricole d'Occitanie (y compris viande issue de l'élevage laitier)

[Sources : BDNI 2018, SAA 2018, Comptes de l'agriculture 2018, Agence Bio 2018]

FAITS MARQUANTS 2019

Le marché des bovins était déprimé en 2019 et plus particulièrement pour les veaux. Il était particulièrement encombré et déséquilibré avec une offre supérieure à la demande. Les éleveurs ont subi la concurrence de leurs homologues allemands et polonais à l'export. La sécheresse estivale, en réduisant le volume de fourrage récolté a engendré une décapitalisation du cheptel augmentant les réformes et asphyxiant un peu plus les marchés. La demande régulière de l'Italie en broutards a permis d'en maintenir les cours.

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVIN VIANDE

[Source : BDNI 2018]

	Ayant des bovins viandes*	Dont laitiers ou mixte	Dont Engraisseur veaux de boucherie	Dont Eleveurs races allaitantes	Dont Eleveurs races combat
Nombre d'exploitations	14 358	2 536	328	11 387	107
Evolution 2010/2018	-16%	-36%	-14%	-13%	3%
Effectifs moyen d'animaux / exploitations	45	53	20	44	46
Part des ventes de bovins	100%	14,3%	14,3%	70,9%	0,4%

* → 10 vaches allaitantes ou qui ont vendu au moins 10 bovins en 2017

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture :

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/bovins/etudes-et-references-en-bovin-viande/>

Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filiere/bovin-viande.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BOVIN VIANDE

Exercices clos entre le 01/07/2018 et le 30/06/2019
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2018

L'année 2018 est marquée par une sécheresse au second semestre qui vient augmenter le taux de réforme au niveau des troupeaux laitiers. Cet afflux de vaches se traduit par une progression des abattages de 5% au niveau de la région venant peser sur les cours qui chutent de 2%.

Au niveau du maigre, les exportations régionales ont diminué de 1,6% par rapport à 2017, conséquence de la baisse des demandes italiennes et espagnoles mais aussi de la fermeture du marché algérien suite à un foyer de fièvre aphteuse. Les cours restent toutefois supérieurs à 2017.

→ Un produit bovin en progression

Le cheptel reste constant. Le volume de vente de vaches de réforme progresse mais la valorisation chute de 140 € / vache pour atteindre 1 300 €. Au niveau des brouards, le volume vendu est constant et le prix augmente de 10 €/veau à 1 055 €. A niveau d'aide constant le produit courant augmente de 1%.

Les charges opérationnelles sont stables, la baisse des charges végétales venant neutraliser la hausse du prix de l'aliment (+4%). Les charges de structure augmentent de 5% principalement les cotisations sociales exploitant (+6%) et le carburant (+21%).

→ Une marge de sécurité qui se réduit

Dans ce contexte de charges haussières, l'EBE diminue de 5% pour atteindre 44 870 €. Les annuités et frais financiers en absorbent 48%. Les prélèvements privés progressent pour atteindre 14 280 € / UTHF altérant la capacité d'autofinancement qui diminue pour arriver à 2 770 €.

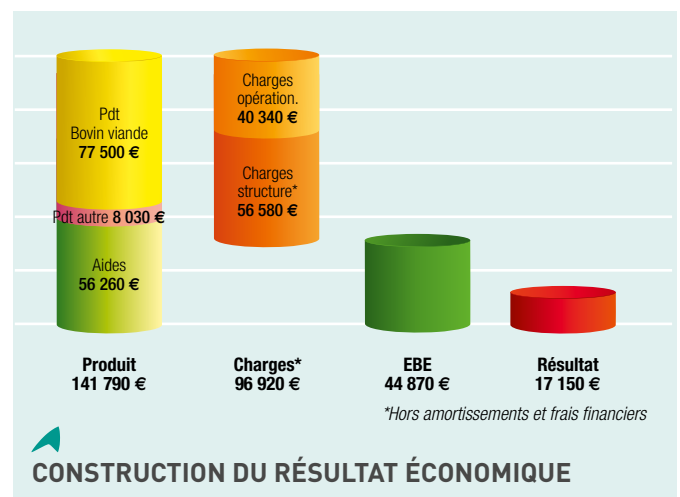
→ Une situation financière assainie mais fragile

Le taux d'endettement global diminue de 4 point pour atteindre 33%. Le fond de roulement s'améliore et permet de faire face à 12 mois de charges.

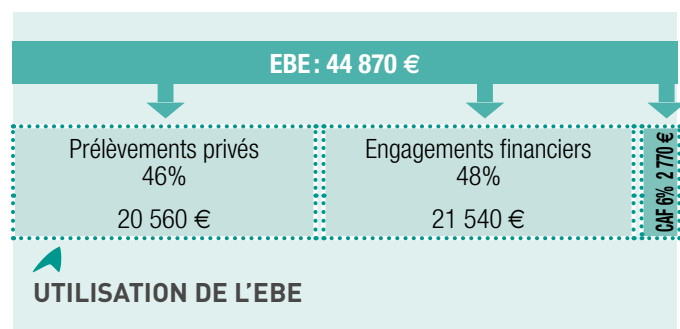
La situation financière des exploitations reste saine ou équilibrée pour près de 80% de l'échantillon. Toutefois la part d'exploitation en zone de danger progresse de 2 points pour atteindre 8% de l'échantillon.

L'échantillon CERFRANCE

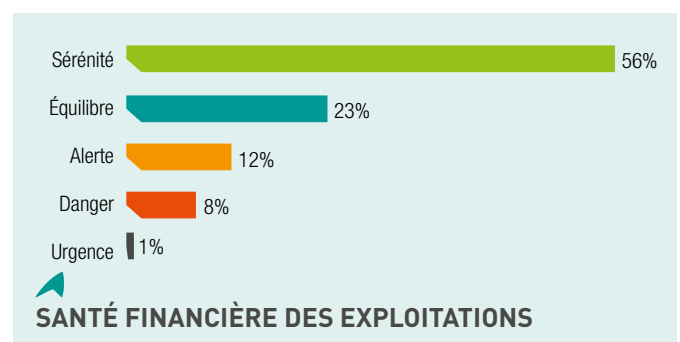
- 1 177 exploitations spécialisées dont 49% individuelles, 30 % GAEC, 19% EARL
- SAU : 116 ha dont 104 ha de SFP
- 1,4 UTH familiale / 0,1 UTH salariée
- Troupeau moyen : 73 vaches allaitantes



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE




UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



L'ÉLEVAGE BOVIN LAIT

Cette page a été réalisée en collaboration avec IDELE 

En 2018, la région Occitanie comptabilisait près de 126 580 vaches laitières pour une production de 741 millions de litres de lait soit 3% des volumes nationaux. La production est concentrée dans le sud du Massif Central (Aveyron, Lot, Lozère et Tarn) et dans les Pyrénées pour une plus faible part.

Depuis plusieurs années, **l'activité laitière est en perte de vitesse**. Cette diminution est contrastée suivant les départements. Au cours des dix dernières années, elle a diminué de plus de la moitié pour les départements du Gard (-85%), du Gers (-62%) et de l'Aude (-52%). Pour les départements de la Lozère, du Tarn et du Lot, la baisse de production est plus faible bien qu'importante (de -28 à -11%). Depuis 2015, la production est aussi orientée à la baisse pour l'Aveyron, département traditionnellement moteur.

LES CHIFFRES

- 126 583 vaches laitières (soit 3,6 % du cheptel national)
- 2 536 exploitations ont des bovins laits
- 319 exploitations certifiées AB ou en cours de conversion
- 741 millions de litres de lait produit (soit 3% de la production nationale) dont 97% est livré à l'industrie
- 274 millions d'Euros de valeur produite soit 4% du produit agricole d'Occitanie

(Sources : SAA 2018, BDNI 2018, Comptes de l'agriculture 2018, Agence Bio 2018)

En 2018, l'Occitanie compte 2 536 exploitations ayant des vaches laitières. Depuis 2011, la région a enregistré une forte diminution de son nombre de producteurs laitiers de 37%. En parallèle, les effectifs de vaches laitières sont aussi en régression (- 23%) et la production régionale a chuté de 23%. Dans ce contexte de déprise laitière, des stratégies de démarcation du lait se développent, comme « Bleu Blanc Cœur », lait de montagne... De même la collecte de lait certifié AB a bondi. Elle est passée de 6,7 à 39,8 millions litres bio entre 2011 et 2018. Les départements de l'Aveyron et de la Lozère représentent 71% de la collecte bio régionale.

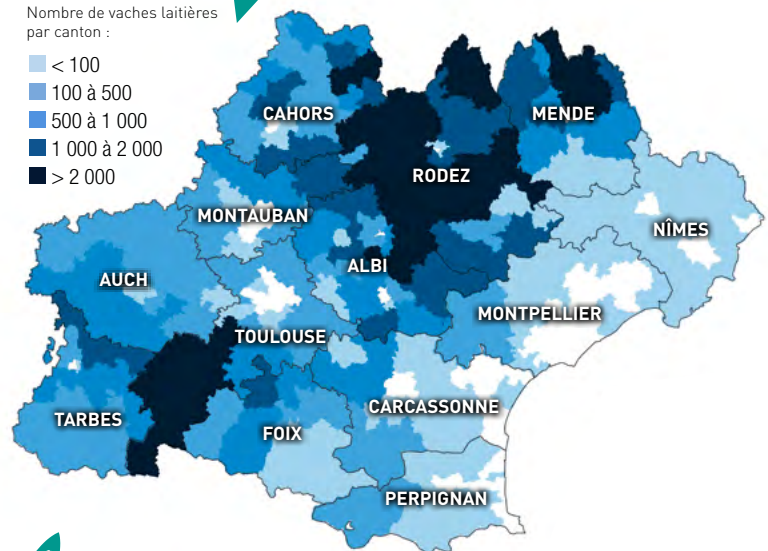
Concernant la transformation laitière, il existe aussi quelques SIQO mais les volumes concernés sont relativement modestes : Laguiole, Bleu des Causses, Bleu d'Auvergne, Tomme des Pyrénées.

FAITS MARQUANTS 2019 :

Le volume produit en Occitanie est toujours à la baisse. Au cours de l'été, la production a été pénalisée par les fortes chaleurs et le manque de précipitations. À l'automne, les stocks fourragers de qualité ont favorisé la production de lait. Le prix du lait s'est mieux maintenu que les années précédentes avec une baisse saisonnière du prix plus modérée. Pour la troisième année consécutive, le prix du lait payé aux producteurs est en progression, mais il stagne entre 350 et 360€/1 000 l. Les achats de produits ultra-frais et de lait sont orientés à la baisse, alors que ceux des fromages et des matières grasses ont bien résisté dans un contexte de hausse des prix. Que ce soit à l'échelon mondial, européen au national la production a été relativement stable, ce qui a permis le maintien du prix payé aux producteurs.

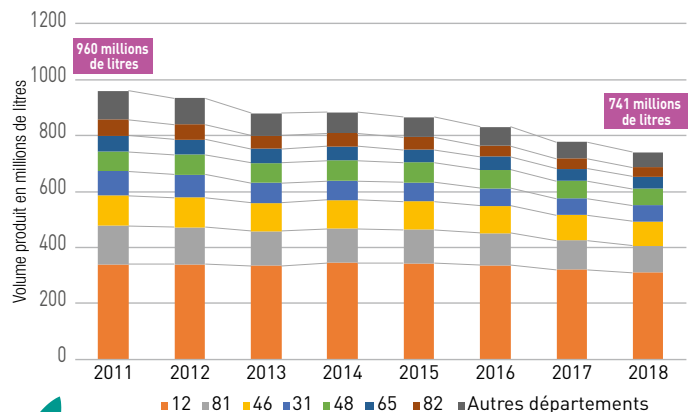
Nombre de vaches laitières par canton :

- < 100
- 100 à 500
- 500 à 1 000
- 1 000 à 2 000
- > 2 000



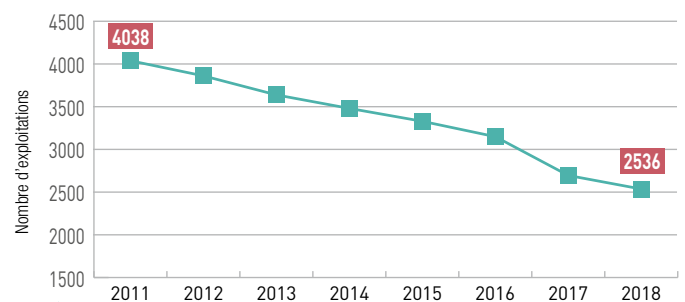
RÉPARTITION DU CHEPTEL BOVIN LAITIER

(Source : BDNI 2016)



PRODUCTION DE LAIT DE VACHE DE 2011 À 2018

(Source : SAA)



EXPLOITATIONS AYANT DES BOVINS LAIT DE 2011 À 2018

(Source : BDNI- traitement IDELE)

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture :

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/bovins/etudes-et-references-en-bovin-lait/>

Institut de l'Élevage : <http://idele.fr/filières/bovin-lait.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BOVIN LAIT

Exercices clos entre le 01/07/2018 et le 30/06/2019
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2018

L'offre moindre permet le maintien des cours du prix du lait, voire une progression sur l'année 2018. Mais les conflits géopolitiques (Brexit, guerre commerciale Chine/USA) pourraient bien venir perturber l'évolution des cotations sur 2019.

Compte tenu de la sécheresse automnale, les éleveurs ont puisé dans les stocks en 2018, ce qui ne sera plus possible en 2019. Sur la campagne 2018, la hausse des carburants et l'inflation impactent assez durement les frais de structures entraînant dans leur sillage le résultat courant.

Les conversions vers l'agriculture biologique sont moins nombreuses, les opérateurs des filières étant moins demandeurs face à un marché qui s'équilibre.

→ L'EBE plombée par la progression des charges

Le produit lait est stable, avec un prix du lait qui se maintient à 352 €/1 000 L, ainsi que le volume de production.

Ce maintien de la production laitière s'est fait avec un coût alimentaire plus important (+5%) conséquence des conditions climatiques difficiles de l'automne.

L'inflation et la hausse des carburants entraînent une progression des charges de structures (+7%) avec notamment une augmentation des charges de mécanisation (+11%) et de main-d'œuvre (+9%).

Au final l'EBE baisse de 15% pour se situer à 55 800 €, niveau équivalent à celui de 2017. Tout cela dans un contexte différent avec une évolution du prix favorable mais une hausse des charges.

→ La marge de sécurité absorbée par les charges

La marge de sécurité, retrouvée en 2018 par la progression du prix du lait, a disparu, absorbée par l'augmentation des charges notamment structurelles.

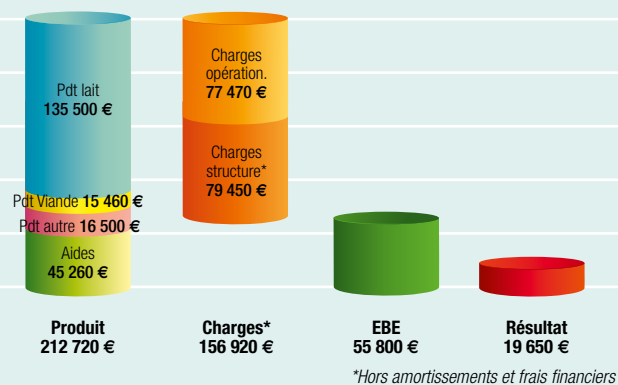
L'EBE permet à peine à couvrir les besoins. Les prélèvements privés et les engagements financiers progressent légèrement (+4%). Ils consomment la totalité de l'EBE à 50% chacun. Les exploitations se retrouvent sans capacité d'autofinancement.

→ Fin d'amélioration de la situation financière

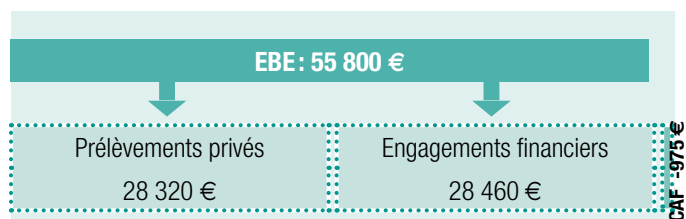
La proportion d'éleveurs disposant d'une situation financière sereine ou équilibrée diminue (-10%) mais représente tout de même près de 80% des exploitations. La dégradation des situations est manifeste avec +5% des exploitations en alerte et +4% des exploitations en danger, et ce malgré un contexte de prix plutôt favorable.

L'échantillon CERFRANCE

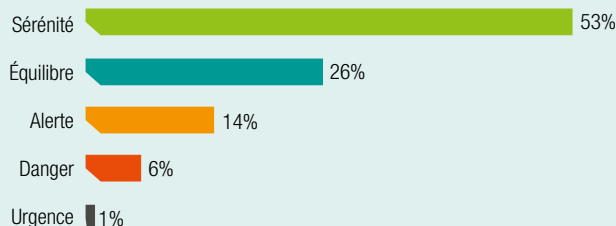
- **616 exploitations spécialisées**
dont 46% GAEC, 34% individuelles, 19% EARL
- **SAU : 91 ha** dont 75 ha de SFP
- **57 vaches laitières**
- **385 000 L de lait** vendus par exploitation,
soit 6 720 L par vache à un prix moyen de 352€ / 1000 L
- **1,7 UTH familiale / 0,2 UTH salariée**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



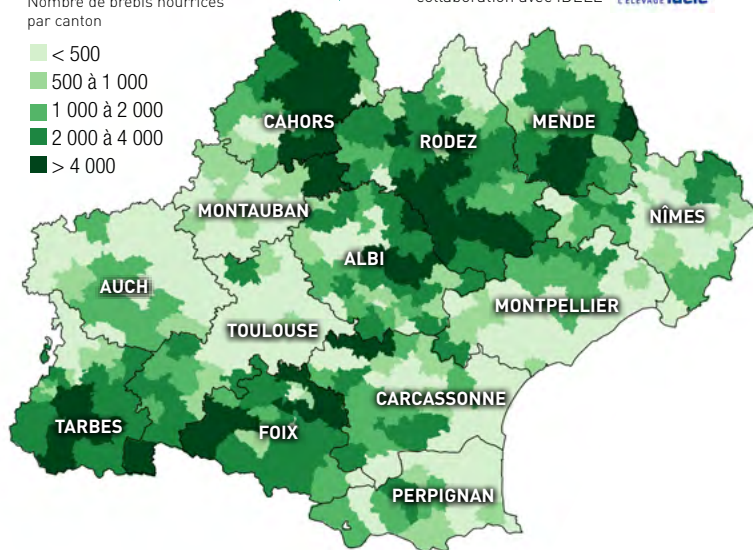
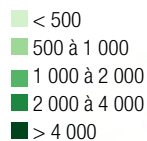
L'ÉLEVAGE OVIN VIANDE

Avec 21 % du cheptel national soit près de 724 000 brebis nourrices, l'Occitanie est de loin la 1^{ère} région de production ovine allaitante de France. Il s'agit d'une zone traditionnelle de production. Elle produit 30 % de la viande ovine française (troupeaux viande et lait confondus). La production est principalement localisée dans le nord de la région (Lot, Aveyron, Lozère et Tarn). Ces quatre départements détiennent plus de 62% des brebis nourrices, le département du Lot comptant seul plus du quart (26%) des effectifs régionaux. On retrouve également la présence d'élevages ovins viande dans les Pyrénées et les zones de piémont. En 2017, 3505 élevages ont un atelier ovins viande dont près de 2 000 sont spécialisés. En dehors de ces exploitations spécialisées, l'atelier ovins viande est souvent complémentaire d'un atelier bovin. Bien que le nombre d'exploitations possédant des ovins soit resté stable en 10 ans, on observe des évolutions dans les orientations des exploitations. Alors qu'en près de 10 ans, les élevages spécialisés ont diminué de 15%, ceux ayant en plus un atelier bovin viande ont progressé de 25%. Le nombre de brebis nourrices a diminué parallèlement à celui des exploitations spécialisées (-12% entre 2008 et 2018). La production en tonnes a quant à elle chuté de plus de 17% sur la même période (troupeaux viande et lait confondu). Un nombre encore important d'exploitations conserve des troupeaux modestes (moins de 50 brebis nourrices) bien que la taille moyenne des troupeaux s'accroisse régulièrement. Le Lot dispose du troupeau moyen le plus important (237 brebis), ce dernier est plus petit dans les Pyrénées (99 brebis).

Cette page a été réalisée en collaboration avec IDELE

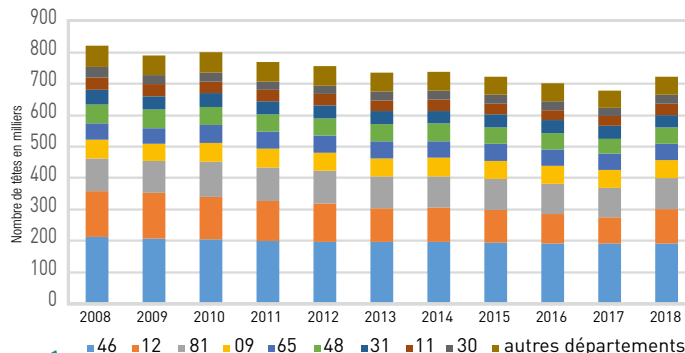


Nombre de brebis nourrices par canton



RÉPARTITION DU CHEPTEL OVIN ALLAITANT

(Source : BDN1 2017)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BREBIS ALLAITANTES PAR DÉPARTEMENT

(Source : SAA 2018)

LES CHIFFRES

- **723 505** brebis nourrices (soit **21%** du cheptel national)
- **3 505** exploitations ont des brebis nourrices
- **1 958** exploitations spécialisées
- **467** exploitations en AB ou en cours de conversion
- **30 437** tonnes équivalent carcasse de viande produite (soit **30%** de la production nationale)
- **333,2** millions d'€ de valeur produite soit **5%** du produit agricole d'Occitanie

(Sources : BDN1 2018, SAA 2018, Comptes de l'agriculture 2018, Agence Bio 2018)

La filière régionale est bien structurée. Elle compte 2 associations d'éleveurs et 7 organisations de producteurs. Elle se caractérise par la place importante accordée aux signes officiels de qualité et la production d'agneaux labellisés. Un grand nombre de labels a en effet été mis en place : Label Rouge avec l'Agneau fermier des pays d'Oc, l'Agneau Lou Pailhol, l'Agneau fermier « Sélection des bergers », l'Agneau laiton, « El Xaï », l'Agneau fermier du Quercy, l'Agneau de l'Aveyron, AOC avec le Mouton Barèges-Gavarnie, et enfin, IGP avec l'agneau de Lozère Elove. La dynamique des conversions en Agriculture Biologique observée depuis quelques années se poursuit bien qu'elle semble ralentir. Plus de 4% d'élevages en AB ou en cours de conversion supplémentaires sont recensés en 2018 par rapport à 2017.

COMBINAISON D'ATELIERS D'ÉLEVAGE DANS LES EXPLOITATIONS OVINES ALLAITANTES

(Source : BDN1 2017)¹

	2008	2017
Ayant des ovins viandes	3 633	3 505
Ovins viandes seuls	2 321	1 958
Ovins viandes et bovins	797	994
Ovins viandes et autres petits ruminants	362	339
Ovins viandes et granivores	87	134
3 ateliers et plus dont un ovins viande	66	80

¹BDN1 2017 : alimentée par les EDE, traitement Institut de l'Élevage, troupeaux déclarants au moins 50 reproducteurs (brebis, béliers et agnelles de plus de 6 mois)

FAITS MARQUANTS 2019

La conjoncture est morose pour la production ovine. Les abattages d'agneaux ont légèrement diminué en Occitanie. Les importations de viande en provenance notamment du Royaume-Uni ont été élevées. La demande étant très peu dynamique, les cours ont fléchi à partir du printemps. Ils se sont toutefois redressés en fin d'année. La consommation de viande d'agneau a légèrement diminué du fait que les achats des ménages ont marqué un nouveau recul.

Par ailleurs, la filière est toujours dans l'expectative par rapport aux futurs impacts du Brexit.

Autre préoccupation, le loup qui poursuit sa progression dans notre région. 8 territoires en Occitanie sont classés en zone de présence permanente (ZPP) dans les Pyrénées et le Massif Central). Les éleveurs des Pyrénées sont également touchés par la prédation de l'ours avec une multiplication des attaques en 2018.

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/ovins-caprins/etudes-et-references-en-ovin-viande/>

Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filieres/ovin-viande.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVINS VIANDE

Exercices clos entre le 01/07/2018 et le 30/06/2019
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2018

Au niveau national, on peut scinder l'année 2018 en deux périodes. Le premier semestre est dynamique avec peu d'animaux issus de l'importation, une production nationale en baisse suite à la décapitalisation du cheptel et, de fait, un marché plutôt porteur. Le second semestre est marqué par la hausse des abattages des agneaux français et une forte concurrence des agneaux anglais et irlandais venant maintenir la pression sur les prix. Toutefois, en moyenne sur l'année, le prix de l'agneau de boucherie a progressé de 1,4%.

La consommation de viande ovine continue de baisser ; sur 2018 les achats des ménages ont diminué de 6%.

→ Un produit ovin qui progresse

À cheptel constant, l'amélioration de la prolificité de 7 % permet la vente supplémentaire de 45 agneaux par exploitation, à un prix constant de 108 €. Cela a un impact positif sur le produit ovin, en hausse de 5 %, qui atteint 65 910 €.

La baisse des charges végétales vient neutraliser la hausse du poste aliment, permettant ainsi une baisse globale des charges opérationnelles de 3%. La progression du poste main d'œuvre (+6%) et du poste mécanisation (+17%) explique la hausse de 10% des charges de structure.

L'EBE chute de 3% pour atteindre 45 900 €, mais la disparité entre exploitations est importante : en effet 38 exploitations du groupe ont un EBE inférieur à 20 000 € et 28 d'entre elles un EBE supérieur à 80 000 €.

→ Une marge de sécurité préservée

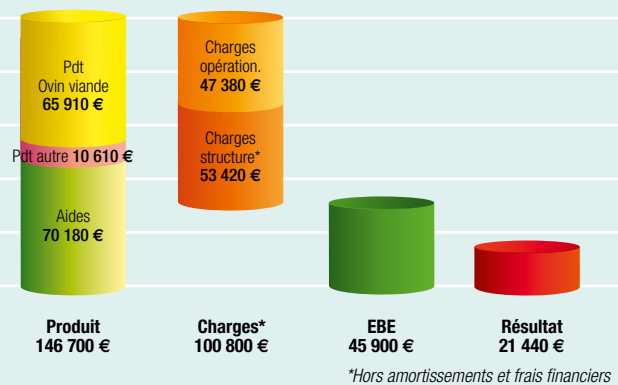
Les annuités et frais financiers absorbent 37% de l'EBE. La baisse de 5% des prélèvements privés, à 16 650 €/UTHF, permet de conserver une marge de sécurité de plus de 3 800 €.

→ Une situation financière saine

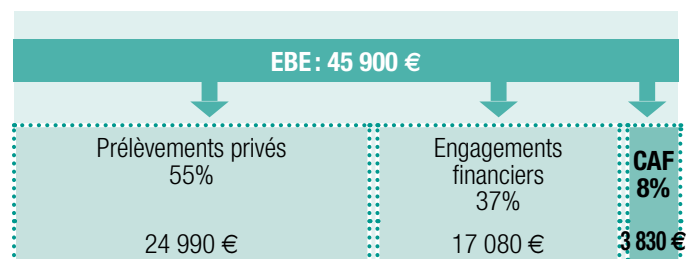
Le fonds de roulement continue de s'améliorer pour couvrir plus de 9 mois de charges. Le taux d'endettement diminue de 3 points et s'élève à 36%. Ainsi 85% des exploitations de l'échantillon sont en bonne santé financière.

L'échantillon CERFRANCE

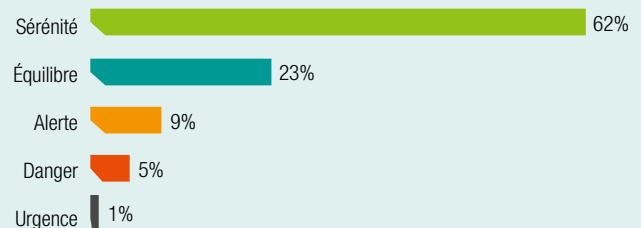
- **220 exploitations spécialisées**
dont 45% individuelles, 33% GAEC, 23% EARL
- **SAU : 178 ha** dont 158 ha de SFP dont 74 ha de landes
- **1,5 UTH familiale / 0,15 UTH salariée**
- **Troupeau : 488 brebis** soit 296 brebis/ UTH
- **Prix moyen de l'agneau de boucherie : 108€**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



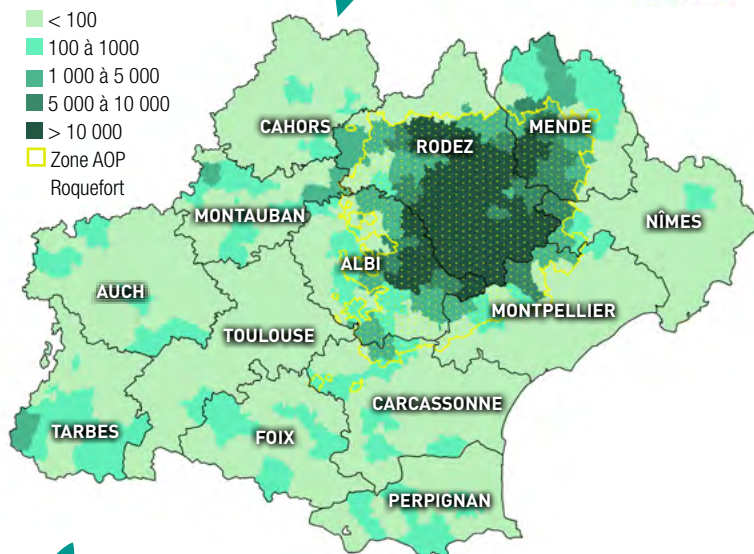
L'ÉLEVAGE OVIN LAIT

Avec près de 729 000 brebis laitières (brebis ayant mis bas) et une production en 2018 de 217 millions de litres (soit 70% de la production nationale), **l'Occitanie se classe à la tête des régions productrices de lait de brebis.**

La production est largement concentrée dans la zone AOP Roquefort, en Aveyron, dans le Tarn et en Lozère. Ces trois départements détiennent 91% des brebis laitières et produisent 96% de la production totale de la région. La zone reconnue pour l'AOP Roquefort s'étend également sur une partie des départements de l'Aude, de l'Hérault et du Gard. Hors bassin de Roquefort, les producteurs sont plutôt orientés sur la fabrication de produits fermiers et la vente directe. La région Occitanie compte 2 012 exploitations ayant des brebis laitières. Au cours des dix dernières années, la région a enregistré une diminution de son nombre de producteurs ovins laitiers de 9%. En parallèle, les effectifs de brebis laitières sont en légère hausse (+2,6%) et la production régionale a progressé de 18,7%. C'est à partir de la campagne 2016, première campagne effective de la mise en place d'un nouveau système de gestion des volumes et des prix, que la hausse de la production a été la plus marquée.

Nombre de brebis laitières par canton

- < 100
- 100 à 1 000
- 1 000 à 5 000
- 5 000 à 10 000
- > 10 000
- Zone AOP Roquefort



Cette page a été réalisée en collaboration avec IDELE



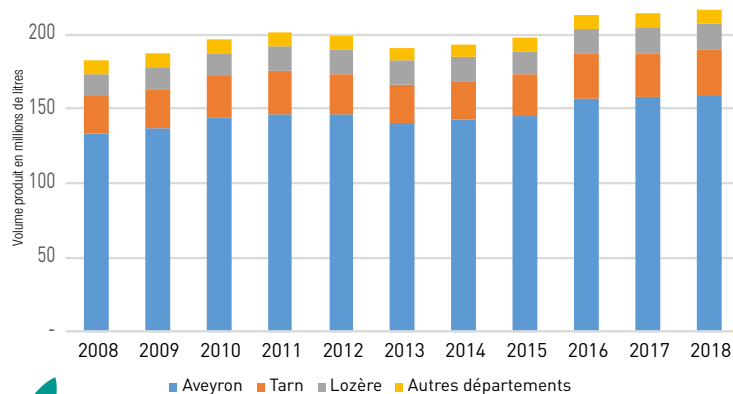
LES CHIFFRES

- **728 550** brebis laitières (brebis ayant mis bas) ; soit 57% du cheptel national
- **2 012** exploitations ont des brebis laitières (troupeaux de 50 têtes et plus)
- **280** exploitations certifiées AB ou en cours de conversion
- **217 millions de litres produits (soit 70% de la production nationale)**
dont 99% est livré à l'industrie
- **211 millions d'€ de valeur produite (produit lait uniquement) soit 3,1% du produit agricole d'Occitanie**

(Sources : SAA 2018, BDN1 2017, Comptes de l'agriculture 2018, Agence Bio 2018)

Pour la campagne 2018, la collecte interprofessionnelle de Roquefort s'élève à 172,2 millions de litres soit une hausse de 2 millions de litres par rapport à 2017. La part de Roquefort dans les transformations est restée stable et s'établit qu'à 42,5%. Ces dernières années, on assiste à un développement de la production de lait de brebis certifiée AB, porté par une forte demande des industriels de la filière Roquefort et en dehors. En 2018, l'Occitanie compte 280 exploitations produisant du lait de brebis en AB ou en cours de conversion (+16% par rapport à 2017).

RÉPARTITION DES BREBIS LAITIÈRES (Source : BDN1 2017*)



PRODUCTION DE LAIT DE BREBIS (Source : SAA)

COMBINAISON D'ATELIERS D'ÉLEVAGE DANS LES EXPLOITATIONS OVINES LAITIÈRES (Source : BDN1 2017*)

	2008	2017
Ayant des ovins laits	2 215	2 012
Ovins laits seuls	1 473	1 213
Ovins laits et bovins	514	547
Ovins laits et ovins allaitants ou caprins	192	197
Ovins laits et granivores	24	30
3 ateliers et plus, dont un ovin lait	12	25

1. BDN1 2017 : alimentée par les EDE, traitement Institut de l'Élevage, troupeaux déclarants au moins 50 reproducteurs (brebis, béliers et agnelles de plus de 6 mois)

FAITS MARQUANTS 2019

En 2019, la collecte Interprofession de Roquefort est en baisse de 3,4% et s'élève à 166 millions de litres. En cause, la qualité médiocre des stocks qui a pénalisé les volumes de lait produits en début de campagne. Le nombre de points de collecte livrant dans le cadre de l'AOP Roquefort continue son érosion, ils étaient 1512 en 2019 (-2% par rapport à 2018). Côté fabrications, après plusieurs années de stabilité voire de diminution, les fabrications en fromage de Roquefort sont en hausse (+1,8 % à fin septembre 2019) et l'ultra-frais progresse toujours (+9,8% sur janvier à juin).

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture :

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/ovins-caprins/etudes-et-references-en-ovin-lait/>

Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filieres/ovin-lait.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVINS LAIT

Exercices clos entre le 01/07/2018 et le 30/06/2019
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2018

En 2018, la collecte en lait de brebis en dehors des zones traditionnelles de production a fortement progressé d'où une hausse de +2.3% pour la France. Au niveau régional, elle a été plus modérée (+0.5%) du fait principalement de la diminution du nombre des producteurs. On note une baisse de la fabrication de Roquefort (-0.7%), un fort repli des exportations, surtout vers les USA (-33.5%) et également une consommation des ménages français toujours en baisse (-1.4% en volume). Par contre, les achats de fromages à pâte fraîche (+10.7%) et d'ultra-frais (+9%) sont dynamiques. La fréquence des achats s'accroît.

➔ Plus de produit mais aussi de charges

Le produit lait exploitation a progressé de 4% entre les 2 années grâce à la hausse du litrage par brebis et à une légère augmentation du prix du lait. Le produit végétal a également évolué favorablement. Les aides sont demeurées stables et assurent 29% du produit total. Les charges ont suivi la même tendance. Plus d'aliments achetés du fait de la hausse de la production, une énergie plus chère (carburant +21%) et des frais généraux supérieurs expliquent cette évolution. L'EBE s'améliore légèrement et demeure d'un bon niveau. Par contre, le revenu courant fléchit modérément. La politique de renouvellement du matériel étant toujours très active, les amortissements continuent d'augmenter.

➔ L'EBE couvre l'ensemble des besoins mais...

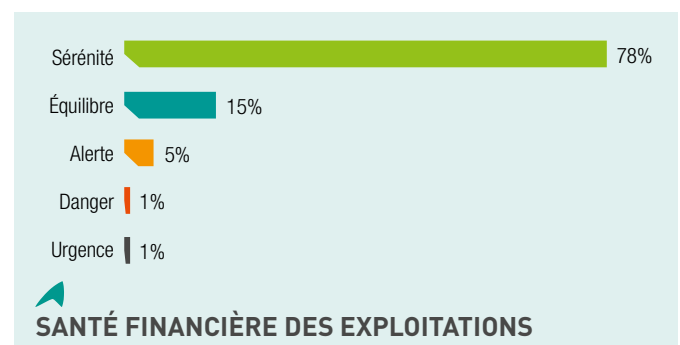
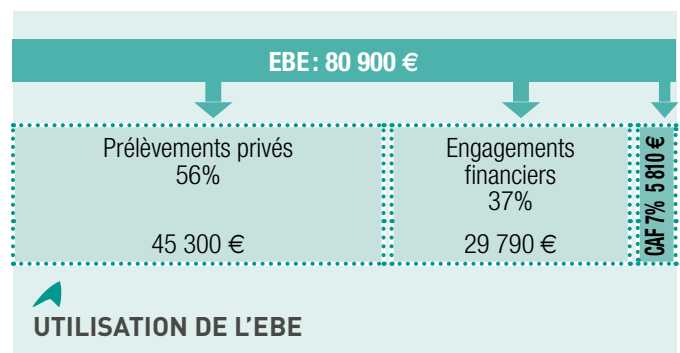
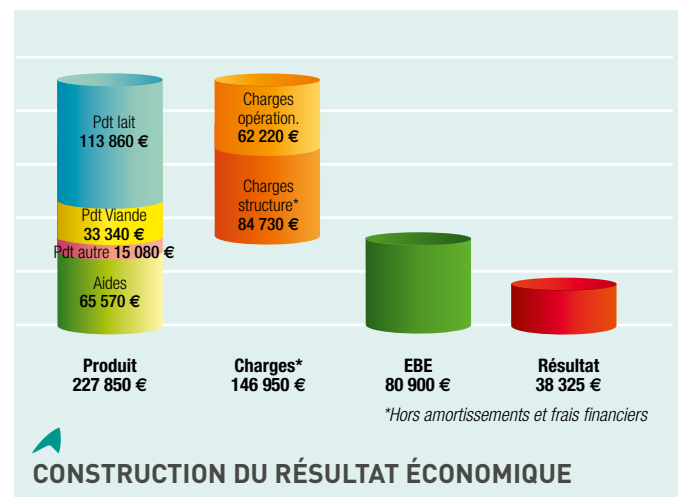
Le montant des annuités s'accroît d'année en année et cela va continuer ; en effet on observe que les investissements nets de cession (43 900 €) sont financés avec des prêts (37 300 €) à hauteur de 86%. Si cette conduite devait se poursuivre sur plusieurs exercices, l'EBE ne serait alors pas suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins, à moins de réduire les prélèvements privés qui ne sont pas particulièrement élevés (24 800 €/ UTHF).

➔ La situation financière reste saine

L'endettement CT diminue nettement, par contre celui à LT progresse. L'endettement total se chiffre à 42%. Le fonds de roulement est suffisant et permet de financer 10 mois du cycle de charges. 78% des exploitations se situent en « Sérénité » signe d'une situation financière saine.

L'échantillon CERFRANCE

- 650 exploitations spécialisées dont 8% bio ; 55% GAEC, 26 % individuelles et 18 % EARL
- SAU : 125 ha, dont 106 ha de SFP dont 27 ha de landes
- 1.8 UTH familiales / 0.3 UTH salariées
- Troupeau : 387 brebis
- 117 800 l. de lait vendus soit 304 l./brebis
- Prix moyen du lait : 967 €/1000 l. (en conventionnel : 935 €/1000 l.)





L'ÉLEVAGE CAPRIN

En détenant 13% du cheptel de chèvres françaises, l'Occitanie produit 12% de la production de lait nationale et 13% des fabrications de produits fermiers. Deux logiques de production différentes se retrouvent dans les exploitations : les spécialisées livreurs et les spécialisées fromagers qui transforment le lait en fromage.

Dans l'Aveyron, le Tarn-et-Garonne et le Tarn, se concentre la production destinée aux IAA. 96% du lait produit est à destination de l'industrie. Sur les 10 dernières années, le volume régional produit pour l'industrie est en hausse de 30%. Après une période de crise de 2011 à 2014, la production de lait de chèvre destinée à l'industrie est en croissance continue.

Dans les départements du Lot, du Gard, de la Lozère, de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées la production est majoritairement orientée vers la fabrication de produits fermiers, avec 68 % des volumes à destination de la transformation fermière. Depuis 10 ans, la production de lait de chèvre destinée à la transformation fermière a diminué de 8%, en partie expliquée par un manque de renouvellement des générations.

Dans la région, on trouve deux SIQO en fromages de chèvre à forte notoriété : l'AOC Rocamadour dans le Lot et l'AOC Pélardon dont la zone d'appellation couvre une partie de l'Hérault (Montagne Noire et Garrigues), du Gard (Cévennes et Garrigues), de la Lozère (Cévennes) et de l'Aude (Corbières audoises).

LES CHIFFRES

- 114 035 chèvres (ayant mis bas)
- 644 exploitations ont des chèvres (troupeaux 50 têtes et plus)
- 235 exploitations certifiées AB ou en conversion
- 76,9 millions de litres produits (12% de la production nationale)
- 74,7 millions d'€ de valeur produite soit 1% du produit brut total agricole d'Occitanie

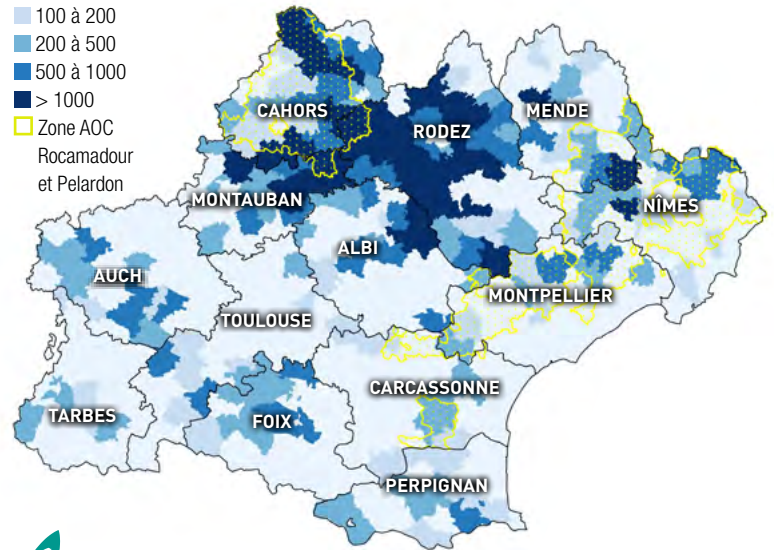
[Sources : SAA 2018, BDNI 2017*, Comptes de l'agriculture 2018, Agence Bio 2018]

La filière caprine fait figure d'exception chez les ruminants : c'est la seule filière pour laquelle le nombre de structures est en hausse. L'Occitanie compte 644 exploitations caprines, soit 15% de plus par rapport à 2008. En parallèle, le cheptel a progressé de 7%. La production de lait de chèvre certifié AB est également dynamique. En 2018, l'Occitanie compte 235 exploitations caprines en AB ou en cours de conversion (+15% par rapport à 2017), pour une production de 2,4 millions de litres de lait (+28% par rapport à 2017). 90% de la production bio se concentre sur deux départements, la Lozère et le Tarn-et-Garonne.

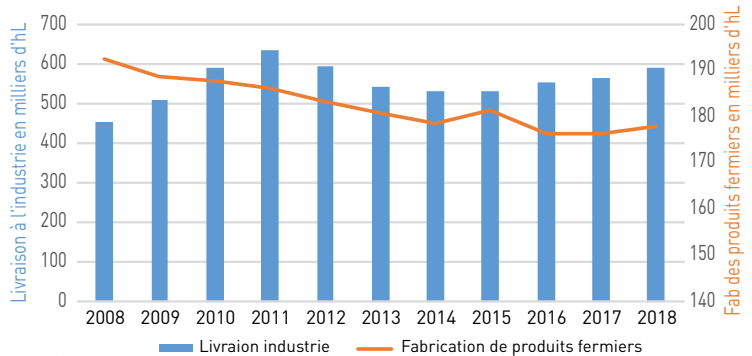
Nombre de chèvres par canton

- < 100
- 100 à 200
- 200 à 500
- 500 à 1000
- > 1000

Zone AOC Rocamadour et Pélardon



RÉPARTITION DES CHÈVRES (Source : BDNI 2017*)



PRODUCTION DE LAIT DE CHÈVRE (Source : SAA)

COMBINAISON D'ATELIERS D'ÉLEVAGE DANS LES EXPLOITATIONS CAPRINES

	2008	2017
Ayant des caprins*	562	644
Caprins seuls	307	268
Caprins et bovins	141	200
Caprins et ovins allaitants ou laitiers	68	93
Caprins et granivores	34	61
3 ateliers et plus, dont un caprin	12	22

1. BDNI 2017 : alimentée par les EDE, traitement Institut de l'Élevage, troupeaux déclarants au moins 50 reproducteurs (chèvres, boucs et chevrettes de plus de 6 mois)

FAITS MARQUANTS 2019

La collecte régionale de lait de chèvre est stable par rapport à 2018. L'année 2019 a également été marquée par un niveau de stock bas ; les importations, principalement espagnoles, ayant diminué. Les disponibilités de lait pour l'industrie ont donc fortement baissé. Les fabrications de fromages sont en recul alors que les fabrications de yaourt sont en hausse.

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/ovins-caprins/etudes-et-references-en-caprin/>
 Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filieres/caprin.html>



LE POINT CAMPAGNE 2018

Grâce à une bonne qualité des fourrages, le premier semestre 2018 voit une progression de la collecte annuelle de lait de chèvre en France. Cette production, parmi les plus hautes historiquement, ne suffit pas à satisfaire la consommation française, toujours tirée à la hausse par la buchette. Le volume des importations, même s'il baisse en 2018, reste à un niveau élevé (environ 20% de la disponibilité). L'augmentation de collecte en Occitanie (+ 4,7%) est parmi les plus élevées de France. Le prix du lait reste stable, très proche de la moyenne 2015-2017. En revanche, comme dans toutes les filières animales les coûts de production ont bondi, comme en témoigne la progression de 3% de l'indice IPAMPA lait de chèvre en 2018.

CAPRINS LIVREURS DE LAIT

L'échantillon CERFRANCE livreurs de lait

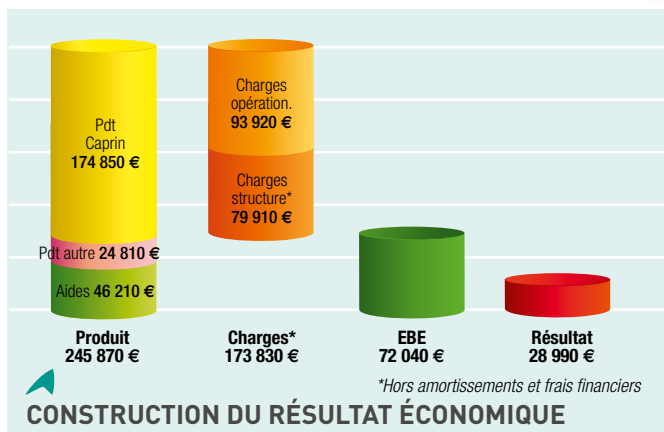
- 67 exploitations spécialisées, dont 54% GAEC, 25% individuelles, 21% EARL
- SAU : 85 ha dont 69 ha de SFP
- 1,9 UTH familiale / 0,4 UTH salariée
- 298 chèvres
- 227 370 L soit 763 L de lait/chèvre à un prix moyen de 717€/1 000 L

→ Progression du produit et donc de l'EBE

L'augmentation de production est visible à l'échelle des exploitations. Elles ont recapitalisé le troupeau. La production par chèvre s'améliore. Le volume produit progresse de 5% sur l'échantillon, permettant une nette amélioration du produit lait. Les charges opérationnelles, aliment en tête, restent stables. La meilleure qualité de la ration de base a permis une réduction de la complémentation par les concentrés.

Les charges de structure progressent de 10%, sous l'impulsion notamment des charges de carburant et de rémunération de la main d'œuvre. Ainsi l'EBE progresse de 3% pour se situer à un niveau satisfaisant de 72 000 €. Les engagements financiers absorbent 46% de l'EBE mais laissent une marge suffisante pour les prélèvements privés, l'autofinancement et une amélioration de la trésorerie. 90% des exploitations ont une situation économique et financière satisfaisante.

Les éleveurs de la zone AOP Rocamadour ont une rémunération du lait



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE

supérieure à la moyenne (782 €/1 000 l), la proportion d'exploitation se retrouvant dans le groupe de tête est plus élevée. Ceci étant, au-delà du prix, la productivité de la main d'œuvre (litrage/ UMO) reste un facteur essentiel dans la performance économique, dans ce contexte porteur.

CAPRINS FROMAGERS

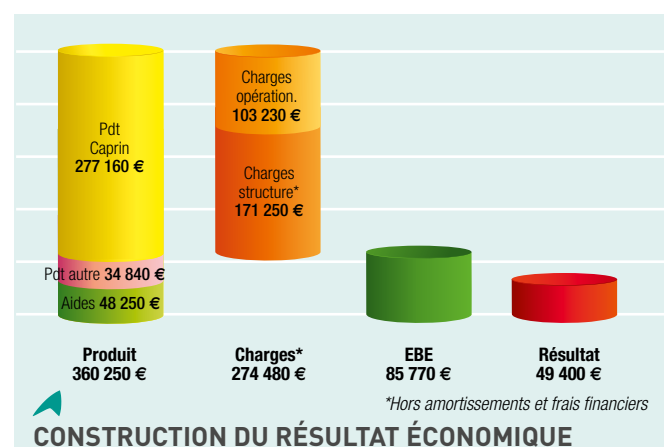
L'échantillon CERFRANCE Fromagers

- 24 exploitations spécialisées dont 67% GAEC, 21% individuelles
- SAU : 98 ha dont 77 ha de SFP
- 2,2 UTH familiales / 2 UTH salariée
- Troupeau moyen : 207 chèvres

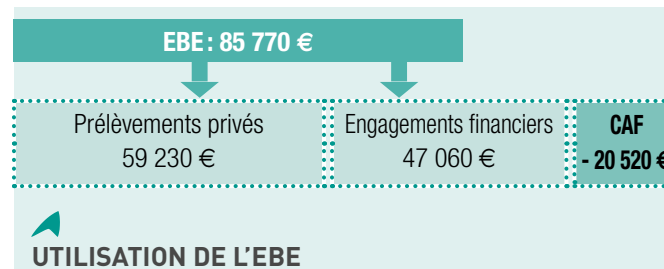
→ Malgré la baisse, le résultat est satisfaisant

Portées par l'appellation AOP Rocamadour, les exploitations lotoises sont majoritaires dans cet échantillon. Depuis 3 ans la production et la demande de Rocamadour sont assez équilibrées. La progression de volume sur l'appellation, que ce soit pour les laitiers ou les fromagers de notre échantillon, est réelle mais reste modérée ces dernières années. Ainsi, le produit issu de la vente des fromages baisse légèrement en 2018. Comme pour les éleveurs laitiers, la progression des charges de structure a pour conséquence une baisse de l'EBE de 8%.

Il reste malgré tout satisfaisant et assure l'ensemble des besoins privés et de l'exploitation. La quasi-totalité de ces exploitations a une santé financière saine.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



L'ÉLEVAGE PORCIN

Occitanie possède 3% du cheptel national de truies et produit 3% de la viande porcine française. Cette filière a fortement décliné au cours des années 2000. En cause, la conjoncture avec des crises successives et l'arrêt des ateliers non spécialisés. La production tend toutefois à se stabiliser depuis une dizaine d'année. Elle a en effet diminué de moins de 2% depuis 2009. Elle reste toutefois toujours insuffisante pour répondre à la demande des transformateurs locaux, nombreux sur le territoire. En 2016, 561 exploitations avaient des porcins à comparer avec les 759 recensées en 2010.

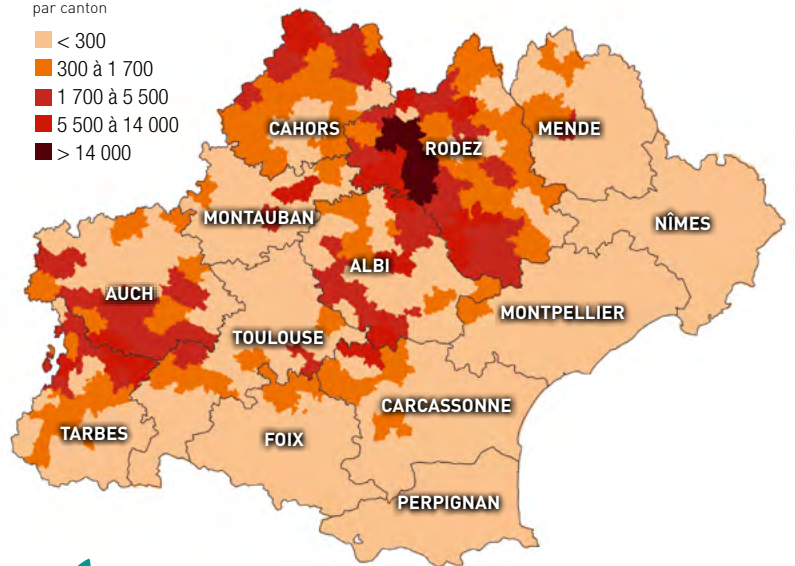
Les ateliers se concentrent dans le nord de la région (Lot-Aveyron-Tarn) qui représente 70% de la production et dans une moindre mesure dans le Gers et les Hautes-Pyrénées. La majeure partie des exploitations possède un, voire deux ateliers complémentaires à l'atelier porcine : atelier végétal (grandes cultures) ou animal (bovin viande ou lait).

Plus de 85% des porcs sont produits dans le cadre d'un cahier des charges SIQO : IGP Bayonne, IGP Jambon de Lacaune, IGP Saucissons et saucisses de Lacaune, IGP Porcs du Sud-Ouest, Label Rouge. Depuis décembre 2015, le porc noir de Bigorre, race emblématique de la région, a obtenu une AOC tout comme le jambon noir de Bigorre.

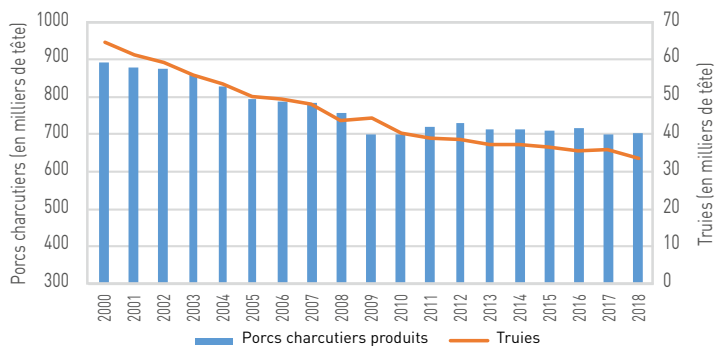
Par ailleurs, alors qu'elle n'est que 8^e région productrice de viande de porc en conventionnel, Occitanie se classe quatrième région de France en production de viande de porcs bio. La région détient 111 élevages et 899 truies certifiées bio. Cela représente 2,7% du cheptel total régional et 2,5% du cheptel bio français.

Effectif porcine par canton

- < 300
- 300 à 1 700
- 1 700 à 5 500
- 5 500 à 14 000
- > 14 000

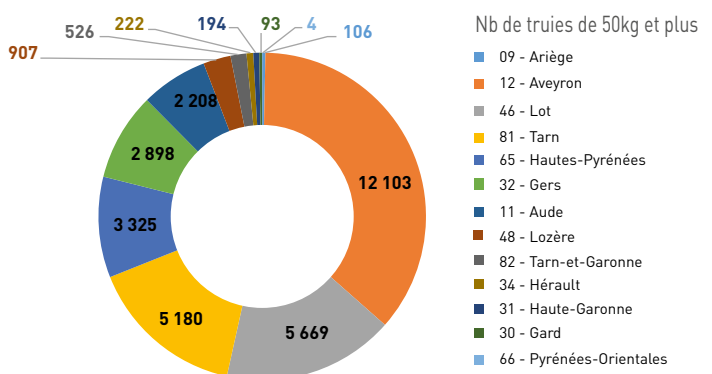


RÉPARTITION DU CHEPTEL PORCIN (Source : RA 2010)



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION PORCINE EN OCCITANIE

(Source : SAA 2018)



RÉPARTITION DU CHEPTEL DE TRUIES PAR DÉPARTEMENT EN 2018

(Source : SAA 2018)

LES CHIFFRES

- 33 435 truies (soit 3% du cheptel national)
- 561 exploitations ont des porcins
- 111 exploitations en AB ou en conversion
- 64 009 tonnes équivalent carcasse de viande produite (soit 3% de la production nationale)
- 67,4 millions d'€ de valeur produite soit 1% du produit agricole d'Occitanie

(Sources : INOSYS, SAA 2018, Comptes de l'agriculture 2017, Agence Bio 2018)

FAITS MARQUANTS 2019

Les cours mondiaux du porc se sont envolés en 2019 en raison de l'épidémie de peste porcine africaine qui a touché la Chine. D'autres territoires et pays ont également été affectés par l'épizootie : Asie du Sud-Est, Roumanie, Bulgarie, Afrique du Sud, etc. En France et en Occitanie, les abattages ont été en légère hausse dans un contexte de demande soutenue tant intérieure que mondiale. Les exportations ont bondi de 10 % pour répondre à la demande chinoise.

PLUS D'INFOS sur

Midiporc : www.midiporc.fr
IFIP : www.ifip.asso.fr/fr

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS PORCINES

Exercices clos entre le 01/07/2018 et le 30/06/2019
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2018

Le cheptel français continue de se réduire (moins 16 000 truies en 2018), mais la production reste constante voire en légère hausse. Sur le premier semestre, la concurrence accrue du porc américain et la chute des exportations vers la Chine ont fait baisser les cours au niveau national et régional de 0.13 €/kg. Ce phénomène s'est réduit sur le second semestre avec l'apparition de la peste porcine africaine en Chine qui relance la demande chinoise.

NAISSEURS ENGRAISSEURS

L'échantillon CERFRANCE

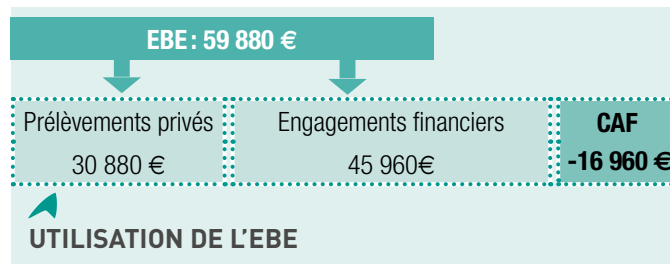
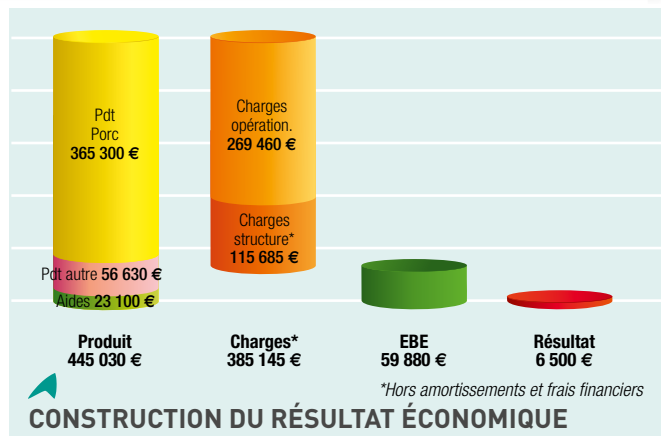
- 51 exploitations spécialisées dont 45% EARL, 29% individuelles, 18% GAEC
- SAU : 60 ha dont SCOP 34 ha
- 1,3 UTH familiale / 1 UTH salariée
- 117 truies
- Prix moyen du porc charcutier : 138 € (hors transformateurs)

→ La chute des prix réduit fortement le produit porcin

La progression des effectifs commercialisés de porc charcutier n'est pas suffisante pour compenser la baisse des cours. Le prix du porc charcutier diminue de 15 € pour atteindre 138 € par porc ayant pour conséquence la chute du produit porcin de plus de 8%.

Le poste aliment, soit 77% des charges opérationnelles, enregistre une hausse modérée de 1%. Les charges fixes progressent légèrement malgré la hausse conséquente des cotisations sociales exploitants et du carburant (+17%).

L'EBE chute de 40% pour atteindre 59 880 € de moyenne, avec une disparité au sein du groupe puisque 16 exploitations ont un EBE inférieur à 30 000 € et 7 réalisent un EBE supérieur à 120 000 €.



→ Une capacité d'autofinancement inexistante

Avec une telle baisse de l'EBE, les annuités absorbent 75% de ce dernier. Malgré une diminution des prélèvements privés, la capacité d'autofinancement devient très négative entraînant une dégradation du fonds de roulement et de la trésorerie.

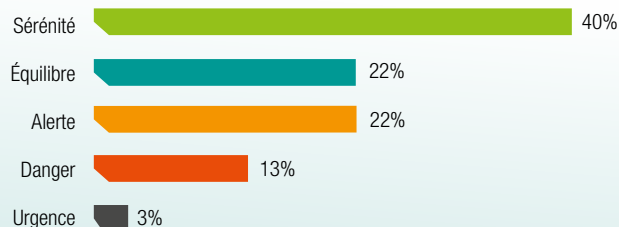
TOUS PORCINS

L'échantillon CERFRANCE

- 68 exploitations spécialisées dont 43% EARL, 37% individuelles, 13% GAEC
- SAU : 59 ha dont SCOP 31 ha
- 1,3 UTH familiale / 0,9 UTH salariée
- 94 truies
- Prix moyen du porc charcutier : 135 € (hors transformateurs)

→ La situation financière se dégrade

Le taux d'endettement global progresse de 2 points pour atteindre 51%, avec un taux à court terme qui se dégrade de 3 points.



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

La part d'exploitations en situation de sérénité et d'équilibre diminue pour atteindre 62% ; les exploitations jugées en danger ou urgence représentent 16% de l'échantillon.

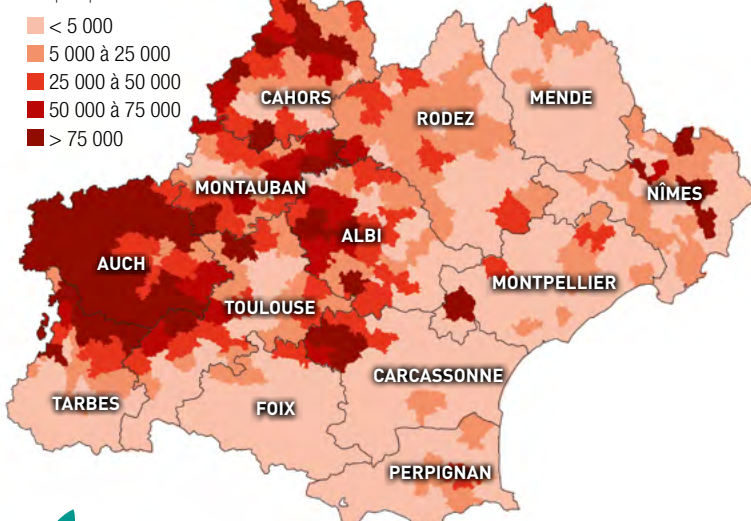


L'ÉLEVAGE DE VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS

Occitanie a produit en 2018, 3% des volailles de chair, 24% des canards gras, 24% du foie gras (canard et oie) et 4% des lapins du territoire national. La région produit également 7% des volailles festives (chapons, poularde d'Occitanie) et 3% des œufs de consommation.

25% des exploitations spécialisées en volailles de chair se situe dans le Gers. Le reste de la production se retrouve essentiellement dans l'Aveyron, le Lot, les Hautes-Pyrénées et le Tarn. Le Gers possède en outre 41% des exploitations spécialisées en palmipèdes. Cette production se localise également dans le Lot, les Hautes-Pyrénées et l'Aveyron. La production de lapins est, quant à elle, concentrée dans le nord de la région (Aveyron et Lot), dans les Hautes-Pyrénées et l'Hérault.

Effectif en volailles, palmipèdes et lapins par canton



RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS [Source : RA 2010]

Ces filières sont fortement marquées par la production sous signes de qualité. En volailles, on retrouve 6 SIQO dont un pour la production d'œufs : Volailles fermières du Gers (IGP+LR), Volailles fermière du Ségala et du Quercy (LR), Volailles fermières du Languedoc (IGP+LR), Volailles fermières du Lauragais (IGP+LR), Poulet ou chapon des Cévennes (IGP), Œuf Cocorrette (LR+AB). Concernant les palmipèdes, 2 SIQO couvrent l'essentiel du chiffre d'affaires de la filière : Canard à foie gras du Sud-Ouest (LR+IGP) et Oie fermière Label Rouge.

LES CHIFFRES

Effectifs présents dans les exploitations en 2018 :

- 1,9 million de volailles de ponte, 6,0 millions de poulets de chair, 1,3 million de volailles festives, 1,1 million de palmipèdes et 52 000 lapins
- 1 791 exploitations ont un atelier volailles significatif*, 1001 un atelier palmipèdes** et 29 exploitations sont spécialisés en lapins
- 316 exploitations spécialisées en volailles, 176 en palmipèdes et 29 en lapins
- 99 élevages en poulet de chair et 250 poule pondeuse en AB ou en cours de conversion
- 11 élevages de canards en AB
- 5 élevages cunicoles certifiés AB
- 46 224 tonnes équivalent carcasse produite en volailles
- 37 731 tonnes équivalent carcasse en palmipèdes dont 3 879 tonnes de foie
- 380,2 millions d'œufs produits
- 1 823 tonnes équivalent carcasse de viande de lapin produite
- 248 millions d'€ de valeur produite en volailles et œufs soit 3,6% du produit brut total agricole d'Occitanie

[Sources : RA2010/ INOSYS 2016, SAA 2018, Comptes de l'agriculture 2018, Agence Bio 2018]

FAITS MARQUANTS 2019

Les abattages de canards gras se sont rapprochés progressivement de leur niveau d'avant épidémies d'influenza aviaire bien qu'ils restent toujours inférieurs à la moyenne 2011-2015 de près de 15%. Cette réduction des volumes fait suite à la mise en place des mesures de biosécurité dans les élevages. La production de volaille de chair, a, elle, reculé en 2019 par rapport à 2018 malgré des abattements dynamiques.

La consommation française totale de viande de volailles a globalement progressé. C'est plus particulièrement le cas pour la viande de poulet. Celle de canard marque le pas suite à la forte progression affichée en 2018 en lien avec la reprise de la production post grippe aviaire.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS [Source : RA 2010 - INOSYS 2010 et 2016]

	Ayant des volailles*	Dont spécialisées	Ayant des palmipèdes**	Dont spécialisées	Ayant des lapins	Dont spécialisées
Nombre d'exploitations en 2010	2278	316	1601	325	86	28
Nombre d'exploitations en 2016	1791	316	1001	176	nc	29
Variation 2016/2010	-21,4%	0,0%	-37,5%	-45,8%	-	3,6%

*->= 200 poules pondeuses ou repro ou ->= 200 volailles de chair ou ->= 30 autruches ou ->= 500 pigeons ou cailles ou ->= 150 m² de bâtiments volailles de chair ou ->= 500 volailles totales
 **->= 100 oies ou canards ou présence de gavage de volailles

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS AVICOLES

Exercices clos entre le 01/07/2018 et le 30/06/2019
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2018

2018 marque le retour à une production sans crise sanitaire majeure après deux épizooties d'Influenza aviaire.

Poules pondeuses : la production d'œufs en France est stable en 2018, avec 889 000 t., elle représente un peu plus de 12% de la production européenne. La filière se développe sur les œufs « alternatifs », plein air ou bio. Actuellement 2 poules pondeuses sur 5 sont sur ce mode d'élevage.

Volailles de chair : la production française augmente de 6,1% en 2018, poussée par la progression du poulet de plus de 5%, qui constitue de loin la première production en volume. Le niveau de 1 973 milliers de tec n'avait plus été atteint depuis 2004. La reconquête des marchés intérieurs, orientés sur du poulet lourd, est prioritaire. En revanche, même si les exportations vers les pays européens progressent, la balance commerciale demeure déficitaire (-121 milliers de tec.) du fait de la baisse des exportations vers les pays du Proche et Moyen Orient et d'une progression des importations.

Palmipèdes gras : les mécanismes d'indemnisation ont bien fonctionné, les effets sont encore visibles en 2018. Les systèmes de production évoluent et s'adaptent aux nouvelles normes du plan de biosécurité. Les volumes de production progressent de 78% en Occitanie en 2018, à 38 milliers de tec, sans retrouver le niveau de 2015 (44 Mtec). La pénurie de canetons, les nouvelles normes de biosécurité, et une difficile reconquête des marchés perdus, expliquent ce non-retour à la normale.

VOLAILLES DE CHAIR

L'échantillon CERFRANCE

- **82 exploitations spécialisées** dont 54% individuelles, 22% EARL et 18% GAEC
- **SAU : 65 ha** dont 33 ha en SFP et 29 ha en grandes cultures
- **1,4 UTH familiale / 0,6 UTH salariée**

→ Production en hausse, résultat en baisse

Le produit avicole des exploitations d'Occitanie ne suit pas la tendance nationale. Sa progression par rapport à 2017 est limitée. Dans le même temps, les coûts de production ont augmenté, principalement à cause de la hausse du coût des céréales, des tourteaux, et du carburant. L'EBE baisse significativement de 12%.

Notons malgré tout que l'atelier volaille de chair peut être un atelier complémentaire à une autre activité sur nombre d'exploitations. Ces exploitations non spécialisées « volaille de chair » ne sont pas retenues dans le présent échantillon, constitué uniquement d'exploitation spécialisées.

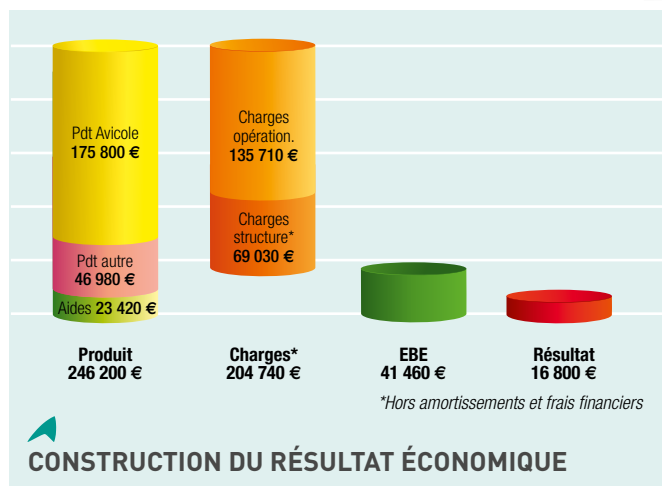
→ Les annuités progressent

La baisse de l'EBE ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins, d'autant que les annuités ont augmenté de 7%. Les engagements financiers représentent 50% de l'EBE, témoignant de ce déséquilibre. Les récents investissements et mises aux normes se font ressentir.

→ La situation financière se dégrade

Le fonds de roulement couvre en moyenne 3 mois de charge. Ce ratio se dégrade mais couvre le cycle de production. Il est inférieur à 1 mois pour 40% des exploitations.

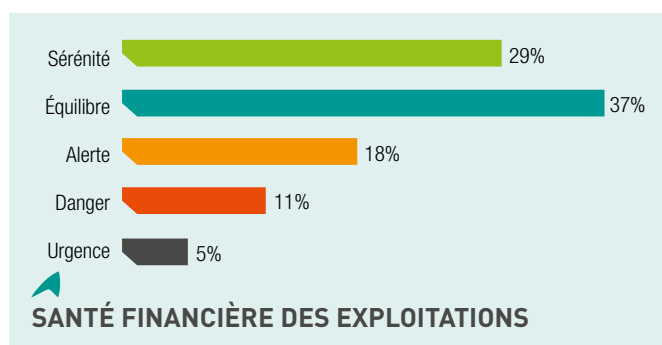
Ces difficultés se retrouvent dans la santé financière des exploitations, qui peut être qualifiée de dégradée. Bien qu'il faille relativiser la situation, la production hors-sol nécessitant des capitaux importants sur un laps de temps assez court, il n'en reste pas moins réel que le nombre d'exploitations en alerte et en urgence a nettement progressé par rapport à 2017.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

PRÊTS À GAVER

L'échantillon CERFRANCE

- 64 exploitations spécialisées dont 45% EARL, 38% individuelles
- SAU : 56 ha dont 27 ha SFP, 26 ha grandes cultures
- 1,4 UTH familiale / 0,4 UTH salariée

→ Reprise nette de la production et EBE supérieur au niveau d'avant crise

Les exploitations impactées par la seconde vague d'Influenza aviaire ont pu reprendre leur activité en 2018. Le produit avicole bondit de plus de 56%. Le produit global est également composé d'un reliquat d'indemnités liées à cette crise. Pour autant, la progression du montant des charges, due à l'augmentation de production mais aussi à l'augmentation de l'indice des charges, annule l'effet attendu au niveau de l'EBE qui reste stable par rapport à 2017 à 57 000 €. C'est toutefois un niveau supérieur au niveau d'EBE d'avant la crise, grâce notamment à une revalorisation des marges et de meilleurs résultats techniques.

→ Les équilibres financiers stables...

Malgré une progression des annuités liée aux investissements récents, l'EBE couvre l'ensemble des besoins. Les marges de manœuvre restent globalement faibles avec des investissements parfois élevés. Elles pourraient s'améliorer si les ateliers se remplissent au maximum de leur potentiel.

→ ... la santé financière également

L'année 2018 aura globalement permis aux exploitations d'équilibrer leur situation financière.

GAVAGE

L'échantillon CERFRANCE

- 136 exploitations spécialisées dont 39% individuelles, 35% EARL, 15% GAEC
- SAU : 45 ha dont 23 ha SFP, 19 ha grandes cultures
- 1,5 UTH familiale / 0,7 UTH salariée

→ L'EBE au plus haut

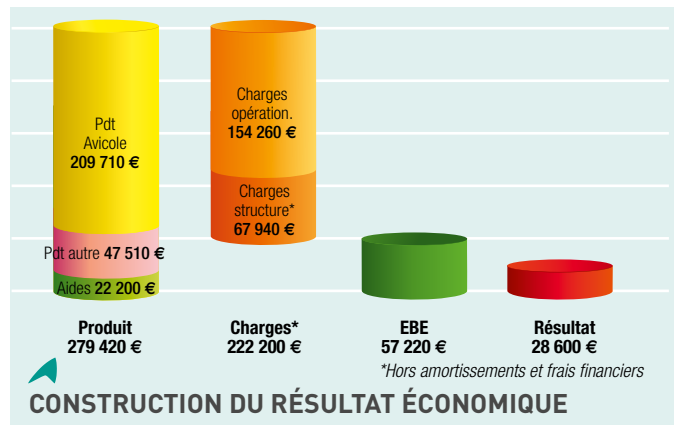
Bien que la reprise d'activité soit progressive du fait de la pénurie de canetons et de la prudence des opérateurs, l'augmentation de production des ateliers est nette (produit avicole +20%). Celle-ci, conjuguée au versement du solde d'indemnisation 2017, permet au produit et donc à l'EBE d'enregistrer une belle progression, à un niveau globalement supérieur aux années précédant les crises. L'embellie paraît toutefois plus marquée pour les exploitations en filière longue. Les opérateurs ont accordé des marges supplémentaires avec la remise en place des plannings de production. En circuit-court, avec un nombre de canards gavés moindre, le retour à un rythme de croisière est plus long, les coûts supplémentaires liés au plan de biosécurité sont plus difficiles à répercuter.

→ Les investissements financés par emprunts

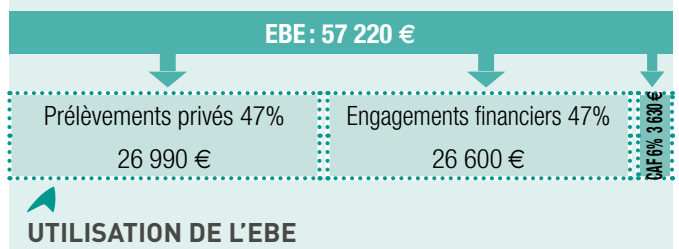
L'EBE couvre l'ensemble des besoins. Les annuités et frais financiers, qui représentent 41% de l'EBE, restent relativement stables, et ce, malgré un niveau d'investissement assez élevé, 33 000 € / an en moyenne sur les deux dernières années, soit 20% de l'actif immobilisé. Ils sont financés en grande partie par emprunts. Le revenu disponible, proche de 25 000 € / UTHF, est parmi le plus haut des filières animales.

→ Les situations financières s'améliorent

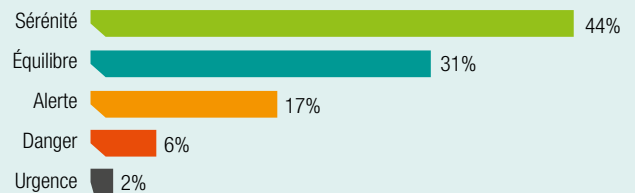
Pour les 16% les plus fragiles, les difficultés sont plutôt d'ordre technique ou liées à une commercialisation difficile des produits. Une remise en cause du modèle de production s'impose. Pour d'autres, bien que l'efficacité économique soit au rendez-vous, l'endettement pèse. Sans incident majeur, la situation peut s'améliorer plus rapidement.



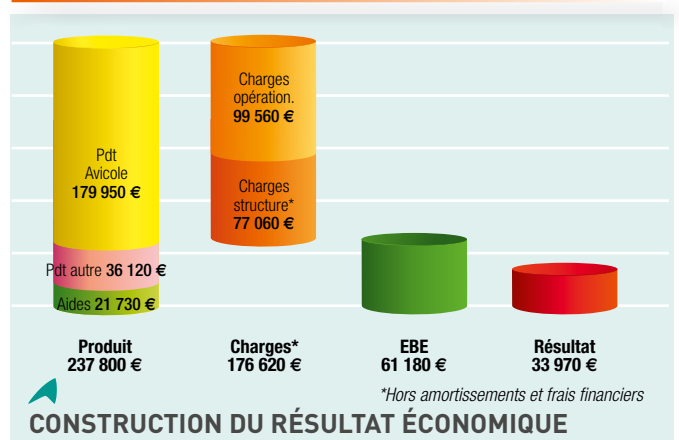
CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



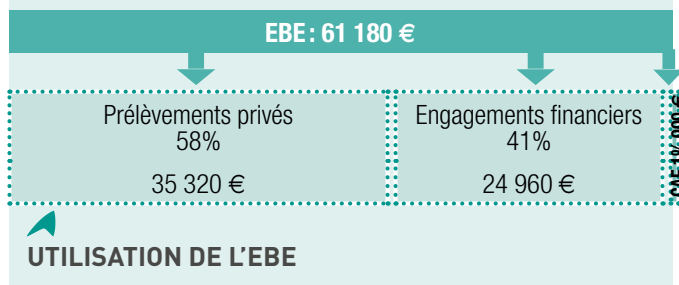
UTILISATION DE L'EBE



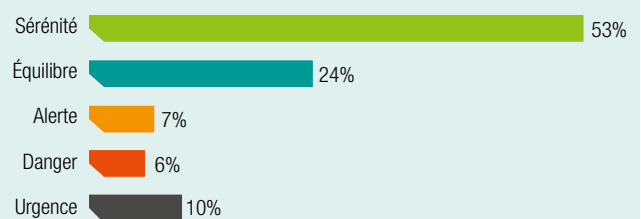
SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

Avec près de 198 000 ruches et 3 586 tonnes de miel produites en 2018, Occitanie détient 24% des ruches et réalise plus du quart de la production de miel nationale. **Elle est la 1^{re} région apicole de France.** Alors que la production de miel a fortement chuté à l'échelon national, celle de la région Occitanie a connu une diminution moins importante. Spécificité de cette filière, un grand nombre de producteurs sont des apiculteurs amateurs tirant leurs revenus d'une activité non agricole. Ils détiennent peu de ruches (moins de 10) et produisent du miel en faible quantité, peu ou pas commercialisé. D'après une étude menée pour le compte de FranceAgriMer, on estimerait le nombre d'apiculteurs amateurs ou professionnels dans la région à 5 187. Les apiculteurs considérés comme professionnels sont ceux pour lesquels l'apiculture représente une véritable activité économique. Pour autant, ils ne sont pas tous exploitants agricoles.

En 2010, on dénombrait 1 330 exploitations agricoles ayant des ruches dont 473 spécialisées en apiculture. Bien que ces dernières ne représentent que 35% des exploitations agricoles ayant des ruches en Occitanie elles détiennent 83% du cheptel et produisent 86% du miel. Le Gard, l'Hérault, l'Ariège et les Hautes-Pyrénées comptent parmi les départements ayant le plus d'exploitations apicoles spécialisées. Ces quatre départements en regroupent plus de 40%. Les circuits courts sont fortement développés dans cette filière : 78% des apiculteurs spécialisés sont engagés au moins partiellement dans un circuit de commercialisation avec au maximum un intermédiaire. La vente directe est d'ailleurs très communément pratiquée par ces exploitations agricoles puisque 71% d'entre elles sont concernées.

211 apiculteurs bio professionnels et en conversion sont recensés dans la région. Ils comptabilisent 39 000 ruches soit 20% du rucher régional et 19% du rucher bio national. Occitanie est ainsi la première région productrice de miel bio de France. Les apiculteurs d'Ariège et du Gard représentent à eux seuls 38% des ruches bio.

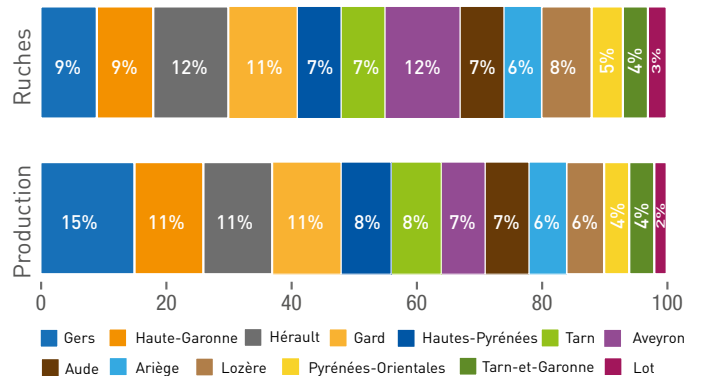
FAITS MARQUANTS 2019

Les conditions météorologiques ont été catastrophiques pour la récolte de miel 2019. Il s'agit d'une année noire pour la filière. La production nationale devrait péniblement atteindre les 9 000 T. À un hiver doux favorable au développement des abeilles a en effet succédé un début de printemps froid qui a stoppé les floraisons entraînant un manque de pollen. La sécheresse de l'été a achevé de pénaliser les récoltes des abeilles. La filière est également menacée par plusieurs facteurs. Outre le dérèglement climatique, l'arrivée d'espèces invasives comme le frelon asiatique ou le petit coléoptère des ruches (*Aethina Tumida*) fragilise les colonies d'abeilles. 2019 a également vu la reconnaissance de l'association INTE-RAPI (Interprofession des produits de la ruche) en qualité d'organisation interprofessionnelle nationale.

LES CHIFFRES

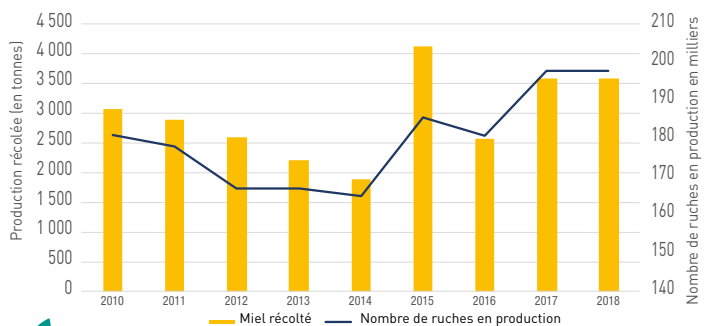
- **197 700** ruches (soit **24%** du cheptel national détenu par des exploitants agricoles)
- **5 187** détenteurs de ruches
- **1 330** exploitations agricoles ont des ruches
- **211** exploitations sont certifiées AB ou en conversion pour 39 707 ruches
- **3 586** tonnes de miel produites (soit **26%** de la production nationale)

[Sources : RA2010/INOSYS, SAA 2018, Agence Bio 2018, FranceAgriMer]



RÉPARTITION DES RUCHES ET DE LA PRODUCTION DE MIEL DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

[Source : RA 2010/INOSYS]



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE MIEL EN OCCITANIE

[Source : SAA]

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS APICOLES

[Source : RA 2010/Inosys]

	Ayant des ruches	Dont spécialisées	Dont exploitations en micro-élevages	Dont spécialisées viticulture	Dont spécialisées bovin viande	Dont spécialisées arboriculture	Dont mixtes cultures pérennes
Nombre d'exploitations	1 330	473	150	85	78	72	57
Nombre moyen de ruches	126	294	51	20	25	16	12
Production de miel moyenne (en kg)	2 237	5 394	929	230	385	185	301

PLUS D'INFOS sur

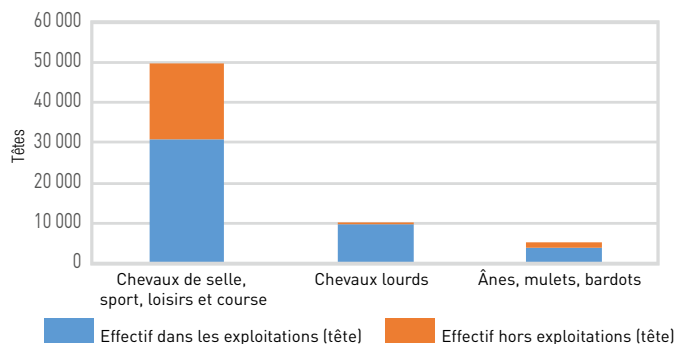
Associations pour le développement de l'apiculture : <http://adaoccitanie.org/asso/Fonctionnement.php>

Avec 44 741 équidés recensés en 2018 dans les exploitations agricoles, **l'Occitanie détient le 4^e cheptel national**. Cette filière est extrêmement diversifiée avec la présence de tous les types d'utilisation et d'activités liées au cheval et aux équidés : courses de trot ou galop, activités sportives, tourisme et loisir et élevage de chevaux de trait.

En 2010, on recensait 2 345 exploitations ayant des équins dont 1 342 étaient spécialisées dans cet élevage. À noter que tous les éleveurs de chevaux ne possèdent pas forcément de statut agricole. Ainsi d'après le Conseil des Equidés Occitanie, environ 5 000 structures équestres sont recensées dans la région.

La région se caractérise par le développement important de l'élevage de chevaux de trait. Elle occupe le 3^e rang, en terme de cheptel d'animaux de races lourdes avec 18% des effectifs nationaux. Cette production est localisée principalement dans les zones de piémont et de montagne, à savoir dans les Hautes-Pyrénées, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales, l'Aveyron et la Lozère. Elle est associée le plus souvent à un atelier complémentaire dans les exploitations agricoles : bovin viande, bovin lait, ovin... Les chevaux produits sont majoritairement destinés à la production de viande. L'élevage de chevaux de trait pour l'attelage de loisir est secondaire.

L'élevage de chevaux de sport et de loisir produit majoritairement des chevaux de selle français, des Anglo-arabe et des Pur-sang arabe. Ces élevages sont majoritaires dans le Gard, l'Hérault et la Haute-Garonne. Les élevages de chevaux de loisir sont tenus par une majorité de non-agriculteurs qui ont le plus souvent une autre activité professionnelle en parallèle. L'Occitanie est par ailleurs le berceau de plusieurs races équines emblématiques : le cheval de Mérens (Ariège), le cheval de Castillon, l'Anglo-arabe, le cheval de Camargue ou bien encore l'âne et la mule des Pyrénées et l'âne de Provence.



EFFECTIF DES ÉQUIDÉS PAR CATÉGORIE EN OCCITANIE

(Source : SAA 2018)

LES CHIFFRES

- **44 741 équidés dans les exploitations**
dont : 30 560 chevaux de selle, sport et courses
10 004 chevaux lourds
4 177 ânes, mulets et bardots
- **5 000 structures d'élevage**
- **2 345 exploitations ont des équidés**
dont 1 342 sont spécialisés (centres équestres, etc.)
- **3 846 UTA concernées (dans les exploitations agricoles)**

(Sources : RA2010/INOSYS, SAA 2018, Conseil des Equidés Occitanie)

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES CENTRES ÉQUESTRES

Exercices clos entre le 31/07/2018 et le 30/06/2019 (Source : CERFRANCE Occitanie)

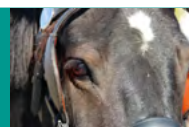
Les données de cette campagne confirment que l'activité « Centre équestre » est toujours tendue. Le produit courant, en hausse de 2.5%, atteint en moyenne 110 000 € dont 86% proviennent des leçons et pensions et 7% des aides PAC. Quant au produit/UTH, il se situe en moyenne à 56 900 € contre 62 400 € dans les résultats du réseau national Equicer*. Il atteint plus de 90 000 €/UTH dans les structures les plus performantes. Ces chiffres n'incluent pas les ventes de chevaux qui peuvent constituer un appoint non négligeable.

Les charges opérationnelles enregistrent une baisse de 5%. Elles sont constituées pour près de la moitié par les frais d'aliment, eux-mêmes en baisse de 5%. La hausse est générale sur les charges de structure (+2%), en particulier sur la main d'œuvre et les frais généraux. Près de 30% des exploitations présentent une valeur ajoutée négative : leur produit ne couvre pas les achats d'approvisionnement et de services.

Les montants de l'EBE (20 000 €) et du résultat courant (2 800 €) traduisent une rentabilité encore trop faible pour rémunérer correctement la famille. Seules les 2/3 des exploitations dégagent un revenu positif. Le ratio EBE/produit s'élève à 18%.

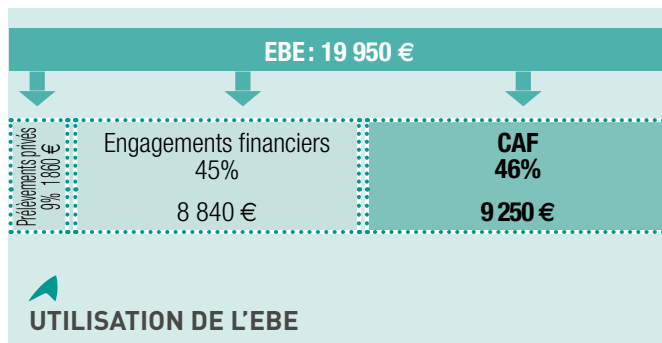
Près de 20% des entreprises présentent une situation financière qualifiée en « Danger » ou « Urgence » alors qu'elles étaient seulement 12% l'an dernier à échantillon constant.

* Le réseau national Equicer est membre du réseau CERFRANCE



L'échantillon CERFRANCE

- **28 centres équestres situés en ex Midi-Pyrénées**
- **SAU : 21 ha** dont 19 ha SFP
- **1,2 UTH familiale / 0,7 UTH salariée**



UTILISATION DE L'EBE

PLUS D'INFOS sur

Conseil des Équidés Occitanie : <http://www.conseilchevauxoccitanie.fr/>



LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



Cette page a été réalisée en collaboration avec l'IRQUALIM et l'observatoire économique des SIQO*

* Cf. définitions p 56

En constant développement depuis les années 90, les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) permettent de valoriser le patrimoine agricole et agro-alimentaire de la région. L'Occitanie se classe 1^{re} région française, autant pour le nombre de produits sous SIQO que pour la part des exploitations agricoles engagées dans ces démarches : en 2010, on estimait que **50% des exploitations agricoles de la région commercialisaient au moins un produit sous SIQO** (yc viticulture et Bio). Selon nos estimations**, ce ratio serait de 65% en 2017. Cette augmentation conséquente est le résultat de plusieurs phénomènes parallèles : la baisse du nombre total d'exploitations, la stabilité du nombre engagées dans des SIQO hors Bio et l'augmentation massive du nombre d'exploitations en AB. Même si toutes les productions sont représentées, certaines filières sont plus engagées que d'autres dans les SIQO. C'est le cas notamment de la viticulture, des fruits et légumes et des produits laitiers de brebis. La région Occitanie a également la particularité d'avoir fortement développé les SIQO sur les produits carnés (viande porcine et salaisons, volailles, palmipèdes, viandes bovine et ovine). Les exploitations en grandes cultures sont quant à elles plutôt engagées par l'intermédiaire de l'AB.

Notes : Les SIQO regroupent les Labels Rouges, les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) ou Protégée (AOP), les Indications Géographiques Protégées (IGP) et l'Agriculture Biologique (AB).

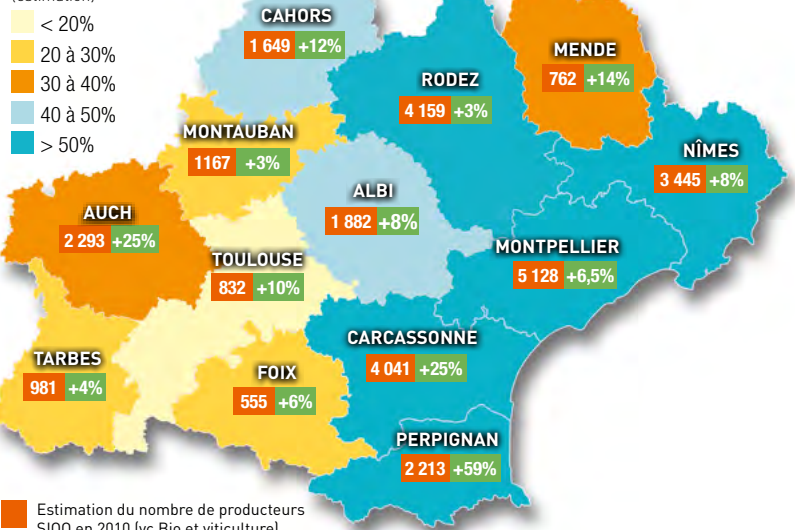
** Les données SIQO publiées dans les statistiques publiques sont traitées hors Agriculture Bio et hors viticulture, traitées à part. Les chiffres ne pouvant être additionnés, les données globales ne peuvent être qu'estimées. Le nombre total d'exploitations ainsi obtenu est donc approximatif.

LES CHIFFRES

- 32 300 exploitations commercialisent des produits sous SIQO en 2017 (estimation yc Bio et viticulture)
- 1^{re} région pour le nombre de SIQO avec 245 cahiers des charges (dont 94 en viticulture)
- 1^{re} région Bio avec 9 403 exploitations et 476 328 ha en 2018

(Sources : RA2010, Agence Bio, Observatoire économique des SIQO*)

Part des EA du département commercialisant des SIQO yc viticulture et yc AB en 2010 (estimation)



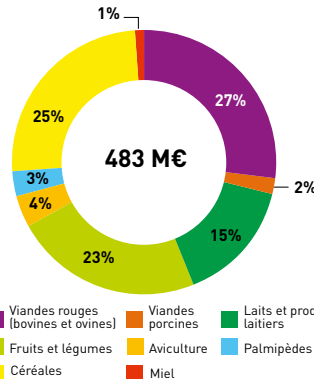
- Estimation du nombre de producteurs SIQO en 2010 (yc Bio et viticulture)
- Évolution estimée des producteurs SIQO entre 2010 et 2017, corrigée de l'évolution totale du nombre d'EA



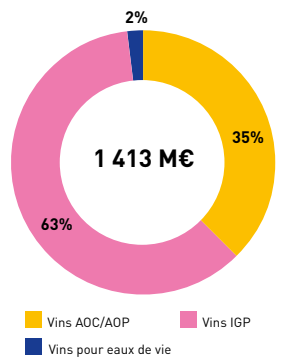
IMPORTANCE DES SIQO DANS LES DÉPARTEMENTS

(Sources : estimations** à partir de RA2010/INOSYS, Observatoire économique des SIQO*, Agence Bio)

Chiffre d'affaires des SIQO hors viticulture et hors AB en 2018

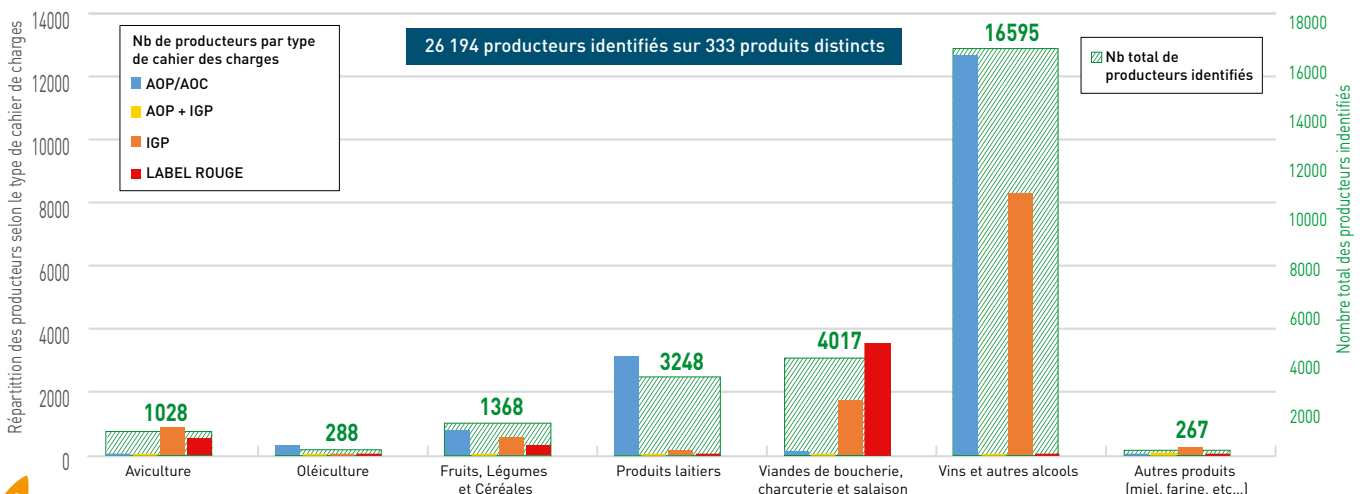


Chiffre d'affaires des SIQO en viticulture hors AB en 2018



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES SIQO (HORS AB) PAR SECTEUR EN 2018 (1 896 MILLIONS D'EUROS)

(Source : Observatoire économique des SIQO*)



NOMBRE DE PRODUCTEURS SIQO (HORS BIO) PAR FILIÈRE EN 2017 (Source : Observatoire économique des SIQO *)

Note : Un producteur peut être engagé dans plusieurs filières et plusieurs types de cahier des charges. Ainsi, la somme des données présentées ici est supérieure au nombre total de producteurs identifiés.

PLUS D'INFOS sur

IRQUALIM : www.irqualim.fr

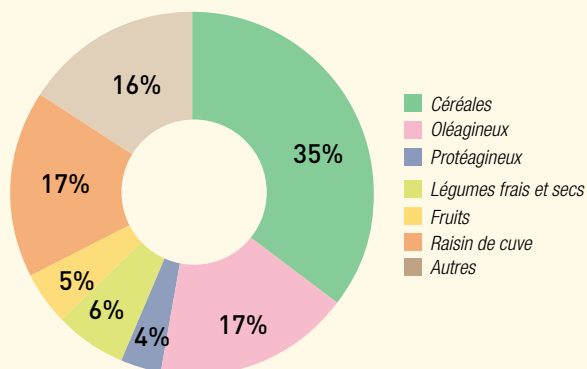
FOCUS : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



LES CHIFFRES CLÉS DE L'AB EN 2018

(Sources : Agence Bio, SAA)

- **9 403** exploitations certifiées AB
14% des exploitations agricoles d'Occitanie
23% des exploitations Bio françaises
- **476 328 ha en Bio** dont 25% en conversion
15% de la SAU d'Occitanie
23% de la SAU Bio française
Dont 56% de surface fourragère et 27 % de grandes cultures
- **2 527** opérateurs aval certifiés Bio



RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO EN 2018 (HORS SURFACES FOURRAGÈRES) : 268 848 HA

(Source : Agence Bio)

Avec plus de 476 328 ha certifiés ou en conversion et 9 403 exploitations certifiées en 2018, l'Occitanie reste la 1^{re} région française en agriculture biologique, loin devant les autres régions. Elle représente presque un quart des exploitations et des surfaces françaises en AB. Constituée principalement de surfaces fourragères, la SAU bio d'Occitanie est également significative en grandes cultures et viticulture.

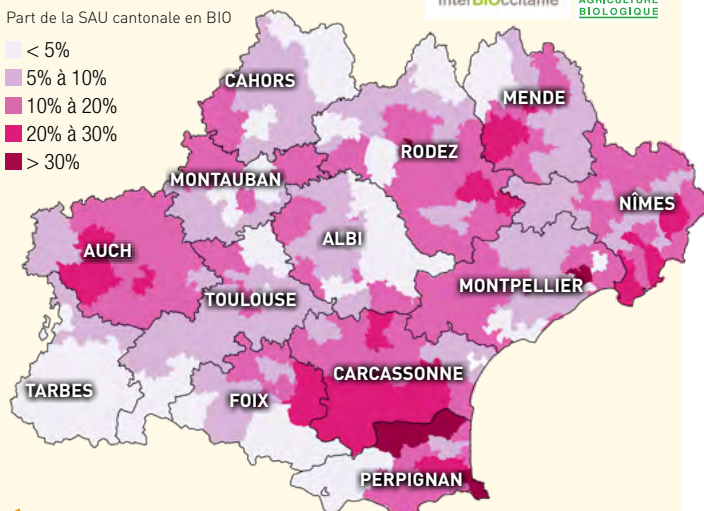
Dès 2015, l'Occitanie confirme une croissance forte des engagements en agriculture biologique. Les surfaces cultivées en bio ont quasiment doublé depuis 2014 et le nombre d'exploitations a été multiplié par 1,4. La part du bio en Occitanie est devenue significative, avec 15% des surfaces régionales et 14% des exploitations engagées en bio.

En 2018, toutes les filières sont en croissance, mais certaines ont connu des évolutions particulièrement fortes. Pour les grandes cultures, nous pouvons noter une progression de 14% du nombre de producteurs et de 36% des surfaces entre 2017 et 2018. C'est en viticulture que le dynamisme est le plus grand avec 356 exploitations viticoles qui se sont engagées en bio en 2018 (contre 222 en 2017). Quant à la filière des légumes frais, après une période de stabilité pour les conversions entre 2012 et 2016, l'année 2017 marque un tournant qui s'est bien poursuivi en 2018, avec 168 nouveaux producteurs et 687 Ha de légumes bio supplémentaires par rapport à 2017.

Côté productions animales, c'est pour la filière poules pondeuses que nous observons la plus forte dynamique de conversion en 2018, avec des effectifs qui ont quasiment doublé par rapport à 2017.

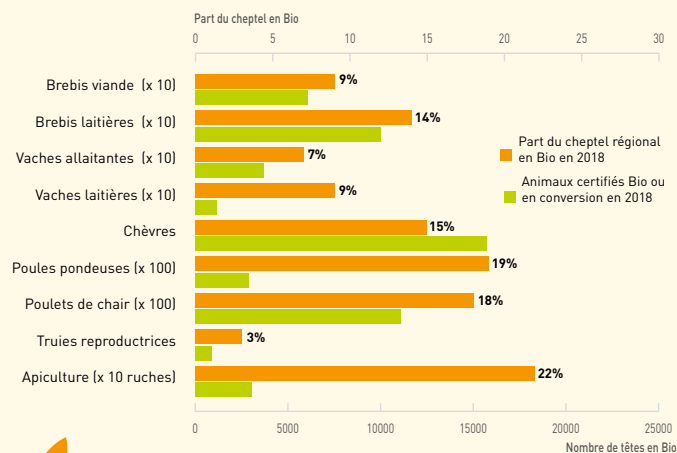
Part de la SAU cantonale en BIO

- < 5%
- 5% à 10%
- 10% à 20%
- 20% à 30%
- > 30%



PART DE LA SAU EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2018

(Sources : Agence Bio, ASP déclarations PAC 2018 – traitement DRAAF/ CRAO/ IBO)



NOMBRE D'ANIMAUX ET PART DU CHEPTEL EN BIO EN 2018

(Sources : Agence Bio, SAA)

Le cheptel de chèvres bio a progressé de 30%, en lien notamment avec l'accroissement de la taille des troupeaux. Notons aussi le ralentissement du rythme des conversions en bovin lait, après un pic important d'engagements en 2017, pour laisser le temps à la filière d'absorber les nouveaux volumes produits. Quant à la filière ovine lait, sa croissance est continue depuis 10 ans, en lien étroit avec les besoins du marché boostés par un élargissement de la gamme des produits (ultra-frais, fromages et tomes, etc.). Le cheptel de brebis laitières bio a progressé de 18% par rapport à 2017, expliqué en grande partie par l'agrandissement de la taille des troupeaux.

La dynamique de croissance observée par production est également notable pour les entreprises du secteur aval. Le nombre d'opérateurs notifiés en Occitanie a été multiplié par 1,5 sur les cinq dernières années. En 2018, une recrudescence d'engagements en bio des opérateurs aval est observée (+17% par rapport à 2017).

PALMARÈS DE LA RÉGION

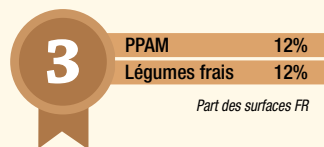
(Sources : Agence Bio, SAA)



Part du cheptel ou des surfaces FR



Part du cheptel ou des surfaces FR



Part des surfaces FR

PLUS D'INFOS sur

Agence Bio : <http://www.agencebio.org/>

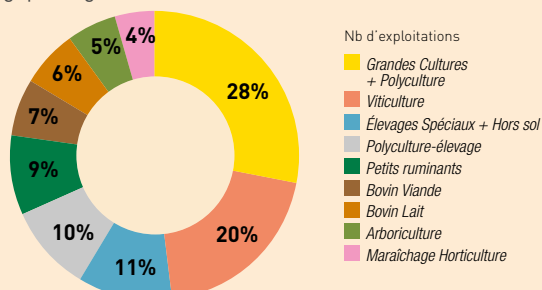
Interbio Occitanie : <https://www.interbio-occitanie.com/>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BIO

Exercice clos entre le 01/07/2018 et le 30/06/2019
(Source : CERFRANCE Occitanie)



Toutes les productions sont représentées dans l'échantillon étudié. Toutefois, deux systèmes sont plus présents : grandes cultures-polyculture (28% des exploitations de l'échantillon) et viticulture (20%). Le nombre d'exploitations en conversion vers l'agriculture biologique augmente d'année en année.



RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS DE L'ÉCHANTILLON PAR FILIÈRE

→ L'EBE se réduit mais pas pour tous

L'évolution des résultats économiques est différente selon la production. Grâce à des prix du vin bien orientés et des rendements supérieurs, les viticulteurs voient leur produit s'améliorer de plus de 9%. Pour les éleveurs, le produit est également supérieur mais à un degré moindre (+2%). Pour les céréaliers, la faiblesse des rendements a provoqué une chute conséquente du produit total (-6%). Pour toutes les productions, les charges opérationnelles ont augmenté de 4% en moyenne ; les produits de traitement des cultures, les emballages et les aliments sont les principales charges concernées par cette hausse. Les charges fixes progressent plus fortement (+6%), notamment le carburant, les travaux par tiers, les cotisations sociales exploitant et les frais généraux. À l'exception des viticulteurs, l'EBE a donc diminué pour toutes les productions particulièrement pour les céréaliers. À noter que l'EBE par exploitant en bio reste supérieur à celui des exploitants en conventionnel. Le ratio EBE/produit atteint 27% en moyenne. Les écarts sont cependant conséquents à l'intérieur de l'échantillon (il est inférieur à 10% pour 14% des exploitations et supérieur à 50% pour 11% des exploitations). Les performances économiques fluctuent fortement d'une exploitation à l'autre mais aussi d'une production à l'autre. La maîtrise technique demeure toujours un critère essentiel dans la réussite.

→ L'EBE couvre l'ensemble des besoins

L'EBE est suffisant pour couvrir les prélèvements privés (18 600 € par UTH exploitant) et le remboursement de la dette bancaire. Le montant des investissements a continué d'augmenter (36 800 €) et l'appel aux emprunts s'est amplifié (30 280 €). Les annuités sur les prochaines années devraient donc s'accroître.

→ Une situation financière saine pour une grande majorité

Malgré un léger tassement par rapport à 2017, plus de 7 entreprises sur 10 bénéficient d'une santé financière saine. La situation est très délicate surtout pour 11% du groupe. Seule, une amélioration des performances techniques et économiques permettra le redressement de ces structures.

PLUS D'INFOS sur

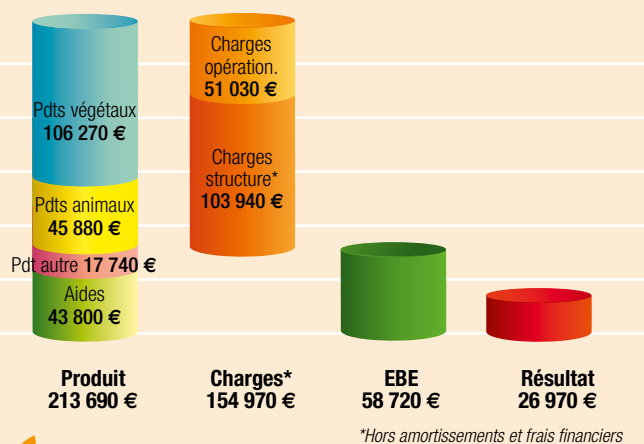
Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie :

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/agriculture-biologique/donnees-economiques/>

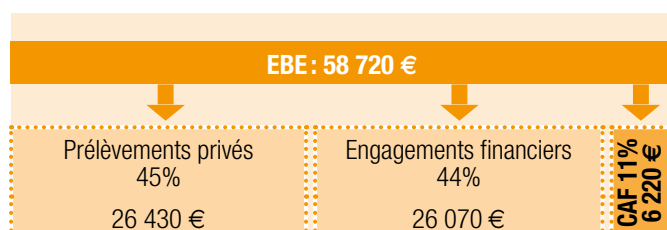
L'échantillon CERFRANCE

- 769 exploitations en agriculture biologique (date de conversion avant 2017) dont 45% individuelles, 24% EARL, 21% GAEC
- SAU : 90 ha dont 44 ha SFP, 34 ha SCOP, 6 ha vigne
- 1,4 UTH familiale / 1,2 UTH salariée

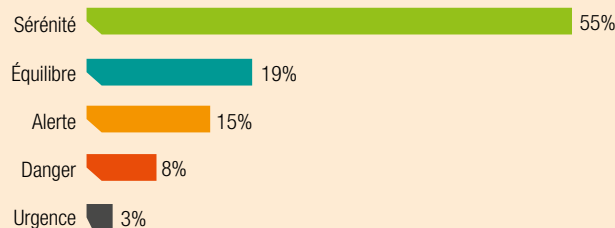
Attention : ces exploitations sont recensées au niveau de l'agence bio, cela signifie qu'au minimum un atelier de l'exploitation est conduit avec le label AB. Seules les exploitations ayant achevé la phase de conversion (soit celles certifiées en 2016 au plus tard) sont retenues.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

En 2018, le marché foncier de l'espace rural porte sur 84 000 ha : soit en hausse de 2% par rapport à 2017. Ce marché est actif et poursuit une tendance de progression amorcée en 2012. En valeur, le marché foncier de l'espace rural atteint les 3 072 M€. Il est en hausse de plus de 12% par rapport à 2017 (2 726 M€). Cette augmentation est principalement liée à la forte progression du marché de l'espace en vue de l'artificialisation d'une part (+32% entre 2017 et 2018 avec un passage de 503 M€ à 661 M€) et l'augmentation du marché de l'espace résidentiel et de loisirs d'autre part (+9% entre 2017 et 2018 avec passage de 1 549 M€ à 1 689 M€).

Le volume des transactions sur le marché agricole atteint 52 000 ha, assez stable à l'échelle de l'Occitanie par rapport à 2017 (53 000 ha). Néanmoins, dans les départements de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Gers, de la Lozère et du Tarn, ce marché est en recul (respectivement -16%, -17%, -15%, -10%, -20% et -9%). A contrario, dans le Gard, la Haute-Garonne, l'Hérault, le Lot et les Pyrénées-Orientales les surfaces agricoles échangées sont en progression (respectivement +37%, +19%, +14%, +17% et +22%). Les départements des Hautes-Pyrénées et du Tarn-et-Garonne présentent un marché agricole stable.

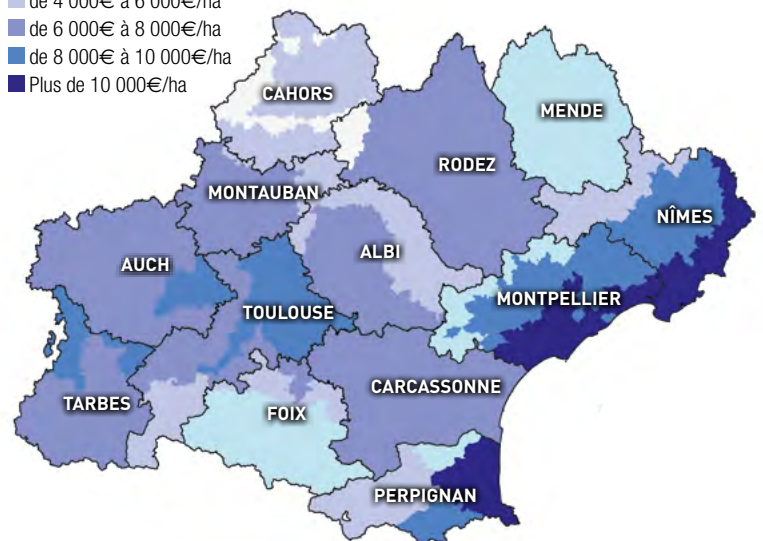
Les montants du marché agricole atteignent les valeurs les plus élevées depuis 2007 : près de 614 M€ (565 M€ en 2017). Cette augmentation s'explique à la fois par la hausse des surfaces échangées et par la progression des transactions agricoles bâties.

Cette page a été réalisée avec la collaboration de la Safer Occitanie



Prix des terres libres non bâties en 2018

- Non significatif
- Moins de 4 000€/ha
- de 4 000€ à 6 000€/ha
- de 6 000€ à 8 000€/ha
- de 8 000€ à 10 000€/ha
- Plus de 10 000€/ha



VALEUR VÉNALE DES TERRES AGRICOLES EN 2018

(Source : Safer Occitanie)

FOCUS : LE MARCHÉ FONCIER DE L'ARTIFICIALISATION* DE L'ESPACE RURAL

Le territoire de la région Occitanie est confronté à l'artificialisation des terres agricoles en lien avec l'étalement urbain.

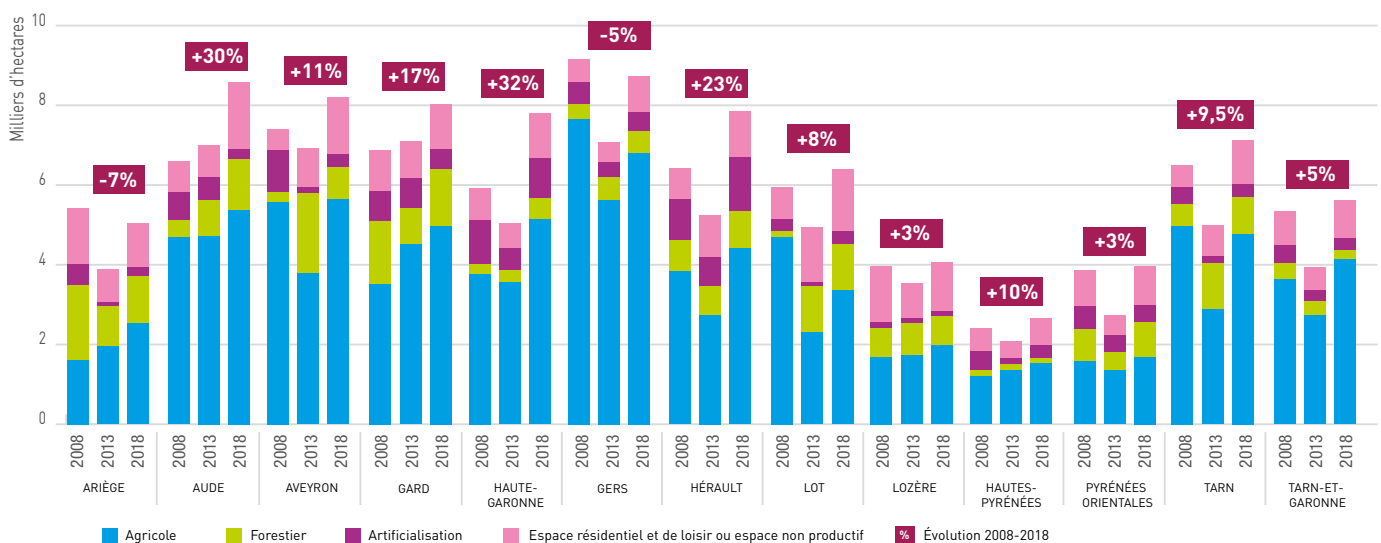
Si le marché de l'artificialisation* a régressé en Occitanie entre les années 2008 et 2015 (passage de 8 000 ha à 3 200 ha échangés), la tendance s'est ensuite inversée et progresse depuis.

En 2018, les surfaces de transactions destinées à l'artificialisation atteignent 5 900 ha, représentant 7% du marché foncier rural total. Ce marché se localise principalement sur les départements de l'Hérault (23% des surfaces concernées soit 1 365 ha) et de la Haute-Garonne

(17% des surfaces soit 1 005 ha) principalement en zones périurbaines (périphéries toulousaine et montpelliéraine).

En valeur, le marché de l'artificialisation représente en 2018 plus de 661 M€ soit 22% du marché foncier rural total. Près de 32% de ces valeurs sont concentrées sur le seul département de l'Hérault et 24% sur le département de la Haute-Garonne.

* Le marché foncier de l'artificialisation concerne les surfaces destinées aux emprises d'infrastructures, aux équipements collectifs, aux terrains à bâtir et aux extractions de substances minérales.



ÉVOLUTION DES SURFACES VENDUES PAR SEGMENT

(Source : Safer Occitanie)

PLUS D'INFOS sur

Site de la Safer Occitanie : www.safer-occitanie.com

LES CIRCUITS COURTS

Les circuits courts de commercialisation (CC)* permettent aux producteurs de conserver une part plus importante de la valeur ajoutée de leurs productions, et aux consommateurs de participer au développement et au maintien de l'activité agricole de leur territoire. En 2010, **1 exploitation sur 5 s'inscrivait dans une démarche de circuits courts**. S'il n'existe à l'heure actuelle pas d'observatoire permettant de mesurer l'évolution de ces chiffres, plusieurs indicateurs nous amène à conclure à une augmentation importante de la part d'exploitations agricoles pratiquant une activité de circuits courts. On constate par exemple que la part des CC dans les installations en DJA a augmenté de 335% entre 2014 et 2018. De même, les démarches de circuits courts portées par les chambres d'agriculture (MPP) sont en constante progression : +9% d'adhérents entre 2016 et 2019.

LES CHIFFRES

- 14 503 exploitations agricoles commercialisaient via des CC en 2010
- 80% de ces EA commercialisent principalement en vente directe
- 41% de ces EA retire plus de 75% de leur CA des circuits courts
- Part des circuits courts dans les installations en DJA : 42%
- Les chambres d'agriculture accompagnent ces producteurs au travers de démarches collectives :



Marché de Producteurs de Pays : 787 adhérents présents sur 118 lieux de marché pour 735 jours de marchés



Bienvenue à la Ferme : 1 167 adhérents proposant 128 prestations de restauration, 172 activités de loisir, 1 074 prestations de vente de produits fermiers et 297 prestations d'hébergement

(Sources : RA2010/INOSYS, CA Occitanie)

FAITS MARQUANTS 2020 : LES CIRCUITS COURTS MOBILISÉS FACE À LA CRISE COVID-19

Le printemps 2020 a été marqué par la crise sanitaire due au coronavirus. Le secteur agricole s'est rapidement retrouvé en première ligne et en particulier les organisations de circuits courts. Les chambres d'agriculture se sont mobilisées pour accompagner les agriculteurs : imaginer de nouveaux systèmes de ventes, recenser et faciliter la visibilité des initiatives auprès des collectivités, structurer de nouveaux débouchés, etc. afin d'assurer l'approvisionnement en produits frais. Les adhérents du réseau "Bienvenue à la ferme" ont également joué un rôle important en assurant la continuité de leurs services tout en s'adaptant aux exigences sanitaires grâce notamment à de nouvelles facilités d'achats : livraison, vente en ligne, horaires élargis, drive éphémère, plateformes, etc.

Confrontée à la question de son autonomie alimentaire face à la réduction des échanges commerciaux, la région Occitanie a pu ainsi s'organiser pour faire vivre les circuits courts existants. Dès le début du confinement, une plateforme en ligne recensant les producteurs en mesure d'effectuer des livraisons a été créé afin de faciliter les liens entre producteurs et consommateurs.

* CC (Circuits courts) : on entend par « circuit court » un mode de commercialisation faisant intervenir au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur final. On distingue parmi les circuits courts la vente directe, sans aucun intermédiaire.

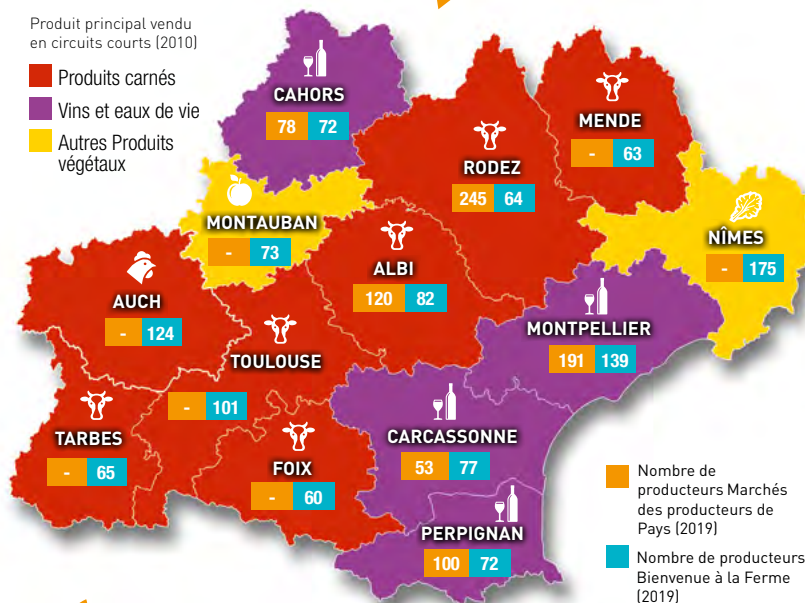
PLUS D'INFOS sur

Chambre Régionale d'Agriculture : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/gerer-son-exploitation/diversifier-ses-activites/>

Site MPP : www.marches-producteurs.com

Produit principal vendu en circuits courts (2010)

- Produits carnés
- Vins et eaux de vie
- Autres Produits végétaux



CIRCUITS COURTS DANS LES DÉPARTEMENTS

(Source : RA2010/INOSYS ; CA Occitanie)

FOCUS : MANGEZ ET VIVEZ FERMIER ! L'ADN DES MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS EN OCCITANIE

Portée par les Chambres d'Agriculture, la marque « Marchés des Producteurs de Pays » (MPP) a pour objectif d'offrir aux consommateurs une garantie de qualité et redonner aux agriculteurs et à leurs produits une place de choix dans la consommation de produits locaux. Ces marchés labellisés avec les communes, garantissent la traçabilité des produits agricoles et contribuent au soutien de l'économie locale des territoires.

Nés en Aveyron en 1989, les MPP reposent sur un principe clair et unique : identifiés par une marque et un logo nationaux, ils sont composés de producteurs, des artisans locaux en complément de gamme. Organisés en matinée, journée ou soirée, ces marchés peuvent prendre différentes formes : marchés d'approvisionnement, marchés gourmands, festifs et événementiels ou marchés saisonniers ou réguliers.

Tous sont engagés au respect d'une charte de bonnes pratiques et garantissent ainsi au consommateur :

- la qualité fermière des productions,
- des produits locaux, de saison et des spécialités de pays,
- la qualité des pratiques de production et transformation,
- un contact direct avec le producteur,
- une transparence sur les pratiques agricoles.
- un moment festif et convivial.

Pour les collectivités locales, ces marchés sont un outil d'animation et de développement des territoires. Ils constituent un lieu de rendez-vous incontournable et convivial pour les communes n'ayant plus de commerces et représentent aussi un complément d'animation de l'offre touristique notamment en saison estivale. Ils contribuent ainsi à la valorisation de la richesse et de la diversité du terroir.

Pour les agriculteurs, ces marchés de plein vent garantissent un contact direct avec les consommateurs et leur permettent d'affirmer leur identité sur des marchés encadrés. Ils peuvent ainsi développer la notoriété de leur ferme et donc leur chiffre d'affaires. Parallèlement, la marque MPP leur permet de rejoindre un collectif d'agriculteurs et de bénéficier d'une communication et d'un accompagnement portés par les chambres d'agriculture.

En consommant sur les MPP, les citoyens et les communes soutiennent la vente de proximité et l'économie locale et garantissent une juste rémunération à chaque producteur. Leur marque et leur logo les identifient et en font des marchés sans équivalent.

LA DÉMOGRAPHIE ET L'EMPLOI

Le secteur agricole et agroalimentaire est un employeur majeur de la région : **près de 160 000 emplois en 2018** (cf. tableau p.5), dont plus de la moitié dans les exploitations agricoles. Le reste des emplois se répartit entre les IAA et les services à l'agriculture, dont un quart est enregistré dans les coopératives agricoles.

En 2017, **59 845 chefs d'exploitations, dont 28% de femmes**, et 11 428 cotisants solidaires dirigent les 61 244 exploitations agricoles d'Occitanie. La main-d'œuvre familiale reste très présente en comparaison avec la moyenne nationale et concerne encore 8% de la main-d'œuvre totale (FR : 6%).

On constate toutefois une augmentation du nombre d'exploitations ayant recours à l'emploi salarié : 24% des exploitations (contre 20% il y a 10 ans). En 2017, les exploitations agricoles emploient 106 518 salariés pour 165 099 contrats dont 11% sont des CDI. Ceci représente ainsi 33 864 ETP salariés, dont 38% en CDI. Malgré cette tendance à la professionnalisation des systèmes agricoles, le **vieillessement global de la population agricole reste un problème majeur** pour les territoires de la région. La part des plus de 50 ans ne cesse d'augmenter, atteignant 54% des chefs d'exploitations en 2017 au détriment de la classe d'âge intermédiaire des 40-50 ans. Les chefs d'exploitation de moins de 40 ans se stabilisent autour de 20% depuis 2011. Si l'ensemble des productions est touché par le vieillissement, on remarque que les éleveurs spécialisés sont en moyenne plus jeunes que les cultivateurs et que les polyculteurs-éleveurs. En particulier, les élevages de petits herbivores (ovins, caprins) et ceux de granivores (porcs, volailles, palmipèdes et lapins) comptent une proportion de jeunes chefs d'exploitation supérieure à la moyenne régionale.

LES CHIFFRES

Nombre total d'emplois dans le secteur de la production agricole : 95 220

(nombre d'UTA estimés en 2017)

Dont chefs d'exploitation et coexploitants **56 640**

Dont autres actifs non salariés **7 760**

Dont salariés permanents **13 110**

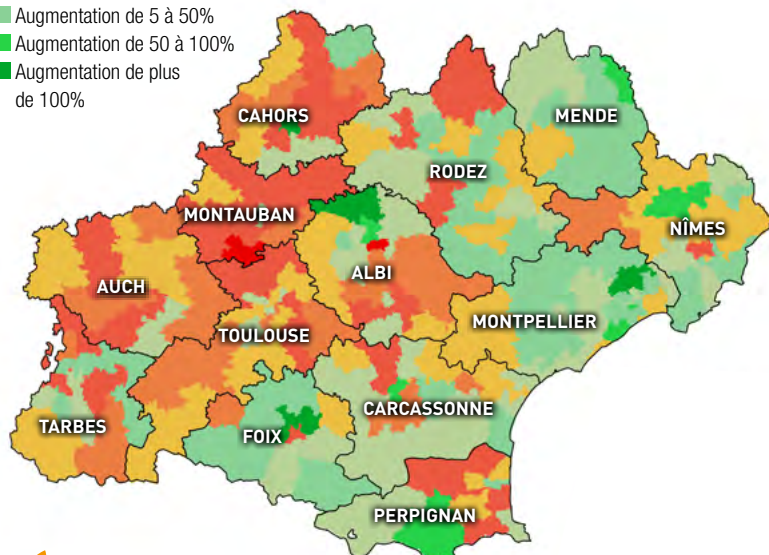
Dont salariés saisonniers, occasionnels, ETA et CUMA **17 710**

Soit main d'œuvre permanente 81%

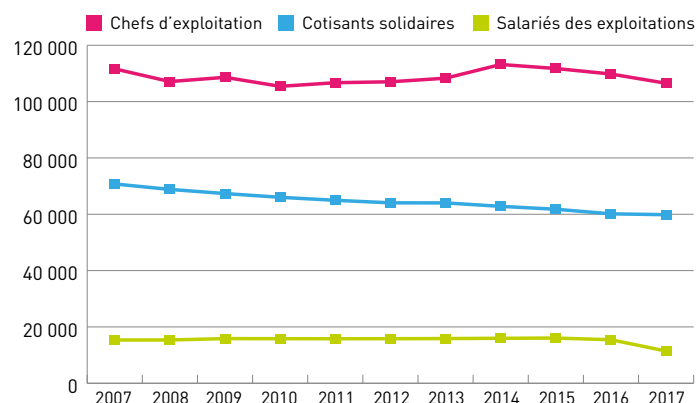
(Source : MSA traitement ODR - CRAO)

Évolution du nombre de chefs d'exploitation de 2012 à 2017

- Diminution supérieure à 25%
- Diminution de 12,5 à 25%
- Diminution de 5 à 12,5%
- Diminution de 0 à 5%
- Augmentation de 0 à 5%
- Augmentation de 5 à 50%
- Augmentation de 50 à 100%
- Augmentation de plus de 100%



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATION PAR CANTON ENTRE 2012 ET 2017 (Source : MSA - traitement ODR/CRAO)



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIFS AGRICOLES

(Source : MSA - traitement ODR/CRAO)

FOCUS : L'AGRICULTURE DE GROUPE, SOLUTION D'AVENIR ?

(Source : MSA - traitement ODR/ CRAO)

Contrairement à la tendance générale d'évolution des exploitations agricoles, les formes sociétaires* se développent : +1,2% d'exploitations par an entre 2012 et 2017 et +4,2% de chefs d'exploitation. Les sociétés unipersonnelles sont celles qui connaissent le plus d'essor (+1,9% par an) mais on constate également une augmentation importante des exploitations pluripersonnelles (+0,5% par an) dont la part dans le total augmente de 2 points entre 2013 et 2017. Les GAEC, mis en avant par la PAC en 2014 avec la transparence GAEC, sont la forme sociétaire privilégiée avec +25% d'exploitations en GAEC en 2017 par rapport à

2012. Quant aux chefs d'exploitation, ils sont 21% à être engagés en GAEC en 2017 alors qu'ils n'étaient que 16% en 2012. Les formes pluripersonnelles représentent 31% des exploitations d'Occitanie en 2017. Elles tendent à se développer ou à se maintenir mieux que les autres, notamment dans les zones d'élevage : 37 à 48% dans les départements Ariège, Aveyron, Lot, Lozère et Tarn. En effet, l'agriculture de groupe permet entre autre aux agriculteurs de répartir la charge de travail entre eux, notamment les charges d'astreintes, très présentes en élevage.

* Les exploitations de formes sociétaires regroupent des sociétés unipersonnelles avec 1 seul CE et des sociétés pluripersonnelles, constituant ce que nous appelons « agriculture de groupe ».

PLUS D'INFOS sur

Chambre Régionale d'Agriculture :

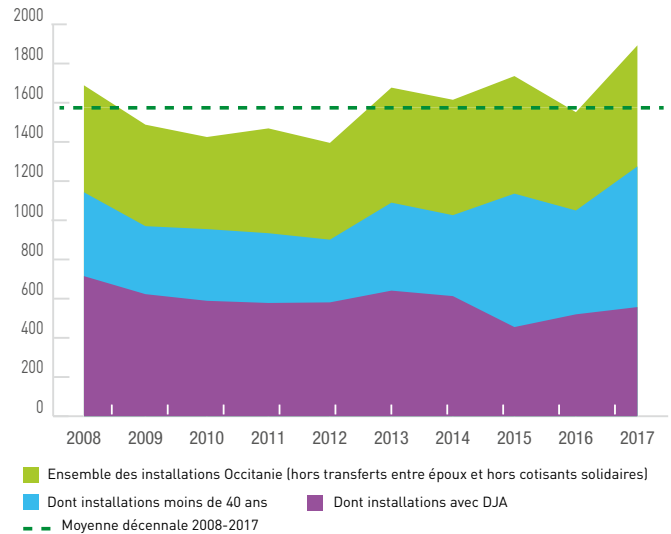
<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/sinstaller-transmettre/>

L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION

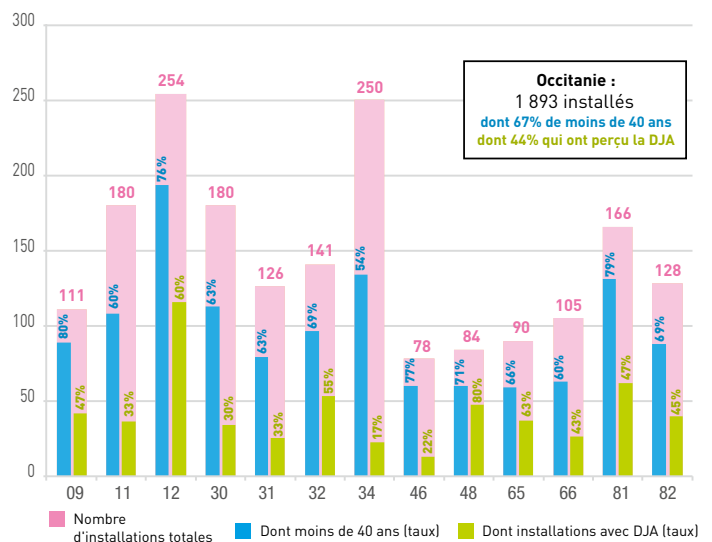
En Occitanie, comme dans les autres régions françaises, le vieillissement de la population agricole se poursuit et en 2017, **44% des agriculteurs de la région a plus de 55 ans, soit une augmentation de 9 points en 10 ans.** Les installations ne suffisent pas à compenser les départs : en moyenne sur les 10 dernières années, pour 100 agriculteurs qui arrêtent leur activité, seulement 63 s'installent (taux de remplacement –cf définition p. 57). Toutefois, on observe une légère tendance à la hausse depuis les années 2010. Rapporté à la population agricole totale, le renouvellement moyen est de 2.5% par an sur les 10 dernières années (cf définitions p. 57). Certaines productions connaissent toutefois une dynamique d'installation plus importante avec un taux de renouvellement annuel supérieur à 4% : le maraîchage, l'élevage équin, l'élevage avicole et, selon les années, l'élevage de petits ruminants.

Après une année 2016 un peu difficile, les installations de 2017 repartent sur la dynamique haussière débutée en 2013. Avec 1 893 installations en 2017, Occitanie revient à un nombre d'installations équivalent au début des années 2000 et dépasse la moyenne décennale de 19%. Cette hausse apparaît essentiellement au niveau des installés de moins de 40 ans hors DJA (+35% entre 2016 et 2017). Les installations de chefs d'exploitation de plus de 40 ans augmentent également mais dans une moindre mesure.

Par contre, après le décrochage du nombre de DJA en 2015 (455 dossiers engagés en raison des retards liés au changement de dispositif), 2016, 2017 et 2018 marquent une nouvelle remontée. Le nombre de DJA a augmenté de 14% entre 2015 et 2016, puis de 7% entre 2016 et 2017 et de 25% l'année suivante. Cette augmentation s'explique notamment par une volonté politique de revaloriser la DJA.



ÉVOLUTION DES INSTALLATIONS EN OCCITANIE EN 10 ANS (Sources : CA, MSA - traitement ODR/CRAO)



Taux de moins de 40 ans = nombre d'installations de moins de 40 ans / nombre d'installations totales
Taux d'installations avec DJA = nombre de DJA / nombre d'installations de moins de 40 ans

INSTALLATIONS PAR DÉPARTEMENT EN 2017

(Sources : MSA, CA - traitement ODR/CRAO)

LES CHIFFRES

Zoom sur les installations DJA en 2019

(dossiers engagés)

- * Dont femmes **30%**
- * Part des installations hors cadre familial **41%**
- * Part des installations en société **60%**
- * Part engagée en AB **36%**
- * Part engagée en circuits courts **45%**

Répartition selon les principales productions :

- Élevage bovin, viande et lait **23%**
- Élevage ovin, caprin, viande et lait **26%**
- Cultures permanentes et spécialisées **23%**
dont viticulture **11%**
- Grandes cultures **9%**
- Élevage granivore **6%**
- Autres productions **13%**

(Source : Chambres d'agriculture Occitanie)

FOCUS : SUIVI DES CHEFS D'EXPLOITATION 5 ANS APRÈS LEUR INSTALLATION

Sur les 1 394 CE installés en 2012, 1 168 sont encore en activité en 2017, soit un taux de maintien à 5 ans de 84%, dont 2% sont devenus cotisants solidaires. Le taux de maintien à 5 ans des CE installés a progressé de 7 points entre la cohorte des installés de 2002 et celle de 2012 et se situe à une moyenne de 82% sur les 10 années. Sur les 18 455 CE installés entre 2002 et 2012, on constate que le taux de maintien à 5 ans est plus élevé dans les départements orientés élevage : Lozère 91%, Aveyron 90%, Tarn 88%. A contrario, les départements viticoles du pourtour méditerranéen ont un taux de maintien moyen plus faible : Pyrénées-Orientales 72%, Hérault 74%, Aude 75%. Les installés de

moins de 40 ans se maintiennent mieux avec un taux moyen de 87%, soit 15 points de plus que les 40 ans et plus. Néanmoins, l'écart entre les deux populations s'est considérablement réduit en 10 ans. En termes de productions, on remarque que les élevages herbivores, qui nécessitent souvent de gros investissements à l'installation, se maintiennent très bien (env. 90%). Les productions connaissant le plus d'arrêts précoces après l'installation sont les activités équin et le maraîchage (env. 70%). Avec une moyenne sur 10 ans à 74%, les exploitations granivores sont celles dont le taux de maintien a le plus augmenté (+11 points).

MÉTHODE, SIGLES ET DÉFINITIONS

◇ MÉTHODOLOGIE CERFRANCE DE CALCUL DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Les résultats économiques présentés dans ce document sont issus d'une étude réalisée chaque année sur la base des données comptables fournies par les CERFRANCE d'Occitanie, puis consolidées régionalement.


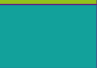



Les exploitations analysées sont des exploitations spécialisées: la production principale constitue au moins 70 % du produit hors aides. Ce document décrit les résultats de la campagne comptable 2018-2019 (il prend en compte, pour certaines filières, les comptabilités clôturées jusqu'au 30 juin 2019). Nous avons intégré dans cette édition des éléments d'évolution depuis la campagne 2014-2015, traitée dans la 1^{re} édition d'Agriscopie Occitanie.

◇ MÉTHODOLOGIE CERFRANCE DE CALCUL DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Pour appréhender la situation financière des exploitations, nous avons utilisé :

- des indicateurs qui mesurent la marge de sécurité de l'entreprise d'après l'EBE 2018 (Excédent Brut d'Exploitation),
- et d'autres qui mesurent la solidité financière de la structure d'après son bilan 2018.

Un nombre de point a été affecté à chaque indicateur. L'entreprise a donc une note globale pour l'année. Plus le résultat est élevé, plus l'entreprise est en situation délicate. Cinq niveaux ont été identifiés. Les situations sont différentes d'une filière à l'autre et les leviers d'actions sont également différents. C'est pourquoi nous avons calculé cet indicateur pour chaque production. Vous retrouverez donc un schéma santé financière sur les principales pages filières.

Catégories	Signification	Couleur	Échelle
Sérénité	L'entreprise a une bonne résistance financière		0 - 239 points
Équilibre	Quelques écarts à corriger sur l'année à venir		240 - 349 points
Alerte	Les principaux indicateurs sont négatifs et obligent à analyser la situation		350 - 499 points
Danger	Il est nécessaire d'agir pour redresser la barre !		500 - 800 points
Urgence	La situation est préoccupante. L'amélioration de la situation nécessitera des moyens lourds et sur plusieurs années		+ de 800 points

◇ OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES SIQO D'OCCITANIE

L'Observatoire Economique des SIQO d'Occitanie est issu d'un partenariat entre l'IRQUALIM, l'INAO, la DRAAF, la CRAO et l'INRA. Les données proviennent directement de l'Agence Bio et des ODG par l'intermédiaire de l'IRQUALIM et de l'INAO et sont rapprochées à des données publiques (SAA, RA 2010, Comptes de l'agriculture...). Le traitement est réalisé par l'ODR-INRA et la CRAO.

Le nombre de producteurs sous SIQO est estimé à partir des données du RA2010, de l'INAO et de l'Agence Bio.

Le chiffre d'affaires des SIQO est estimé à la sortie des exploitations, avant transformation. Il est calculé sur la base de prix communiqués par les ODG et comparés aux prix observés sur l'ensemble de la région (Bulletin Agreste, Réseau National des Marchés). Il est à noter que le calcul du chiffre d'affaires des SIQO ne tient compte de l'agriculture biologique que de manière très partielle et il nous a donc paru préférable de l'exclure tant qu'un travail plus approfondi n'a pas été mené sur ce volet.

◇ OBSERVATOIRE INSTALLATION, TRANSMISSION, EXPLOITATIONS ET ACTIFS DE LA CRA OCCITANIE (ITEA)

L'Observatoire ITEA est traité par la CRAO sur la base des données individuelles provenant de la MSA (cotisants salariés et non-salariés) et préalablement agrégées par l'INRA-ODR (Observatoire du Développement Rural) à l'échelle communale.

Éléments conjoncturels COVID-19

Les éléments de conjoncture liés à la crise du Coronavirus ont été rédigés dans le courant du mois d'avril 2020. La situation évoluant rapidement, il nous était impossible alors de prévoir les conséquences et évolutions pour les filières dans les mois suivants.

◇ LISTE DES SIGLES UTILISÉS

AB	Agriculture Biologique
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
ASP	Agence de Services et de Paiement
AOC/AOP	Appellation d'Origine Contrôlée (sigle français) / Appellation d'Origine Protégée (sigle européen)
ATEXA	Catégorie principale de production affectée aux cotisants MSA
BAEA	Bilan Annuel de l'Emploi Agricole
BDNI	Base de Données Nationale d'Inscription
CAF	Capacité d'Autofinancement (cf. définitions)
C(R)AO	Chambres (Régionale) d'Agricultures d'Occitanie
CC	Circuits courts
CE	Chef d'exploitation agricole (cf. définitions)
CICE	Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi
COP	Céréales et Oléo-Protéagineux
CS	Cotisant solidaire (cf. définitions)
CT	Court terme
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
CVI	Casier Viticole Informatisé
DJA	Dotations aux Jeunes Agriculteurs
DPB	Dotations au Paiement de Base
EA	Exploitation Agricole
EARL	Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
EBE	Excédent Brut d'Exploitation (cf. définitions)
EDE	Établissements Départementaux de l'Élevage

EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
ETA	Entreprise de Travaux Agricoles
ETP	Équivalent Temps Plein
FR	France métropolitaine
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GMS	Grandes et Moyennes Surfaces
GNIS	Groupement National Interprofessionnel des Semences
ha	hectare
hab	habitants
HCF	Hors Cadre Familial
hl	hectolitre
HVE	Haute Valeur Environnementale
ICHN	Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel
IAA	Industrie Agroalimentaire
IG(P)	Indication Géographique (Protégée)
LR	Label Rouge
L(M)T	Long (Moyen) Terme
MSA	Mutualité Sociale Agricole
MPP	Marchés de Producteurs de Pays
Mtec	Millions de Tonnes Equivalent Carcasse
Nb	Nombre
ODR	Observatoire du Développement Rural (unité INRA)
OTEA	Orientation Technique des Exploitations Agricoles (variable ODR)
PAC	Politique Agricole Commune
PIB	Produit Intérieur Brut
PN	Production Nationale
PP	Prélèvements privés
PPAM	Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
RA	Recensement Agricole
RCAI	Revenu Courant Avant Impôt
RHD	Restauration Hors domicile
RICA	Réseau d'Information Comptable Agricole
SAA	Statistiques Agricoles Annuelles
SAU	Surface Agricole Utile
SCEA	Société Civile d'Exploitation Agricole
SCOP	Surface Céréales Oléagineux Protéagineux
SF	Surfaces Françaises
SFP	Surface Fourragère Principale
SICA	Société d'Intérêt Collectif Agricole
SIGAL	Base de données nationale du domaine vétérinaire
SIQO	Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine
SMA	Surface Minimum d'Assujettissement
STH	Surface Toujours en Herbe
T	Tonne
TEC	Tonnes Équivalent Carcasse
TNG	Trésorerie Nette Globale (cf. définitions)
UGB	Unité Gros Bovin
UTA(NS)	Unité de Travail Annuelle (cf. définitions) (Non Salariées) des exploitations agricoles
UTH(F)	Unité de Travail Humain (Familiale)
Yc	Y compris
ZPP	Zone de Présence Permanente

◇ DÉFINITIONS

■ Définitions de l'observatoire ITEA :

- **Agriculteur** : individu inscrit à la MSA avec le statut de cotisant non salarié. Les agriculteurs sont répartis en **chefs d'exploitations** (CE) et **cotisants solidaires** (CS).
- **Cotisant solidaire (CS)** : individus ayant une activité agricole insuffisante pour bénéficier du statut de chef d'exploitation (surface

comprise entre ¼ et 1 SMA ou activité comprise entre 150 heures et 1 200 heures par an).

- **Taux de remplacement** = Nombre d'installations / Nombre de départs
- **Taux de renouvellement** = Nombre d'installations / Nombre total d'agriculteurs
- **Taux d'installations de moins de 40 ans** = Nombre d'installations de moins de 40 ans / Nombre d'installations totales
- **Taux d'installations aidées** = Nombre d'installations avec DJA / Nombre d'installations de moins de 40 ans
- **Taux de départs** = Nombre de départs / Nombre total d'agriculteurs

NB : toutes les données « installations » sont calculées en excluant les transferts entre époux. Les taux ci-dessus sont calculés uniquement pour les CE.

■ **Typologie INOSYS 2010 / BDDOC 2016*** : Initiée en 2011, la typologie INOSYS des Chambres d'Agriculture a permis de classer les exploitations agricoles du RA2010 sur la base de critères de tri objectifs, définis par des experts. En 2018, la DRAAF Occitanie a mis à jour la typologie INOSYS (BDDOC 2016) en adaptant ces critères pour les exploitations présentes dans les bases de données administratives de l'année 2016 (Données PAC, CVI, BDNI et SIGAL). Les données ainsi présentées ne sont pas directement comparables à celles de 2010 puisqu'obtenues sur des bases différentes mais elles permettent d'avoir une photographie plus actuelle de l'agriculture régionale.

■ **Les unités de main-d'œuvre (UTA ou UTH)** : Mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA/UTH correspond au travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière. On peut distinguer les UTA/UTH selon leur statut salarié ou non et selon leur origine familiale ou non. Contrairement aux ETP, les UTA et UTH ne sont pas ramenés aux 35 h hebdomadaires.

■ Définitions des éléments économiques

- **Charges** : Charges hors amortissements et frais financiers
- **Charges de structure** : Charges de structures hors amortissements et frais financiers. Elles comprennent les charges de main-d'œuvre salariée
- **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation = Résultat courant + dotations aux amortissements + frais financiers : c'est le potentiel de ressources créé par l'entreprise
- **Engagements financiers** : Annuités + frais financiers CT
- **CAF** : Capacité d'autofinancement : c'est la part d'EBE disponible après prélèvements privés et remboursement des annuités
- **Capital d'exploitation** : Actif hors foncier
- **Fonds de roulement** : C'est le révélateur de l'équilibre financier de l'entreprise. Il représente la partie des capitaux à long terme « finançant » des stocks, des créances et du disponible
- **Investissement net** : Investissement hors cession et subvention d'équipement
- **Taux d'endettement** : Total des dettes/capital d'exploitation
- **Taux d'endettement CT** : Dettes CT / Capital d'exploitation
- **Trésorerie nette globale** : Elle permet de mesurer si les créances, les comptes bancaires positifs et la caisse couvrent le remboursement des dettes à court terme de l'entreprise.

Besoin de données agricoles ? Avez-vous pensé au PEP ?

Le **Pôle Économie et Prospective** des Chambres d'agriculture d'Occitanie réalise à votre demande, des extractions de données ou des études sur tout sujet en lien avec l'agriculture.

Pour en savoir plus, contactez-nous :

pole.economie@occitanie.chambagri.fr

ou complétez le formulaire de sollicitation :

<https://bit.ly/2xAwZGd>

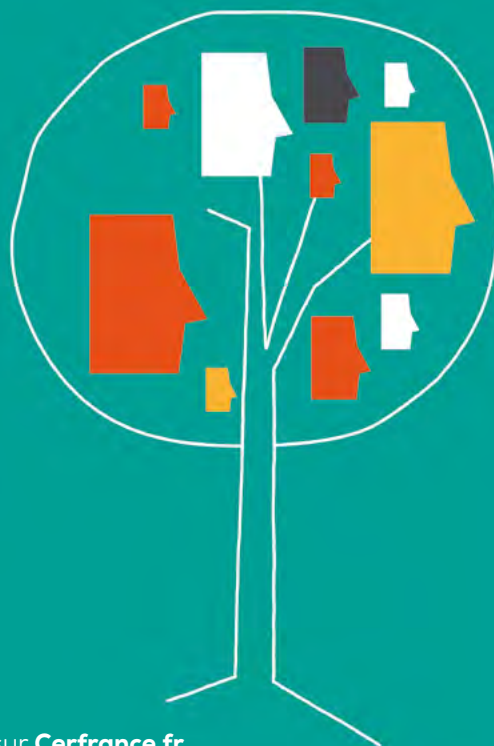


<https://occitanie.chambre-agriculture.fr>

CONSEIL &
EXPERTISE
COMPTABLE

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

Les conseils précieux
des experts Cerfrance
ont porté leurs fruits.



700 agences partout en France !

Retrouvez l'agence la plus proche de chez vous sur **Cerfrance.fr**



AUTEURS

Pôle Économie et Prospective
des Chambres d'Agriculture d'Occitanie
Chargés d'études Cerfrance Région Occitanie

Équipe de rédaction

Nelly Dubosc (CRA Occitanie)
Magali Roubière (Cerfrance Région Occitanie)
Damien Ameline (Cerfrance Lot)
Amélie Bajoux (CDA 81)
Cathy Bigouin (Cerfrance Garonne et Tarn)
Sabine Calmettes (CDA 11)
Didier Cayroche (Cerfrance Lozère)
Anne-Claire Durel (CERFRANCE Midi-Méditerranée)
Audrey Hironnelle (CDA 12)
Marie-Annick Mérelle (Cerfrance Gascogne Occitane)
Nathalie Rivemale (CDA 48)
Catherine Robby (CERFRANCE Midi-Méditerranée)
Sandrine Sabatier (Cerfrance Gascogne Occitane)

Conception graphique : Ogham, mai 2020

Crédits photos : Chambre régionale d'agriculture Occitanie, Cerfrance Région Occitanie, Photothèque des Chambres d'agriculture, IRQUALIM/Photographe : V. Baldensperger / Styliste culinaire: H. Imbertèche, Marc Ginot, Fotolia, Shutterstock.